

Aujourd'hui: Quelques flocons de neige
Minimum: 13 Maximum: 5
Demain: Quelques flocons de neige
Minimum: 16 Maximum: 10

DETAILS PAGE A2

**MONT-SAINTE-ANNE**

Au pied du mont  
location de condos

1 800 463-1870  
2, 5 ou 7 nuits

## Aujourd'hui



**C1 GATT**

Le visage de Franz Andriessen, commissaire à l'Agriculture de la CEE, traduit l'échec des négociations du GATT sur l'agriculture.



**A18 AVION**

L'écrasement d'un chasseur américain Thunderbolt sur la petite ville de Remscheid, en RFA, fait six morts et plus de 40 blessés.

**B1 CSST**

Le Vérificateur général reproche à la CSST d'avoir payé en trop \$17,7 millions en 1987, tout en en retenant 6,5 qu'elle aurait dû verser.

### Sommaire

Annonces classées

- immobilier B4 à B7
- marchandises B7, B8
- emplois BB, B9, C16
- automobiles C16, C17
- propositions d'affaires C2
- Arts et spectacles C8 à C13
- littéraires C12, C13
- Bandes dessinées B7
- Décès C18
- Economie C1 à C7
- Etes-vous observateur? B4
- Feuilleton B5
- Horoscope B6
- La Presse des SIX-DOUZE A8
- Le monde A12, A13
- Mots croisés B9, S14
- "Mot mystère" B8
- Quoi faire C15

**LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES FORCES ARMÉES SOVIÉTIQUES DÉMISSIONNE.**

**RUMEURS DE PAIX PERSISTANTES. INTO LE RABLE. PAS BON POUR LES NERFS.**

# Le ministre des Transports semonce la STCUM

## La société doit réduire ses dépenses avant d'exiger \$12 millions des banlieues

**ANDRÉ PÉPIN**  
du bureau de La Presse

**Q**UÉBEC

Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a servi hier une sévère mise en garde aux dirigeants de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), leur indiquant qu'ils doivent d'abord réduire leurs dépenses avant d'exiger un paiement de \$12 millions des banlieues de la Rive-Sud et de Laval.

Le ministre des Transports refuse, en quelque sorte, le budget présenté la semaine dernière par la STCUM dans lequel ap-

paraît une note de \$12 millions, au chapitre de l'«effet de débordement», transmise aux municipalités desservies par deux autres sociétés de transport. M. Côté précise à l'endroit des dirigeants de la STCUM qu'ils ne sont pas les seuls à détenir la vé-

rité. Selon les informations obtenues auprès de l'organisme, M. Côté a fait part de son profond mécontentement, hier, dans une lettre qu'il a fait parvenir au président du conseil d'administration, M. Robert Perreault. La Presse a pu prendre connaissance de quelques extraits de cette missive.

La STCUM estime à plus de \$17 millions le montant dû par les municipalités hors-territoire. Le gouvernement ayant ac-

cepté de verser \$5 millions à ce chapitre, les dirigeants de la STCUM inscrivent un montant de \$12 millions dans la colonne des comptes à recevoir.

Le ministre n'est pas d'accord avec cette interprétation et soutient que le gouvernement ne versera pas un sou de plus pour les effets de débordement.

Le ton de la lettre qu'il a fait parvenir à M. Perreault est sévère: «Dans un premier temps, il me semble important de vous faire part des inquiétudes du gouvernement relativement à l'évolution générale des dépenses de votre organisme et aux mesures de contrôle que vous entendez prendre afin d'assurer une évolution des dépenses

plus compatible avec celle de l'évolution de vos revenus», écrit le ministre.

Plus spécifiquement, au sujet des effets de débordement, il souligne: «Lors de l'annonce d'une contribution gouvernementale plus élevée, j'ai, par ailleurs, indiqué clairement que le solde du déficit anticipé par la STCUM devrait être épongé par cette dernière et selon les priorités qu'elle entend privilégier. Que ce soit en rationalisant davantage, en reportant certains projets ou en augmentant la participation des municipalités.»

Il met ensuite la STCUM en garde contre ses choix politiques: «Je constate que le

VOIR STCUM EN A 2

# Hydro se dit prête à affronter l'hiver

**RUDY LE COURS**

**M**algré une augmentation de la demande régulière comparée à l'an dernier, Hydro-Québec aura moins besoin de puissance cette année pour faire face aux périodes de pointe par grand froid.

En outre, en dépit de la flaque d'informations salsissantes publiées ces derniers jours, la haute direction a pris un train de mesures qui l'assure d'un coussin de sécurité plus élevé encore que l'an dernier.

Voilà en gros ce que tentera d'expliquer aujourd'hui le président et chef de l'exploitation de la société d'État, M. Claude Boivin, pour confondre les sceptiques. M. Boivin, de même que le directeur de la planification d'exploitation du parc d'équipement, M. Gilbert Neveu, essayeront de

situer dans leur contexte les nombreux rapports internes de la société qui ont servi de base aux récentes nouvelles dramatiques.

Le 14 janvier 1988 à 16 h 47, la société livrait 27 178 MW, un sommet historique. C'était un lundi et il faisait près de moins 30 °C à Montréal. Cette année, dans des conditions identiques, Hydro-Québec devrait livrer selon ses prévisions 26 900 MW.

Pour faire face à cette demande, Hydro-Québec prévoit disposer de 29 774 MW, environ 2 800 MW de plus que nécessaire et 1 000 MW de plus que l'an dernier. Pour en arriver à 29 774, Hydro-Québec prend la puissance totale installée de 30 345 MW à laquelle elle ajoute des importations de 890 MW (un sommet) et auxquelles elle retranche 1 459 MW en restrictions ou indisponi-

VOIR HYDRO EN A 2

# L'Arménie compte ses morts



Le président et Mme Gorbatchev ne souriaient pas à leur départ de l'aéroport Kennedy de New York, hier. Le numéro un soviétique a décidé de couper court à sa visite dans l'Ouest et de rentrer à Moscou.

# Un premier bilan du séisme fait état de 30 000 morts

Agence France Presse  
**MOSCOU**

**L**e tremblement de terre qui a ravagé mercredi le nord de l'Arménie, contraignant Mikhaïl Gorbatchev à couper sa visite à New York a fait quelque 30 000 morts, selon un premier bilan officiel rapporté hier par un journaliste arménien.

Un quotidien soviétique estimait pour sa part que des dizaines de milliers de personnes avaient péri, ce qui ferait de ce séisme l'un des plus meurtriers des dernières décennies.

Une localité de 50 000 habitants, Spitak, a été

totalelement détruite, et ses routes d'accès sont coupées de crevasses infranchissables, selon le quotidien *Izvestia*.

A Leninakan, seconde ville d'Arménie avec 500 000 habitants, pratiquement tous les immeubles de plus de neuf étages ont été détruits, ceux de cinq étages ont sérieusement souffert, et seules sont restées debout les maisons individuelles à un étage et les constructions anciennes de deux ou trois étages, écrivait hier *Komsomolskaya Pravda*, l'organe des jeunesse communistes.

Les correspondants des médias soviétiques, arrivés à Leninakan six heures après le séisme, ont

VOIR SÉISME EN A 2

■ Autres informations et photos en page A 4

# Le taux d'intérêt grimpe à 12,25 %

**PAUL DURIVAGE**

**T**el que prévu, il n'aura fallu qu'une hausse de quelques centièmes de point de pourcentage du taux d'escompte de la Banque du Canada pour que les grandes institutions financières rencherissent avec une hausse d'un demi-point de leur propre grille de taux.

La Banque du Canada a relevé en effet son taux d'escompte de 19 centièmes de point hier midi à l'occasion de l'ajudication hebdomadaire des bons du Trésor. Le taux directeur au pays, qui avait déjà

ajouté 17 centièmes la semaine dernière, passe ainsi de 10,76 à 10,95 p. cent.

Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis le début de 1986, où il avait marqué un sommet de 12,1 p. cent. La Banque du Canada devait alors manoeuvrer les taux de sorte à protéger le dollar passe sous le seuil des 70 cents US.

Cette fois, ce n'est pas le dollar qui est en cause puisque celui-ci est particulièrement fort. Il cotait hier à 85,94 cents US, en hausse de 45 centièmes sur la veille. Le défi est plutôt l'im-

VOIR TAUX EN A 2



Le sénateur Martial Asselin

# Le Québec n'a pas de leçon à recevoir de l'Ontario, réplique le sénateur Asselin

**GILLES PAQUIN**  
du bureau de La Presse

**O**TTAWA

Le Québec n'a pas de leçon à recevoir du premier ministre de l'Ontario en ce qui a trait au traitement de sa minorité linguistique, a déclaré hier le sénateur conservateur Martial Asselin.

«Tenant compte de la situation pénible de la minorité franco-ontarienne, il n'appartient pas à M. David Peterson de dire au Québec comment il devra se comporter devant sa minorité anglophone au lendemain du jugement de la Cour suprême sur la Loi 101», a dit M. Asselin.

Sénateur depuis 1972, M. Asselin a été de-

puté de Charlevoix de 1958 à 1968. Il a été tour à tour ministre des gouvernements Dielenbaker et Clark, avant de devenir vice-président du Sénat en 1984. Même si ses collègues du caucus conservateur s'étaient imposé le silence hier sur la question linguistique, il n'a pu contenir son indignation au cours d'une interview avec *La Presse*.

Le sénateur s'est dit vivement contrarié par la déclaration faite plus tôt cette semaine par M. Peterson, selon laquelle le Québec devrait faire preuve de prudence dans sa réaction au jugement du plus haut tribunal du pays. M. Asselin a rappelé les multiples vexations encaissées par la minorité franco-ontarienne depuis le début du siècle.

«En Ontario, en 1988, les francophones se battent encore pour avoir un premier collège

de langue française», a souligné M. Asselin. «L'Ontario ne leur a pas encore donné satisfaction et elle demande au gouvernement fédéral d'en payer la moitié avant d'agir», a-t-il dit.

Après des années de tergiversations, le gouvernement de l'Ontario a fait savoir récemment qu'il était disposé à mettre sur pied un premier collège communautaire de langue française pour répondre aux besoins des quelque 550 000 Franco-Ontariens de la province. Il a cependant sollicité une contribution de \$60 millions du secrétariat d'État.

Contrairement aux anglophones du Québec qui contrôlent leur propre réseau scolar-

VOIR SÉNATEUR EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

<p><b>1 1/4%*</b></p> <p>que nos taux affichés sur un dépôt-REÉR de 1 à 3 ans: ouverture d'un régime, nouvelle contribution ou transfert.</p> <p>* Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1988. Les taux spéciaux sont non cumulatifs.</p>	<p><b>TAUX-BONI REÉR</b></p>	<p><b>DÉPÔTS GARANTIS</b></p> <p><b>10 1/2%</b> 3 ans intérêt annuel</p> <p><b>10 1/4%</b> 15 mois intérêt à l'échéance</p>	<p><b>LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHEQUES</b></p> <p>Bénéfices Plus Taux d'intérêt progressifs jusqu'à <b>10 01%</b></p>	<p><b>ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!</b></p> <p><b>TRUST GENERAL</b></p>
---	------------------------------	---	--	---

## Les Arméniens de Montréal au secours de leurs frères soviétiques

■ S'unissant à toutes les communautés arméniennes du monde, la Communauté arménienne de Montréal a concentré tous ses efforts depuis mercredi à organiser un plan d'aide pour les victimes du séisme qui a violemment secoué l'Arménie soviétique, mercredi dernier, faisant des dizaines de milliers de victimes.

Les leaders de la communauté montréalaise dévoileront aujourd'hui en conférence de presse les détails du plan de secours organisé en faveur des sinistres et profiteront de l'occa-

sion pour dévoiler les dernières informations disponibles sur l'état de la situation.

Selon un communiqué diffusé hier, au moins trois villes auraient complètement disparues de la carte, et Léninakan, la deuxième ville la plus peuplée d'Arménie, serait détruite à 50 p. cent.

En plus d'un triste bilan de 80 000 morts, le séisme aurait fait plus de 200 000 sans-abris qui s'ajoutent aux 150 000 réfugiés arméniens qui avaient fui les pogroms anti-arméniens d'Azerbaïdjan ces dernières semaines.

## Cinq Québécois sont honorés par le Conseil de la langue française

Presse Canadienne  
OULBEC

■ Le Conseil de la langue française a remis hier le parchemin et la médaille de l'Ordre des francophones d'Amérique à treize personnalités du Québec, du Canada, des États-Unis, du Mexique et d'Europe.

Voici la liste des récipiendaires:

— Mme Yolande Faguy-Côté (Californie), présidente honoraire de l'Association Québec-Californie et vice-présidente de l'Association des franco-américains du Midwest;

— Florent Bilodeau (Alberta), directeur général du collège Mathieu, de Gravelbourg;

— Louis-A. Desrochers (Alberta), ex-membre du Conseil des arts du Canada, directeur et ex-président du Théâtre français d'Edmonton;

— Paul Wyczinski (Ontario), professeur à l'Université d'Ottawa et fondateur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de cette institution;

— Yves Saint-Denis (Ontario), un enseignant qui a milité au sein de plusieurs organismes francophones dans cette province;

— le père Maurice Leblanc (Nouvelle-Écosse), professeur à l'université Sainte-Anne et président de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse;

— Mme Edna Bourque (Nouveau-Brunswick), ex-présidente de la Fédération des citoyens aînés du Nouveau-Brunswick;

— Mme Cécile Rouleau (Québec), cofondatrice de l'Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF);

— Lucien Saulnier (Québec), ancien président du conseil exécutif de la Ville de Montréal;

— Maximilien Laroche (Québec), professeur de littérature québécoise et de littérature francophone à l'université Laval;

— Arnold-J. Drapeau (Québec), ingénieur, professeur à l'École polytechnique et défenseur de la place du français dans l'information technique et scientifique auprès des institutions et des organismes universitaires de recherche;

— Jean-Marie Klinkenberg (Belgique), président du Centre d'études québécoises de l'Université de Liège;

— Lazlo Moussong (Mexique), président fondateur de l'Association Mexique-Québec.

M. Alain Guillermou (France), président-fondateur des Biennales de la langue française, avait reçu l'Ordre des francophones d'Amérique lors de son passage au Québec en octobre dernier, tandis qu'un autre récipiendaire, Marc Favreau, créateur du personnage de «Sol» le recevra ultérieurement.

## SUITE DE LA UNE

### STCUM

Le ministre des Transports semonce la STCUM

conseil d'administration de la STCUM a convenu d'autres choix politiques, en reaffirmant sa volonté de faire contribuer les municipalités de l'extérieur de son territoire. Je tiens donc à vous mettre en garde contre les implications d'un tel choix. Dans la mesure où une telle hypothèse était retenue par le conseil des ministres, la mise à contribution des municipalités hors-territoire requerrait une modification législative qui ne pourrait être apportée que lors de la session de l'automne 1989.»

Le ministre se fait encore plus explicite pour reprocher à la STCUM la réclamation qu'elle sert aux villes de banlieue: «Malgré les progrès réalisés jusqu'à présent dans ce dossier, la mesure des effets financiers des déplacements inter-réseaux demeure difficile et il me semble prématuré de conclure, tel que l'a fait la STCUM, que la vérité réside entièrement dans votre appréciation de la situation.»

«Dans un tel contexte, poursuit-il, il ne m'apparaît pas possible d'inscrire un comte à recevoir des municipalités des rives nord et sud pour les effets de débordement, tel que vous l'avez indiqué publiquement. Par conséquent, tout manque à gagner qui ne pourra faire l'objet d'une contribution anticipée des municipalités devra ultimement être imputé au déficit à la charge des municipalités du territoire de la CUM», conclut-il.

M. Côté a déjà fait savoir qu'il proposera la mise en place d'une superstructure régionale de transport, le printemps prochain. Cette formule viserait à augmenter les revenus de la STCUM, mais permettrait également aux élus des deux rives de participer aux décisions administratives. □

### HYDRO

Hydro se dit prête à affronter l'hiver

bilites comme les travaux d'entretien majeurs nécessaires à Bersimis ou le niveau moins élevé des réservoirs en raison de la sécheresse de l'été.

Cette réserve de 2 800 MW est répartie en trois. Mille MW tournent à vide par mesure de sécurité. Presque autant vise à palier des bris car, bon an mal an, il se produit environ 25 incidents par jour sur le réseau.

Le reste servirait si le Québec subissait des froids extrêmes. Ainsi, parce qu'il a fait moins 30° C le 14 janvier au lieu de la moyenne de moins 25° C établie sur la compilation des 50 dernières années, la demande s'est accrue de 300 MW.

Pour dégager cette réserve, Hydro-Québec s'est d'abord attaqué à réduire la demande.

Elle a mis fin à son programme de chaudières, mis sur pied en 1982. Elle disposait alors de surplus gaspillés de quelque 5 000 MW et avait résolu de concurrencer le mazout. Ces programmes sont presque tous venus à échéance et la société a réussi à en racher quelques autres. Elle récupère ainsi 1 258 MW.

La société a aussi conclu avec de gros clients industriels de nouveaux contrats interruptibles qui lui permettent de reprendre 98 MW pour un maximum de 100 heures par hiver, soit moins que la durée totale des pointes d'hiver.

Ainsi, Québec Fer et Titane à Tracy exige 400 MW pour fonctionner. Par grands froids, Hydro-Québec ne lui livre plus que 100 MW, soit juste ce qu'il lui faut pour activer ses fours. En compensation, QFT a droit à un tarif plus avantageux. Une clause semblable existe dans le nouveau contrat signé avec l'Aluminerie de Bécancour. On espère faire de même avec les papeteries prochaines.

De plus, la demande régulière en période de pointe sera atténuée par les programmes bi-énergie et bi-énergie plus, qui devraient permettre en janvier de récupérer 1 750 MW au lieu de 850 l'an dernier.

Enfin, depuis moins d'un mois, Hydro-Québec a complété ses essais sur l'onduleur-redresseur de Châteauguay grâce auquel, à moins d'une heure d'avis, il lui sera possible d'acheter jusqu'à 1 000 MW de la New York Power Authority, soit 700 MW de plus que le contrat signé avec elle pour cet hiver.

Toutes ces mesures témoignent qu'Hydro-Québec n'est pas restée les bras croisés devant les problèmes sérieux qui touchent ses installations.

La société suit aussi un scénario fort précis à mesure que descend la température pour gérer efficacement et économiquement la pointe.

Elle commence par stopper ses exportations d'électricité excédentaire. Elle se prévient ensuite de son pouvoir d'interrompre ses livraisons à ses clients industriels liés par certaines dispositions contractuelles (ex. QFT).

Puis, elle démarre la centrale thermique de Tracy (600 MW) et ses turbines à gaz de La Citérie (200 MW) et de Cadillac (162 MW). Elle puise aussi si possible dans sa réserve.

Elle peut enfin acheter davan-

tage aux réseaux voisins interconnectés.

Une fois épuisées toutes ces mesures, Hydro-Québec pourrait alors réduire le voltage, après avoir prévenu la population. Une telle mesure ne serait appliquée que dans les quelque 90 circuits urbains de 25 kilovolts où il n'y a pas de perte de tension due au transport.

Une telle réduction ne menacerait pas le fonctionnement des appareils délicats comme les ordinateurs. Hydro-Québec a fait deux tests ces dernières semaines à son siège social et à son centre de conduite sans que personne ne l'ait remarqué. Cette mesure, répandue aux États-Unis, permettrait d'économiser 300 MW.

Ce n'est qu'après que la société serait contrainte à procéder à un délestage cyclique ordonné par un système de télécommande nouvellement installé. Cette mesure extrême, utilisée fréquemment à l'étranger, pourrait s'avérer nécessaire par un froid frisant les moins 40° C dans toute la province.

Ca s'est produit à deux reprises en 50 ans, la dernière fois, le 4 janvier 1981. □

### TAUX

Le taux d'intérêt grimpe à 12,25%

flation qui, même si elle n'est que de quatre p. cent actuellement (cinq p. cent selon la mesure la plus sévère).

«La Banque du Canada a surtout peur de l'inflation qui sévit dans le sud de l'Ontario. Ce n'est évidemment pas le cas à Terre-Neuve ou même au Québec où les taux de chômage sont élevés. Mais on dirait que lorsque l'Ontario a la grippe tout le Canada doit avoir le rhume», a dit hier M. Bruno Montour, économiste senior au Mouvement Desjardins.

Dans les minutes qui ont suivi l'annonce de la Banque du Canada, six des plus importantes institutions financières au pays — les banques Royale, de Montréal, de Commerce, de Nouvelle-Écosse et Nationale de même que la Caisse Centrale Desjardins — ont augmenté leur taux préférentiel de un demi-point, de 11,75 à 12,25 p. cent.

C'est la première fois que ce taux bouge depuis le 15 septembre dernier, alors qu'il avait gagné un demi-point. Le taux préférentiel est celui consenti par les institutions financières à leurs meilleurs clients. Les taux hypothécaires et à la consommation s'ensuivent de même que les taux rémunérant les dépôts.

La Banque Royale donne d'ailleurs une bonne idée de ce qu'il adviendra du coût du crédit pour les consommateurs. Ses hypothèques de deux ans et moins sont majorées par 0,5 p. cent et celles de trois à cinq ans, par 0,25 p. cent. Les hypothèques fermées de un à cinq ans coûtent ainsi toutes 12,25 p. cent aujourd'hui.

Une hausse de un demi p. cent pour un prêt hypothécaire de \$ 100 000 amorti sur 25 ans, représente des charges additionnelles d'environ \$ 35 par mois. Avec la hausse de 1,5 p. cent encourue depuis un an, c'est plus de \$ 100 par mois qui s'ajoutent aux paiements du propriétaire.

Selon M. Montour, les pressions sur les taux d'intérêt demeureront haussières d'ici au printemps. La concrétisation du ralentissement économique anticipé pour 1989 devrait alors amener la Banque du Canada à mettre la pédale douce sur le taux d'escompte. □

### SÉISME

Un premier bilan du séisme fait état de 30 000 morts

décrit une ville dévastée, plongée dans l'obscurité, dont les habitants en total désarroi se regroupent autour de feux allumés dans les rues, tandis que des secousses sont encore ressenties plusieurs heures après la catastrophe.

La ville de Kirovakan (220 000 habitants), les districts montagneux avoisinants — Stepanavan, Amassis, Gougarsk — ont aussi été touchés. La télévision avait diffusé mercredi soir des images de Kirovakan et de Spitak montrant des quartiers dévastés, des immeubles et une église effondrés.

«La ville de Léninakan et ses abords sont paralysés par les décombres et par des colonnes sans fin de voitures venues d'Erevan et d'autres villes. Autour des feux, des berceaux d'enfants. Des lampes à pétrole placées sur des voitures éclairaient ici et là. Les gens, les hommes même, pleurent, impuissants», rapporte *Komsomolskaya Pravda*.

«Sur la place principale, l'immeuble du parti et le centre de télécommunications sont en partie effondrés. La partie centrale de l'école numéro 9 s'est effondrée. À la lueur de projecteurs, des soldats et des survivants tentent de débayer les décombres. Plus de 60 enfants ont déjà été retrouvés, quelques-uns encore vivants. Il y a très peu de parents aux abords...»

Le ministre des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze a annoncé, lors d'une conférence de presse improvisée donnée mercredi soir à la mission soviétique à New York, que M. Gorbatchev, qui venait d'être informé de la

mort de «milliers de Soviétiques» en Arménie, avait décidé de couper court à son voyage aux États-Unis.

Le numéro un soviétique se rendra en Arménie et des journalistes étrangers pourront l'accompagner, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères à Moscou.

Le premier ministre Nikolai Ryjkov, qui a été nommé à la tête d'une commission spéciale du Bureau politique du Parti communiste, est arrivé hier matin à Erevan. Le ministre de la Santé, M. Evgueni Tchazov, l'y avait précédé mercredi.

Vingt-quatre heures après la catastrophe, les secours ont commencé à s'organiser, et des ponts aériens relient désormais plusieurs régions de l'URSS à Erevan pour venir en aide aux milliers de blessés et de sans-abri.

Selon l'agence TASS, des dizaines d'avions et d'hélicoptères ont décollé depuis les différentes régions de l'URSS vers l'Arménie, tandis qu'une collecte de sang était organisée à Moscou, en particulier auprès des étudiants et des militaires.

Le Gossnab, ou Comité d'État à l'approvisionnement, a été chargé pour sa part de la livraison immédiate de matériel indispensable comme des tentes, des maisons préfabriquées ou des vêtements. Le ministère soviétique des Chemins de fer a reçu l'ordre de libérer des wagons pour le transport de biens vers l'Arménie.

Les syndicats soviétiques ont pour leur part retenu 50 000 places dans des sanatoriums et dans des hôtels de stations balnéaires. Ils ont par ailleurs débloqué la somme de cinq millions de roubles (\$8 millions US) pour les soins aux victimes.

L'armée sur place a commencé à disposer des tentes pour les premiers soins et à abriter les survivants. Les garnisons militaires ont été ouvertes aux sinistres et des centaines de médecins militaires soignent déjà les blessés.

Pour sa part, la Croix-Rouge soviétique a fait appel à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, leur demandant de lui envoyer du matériel médical, des vivres et des contributions en espèces. Le besoin le plus urgent porterait sur le matériel médical, particulièrement des antibiotiques et des aiguilles jetables, ainsi que sur de la nourriture en conserve.

L'aide de la Croix-Rouge sera canalisée par le siège social de la Ligue à Genève, qui a ouvert un compte spécial d'aide pour l'Arménie», a précisé la Ligue, en soulignant qu'elle avait déjà reçu des propositions des Croix-Rouges américaine, britannique, bulgare, française, grecque et norvégienne.

Depuis Washington, le président Reagan a fait savoir que les États-Unis étaient prêts à faire tout ce qui était possible pour venir en aide aux victimes.

Dans un appel téléphonique à Mikhail Gorbatchev, M. Reagan a déclaré: «Si nous pouvons vous prêter assistance de quelque manière que ce soit, soit bilatéralement, soit par le biais de la communauté internationale, faites-le moi savoir.»

Le premier ministre soviétique, M. Nikolai Ryjkov, a adressé jeudi un appel à toutes les Républiques de l'URSS, leur demandant d'envoyer une aide technique et matérielle pour secourir les sinistres.

M. Ryjkov a demandé aux dirigeants des entreprises et responsables du parti des autres Républiques d'envoyer sur place des pelleteuses, bulldozers, camions et autres équipements ainsi que des spécialistes des installations de gaz, sans attendre des instructions du gouvernement.

Le déblaiement des ruines, la recherche des survivants, des blessés et des morts est actuellement la principale tâche à laquelle les autorités locales ont à faire face, a-t-il expliqué.

## Un pylône de la Côte-Nord penche dangereusement

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Un des pylônes de la ligne de haute tension reliant les postes Arnould et Montagnais, sur la Côte-Nord, est dangereusement «plié».

S'il tombait, le Québec serait privé de 1 400 mégawatts d'électricité, si bien qu'Hydro-Québec vient d'envoyer une équipe d'experts faire enquête sur ce problème.

Ce pylône supporte l'une de trois lignes de haute tension parallèles qui transportent l'électricité produite à Churchill Falls. Le pire à craindre est que le pylône tombe sur les lignes voisines. Si les trois lignes étaient coupées, le Québec serait privé de 3 400 mégawatts d'électricité.

Trois facteurs principaux auraient pu causer le dommage. «Il se pourrait que ce pli dans le pylône ait été causé par le tremblement de terre du 25 novembre dernier, la tempête de verglas qui s'est abattue sur cette région il y a quelques

Les militaires dépêchés à Erevan et dans d'autres régions de l'Arménie pour faire respecter le couvre-feu à la suite des tensions interethniques entre Azéris et Arméniens, ont été évacués dans les zones touchées par le séisme, a précisé M. Bakatine.

Selon des déclarations faites au même journal par le chef de l'état-major soviétique démissionnaire, le maréchal Sergueï Akhromeev, 6 500 soldats se trouvent actuellement dans le nord de l'Arménie et des unités de la défense civile doivent arriver aujourd'hui dans la région.

L'armée a également dépêché sur place 25 équipes médicales et 400 unités techniques. □

### SÉNATEUR

Le Québec n'a pas de leçon à recevoir de l'Ontario

re, les Franco-Ontariens partagent encore la gestion de leur système scolaire avec la majorité de langue anglaise. Il y a quelques jours, à Ottawa, les Franco-Ontariens se réjouissaient d'avoir enfin obtenu la mise sur pied du premier Conseil scolaire autonome de langue française de la province.

«C'est scandaleux ce que dit M. Peterson», a ajouté le sénateur. «Sa propre province n'a jamais voulu devenir bilingue lors de la réforme constitutionnelle de 1981, elle ne l'est pas encore aujourd'hui. Non, nous n'avons pas de leçon à recevoir de M. Peterson.»

Revenant à la décision que doit rendre la Cour suprême la semaine prochaine, M. Asselin a déclaré qu'il s'attendait à ce que certains des magistrats manifestent leur dissidence par rapport à la décision majoritaire du tribunal.

«Je crois que les juges francophones — deux des cinq juges participant à ce jugement — ne puissent aller aussi loin que leurs collègues anglophones dans l'interprétation de la Charte des droits face à la Loi 101», a dit M. Asselin.

A son avis, le jugement de la Cour ne peut être exécutoire sur le plan politique, il devrait se contenter de signaler les carences juridiques sans donner de directives à la province. Le tribunal doit laisser les politiciens prendre leurs responsabilités, a dit en substance M. Asselin.

«Selon moi, ils ne peuvent aller au delà de ce qu'ils ont fait dans le jugement rendu récemment sur le bilinguisme en Saskatchewan», a poursuivi M. Asselin.

Lorsque cette province a contesté une vieille loi lui imposant des services bilingues, la Cour a maintenu le bilinguisme dans la province, mais en ajoutant que le gouvernement de la Saskatchewan pouvait se délier de ses obligations. Ce que Régina a fait dans les mois suivants au grand déplaisir de sa minorité de langue française.

D'autres sénateurs interrogés par *La Presse* hier ont refusé d'ajouter leurs commentaires à ceux de M. Asselin, expliquant qu'ils ne voulaient pas «jeter de l'huile sur le feu».

À l'issue de la première réunion du Comité des priorités et de la planification du gouvernement Mulroney depuis les élections, l'ensemble des ministres présents et le premier ministre ont adopté la même attitude.

Le ministre de la Justice suppléant, M. Joe Clark, s'est contenté de lancer: «Nous devons maintenant attendre le jugement de la Cour suprême.»

Son collègue des Transports, M. Lucien Bouchard, a dit qu'il préférerait «garder le silence et faire preuve de prudence, de crainte d'être mal interprété». D'autres ont abondé dans le même sens. □

### LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-24	-14	Ensol., nuag.
Outaouais	-13	-5	Varia., neige
Laurentides	-19	-10	Varia., neige
Caplan de l'Est	-16	-6	Varia., neige
Mauricie	-16	-6	Varia., neige
Québec	-15	-10	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	-22	-12	Ensol., nuag.
Chaudière	-12	-10	Varia., neige
Gaspésie	-12	-8	Varia., neige
Bas-Québec	-20	-13	Ensol., nuag.
Sépt-Îles	-20	-13	Ensol., nuag.

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	7	9	
Edmonton	-20	-9	
Regina	-20	-14	
Winnipeg	-21	-16	
Toronto			
Fredericton	-8	-1	
Halifax	3	3	
Charlottetown	-5	-1	
Saint-Jean	1	5	

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	1	7	N.-Orléans 13 20
Buffalo	-4	3	Pittsburgh -2 4
Chicago	-7	2	S. Francisco 9 21
Miami	18	28	Washington 4 11
New York	5	7	Dallas 3 6

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	2	8	Madrid -1 10
Athènes	12	16	Moscou -3 1
Acapulco	22	32	Mexico 13 24
Berlin	19	22	Oslo -6 2
Bruxelles	1	9	Paris 5 8
Buenos Aires	20	27	Rome 6 16
Copenhague	-2	4	Seoul 7 13
Geneve	0	5	Stockholm 0 2
Hong Kong	18	23	Tokyo 6 15
Le Caire	10	23	Trinidad 28 29
Lisbonne	6	14	Vienne 1 3
Londres	5	10	

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres

428

a quatre chiffres

5650

49-5-01

Vendredi 9 décembre 1988

## Que faire des neuf millions de mètres cubes de neige qui tombent sur la ville?

MARIANE FAVREAU

■ Avec toute la neige que ramasse chaque hiver la ville de Montréal en déblayant ses rues et trottoirs, on pourrait faire une gigantesque boule de neige, deux fois plus grosse que la Place Ville-Marie: elle aurait un diamètre équivalent à 80 étages.

Qu'est-ce que la municipalité fait de toute cette neige, neuf millions de mètres cubes par hiver? Même si elle retourne toujours au fleuve, la moitié de cette neige est traitée à l'usine d'épuration. L'autre moitié ne l'est pas, dont la neige déversée directement dans le Saint-Laurent. Cette méthode sera complètement éliminée avant 1995, afin de se conformer aux nouvelles directives du ministère de l'Environnement.

Comme cette date était déjà l'échéancier envisagé par la Ville, le maire de Montréal se dit d'accord avec la politique du ministre Clifford Lincoln rendue publique cette semaine. Toutefois, le gouvernement devrait aider financièrement les municipalités à changer leur mode d'élimination de la neige, estime Jean Doré, cette conversion pouvant parfois s'avérer coûteuse.

Le ministre a déclaré, de son côté, que le gouvernement ne subventionnerait pas les municipalités pour atteindre ses objectifs, mais leur offrirait de l'aide technique.

Actuellement, près de 50 p. cent de la neige enlevée chaque hiver à Montréal, est traitée avant rejet au fleuve. Quand le collecteur des eaux usées du versant sud de l'île sera raccordé à l'usine d'épuration, au printemps, cette proportion sera de beaucoup inférieure.

La municipalité utilise cinq modes d'évacuation de sa neige:

■ rejet dans le Saint-Laurent: 31 p. cent du volume total. Coût: \$0,10 le mètre cube de neige éliminée. Cette opération est effectuée à partir de certains quais du port de Montréal et du pont de la Concorde. Une étude de Polytechnique (1987) montre que cette opération n'a pratiquement pas d'impact sur l'environnement à cause du débit du fleuve et de la vitesse du courant;

■ déversement dans la carrière Francon: 24 p. cent du volume total. Coût: \$0,15 le mètre cube. Ce

deversement se fait par 13 quais en porte-à-faux. La neige fondue est ensuite pompée dans les égouts du versant nord et traitée à l'usine d'épuration;

■ Déchargement dans les égouts: 23 p. cent du volume total. Coût: \$0,13 le mètre cube. Montréal est la seule ville en Amérique du Nord à utiliser ainsi son réseau d'égout sur une grande échelle pour disposer de la neige.

Dans certaines rues, d'Iberville par exemple, entre Sherbooke et Ontario, des plaques d'acier dissimulent une vaste ouverture sous la chaussée. On en trouve aussi dans des terrains municipaux. Les camions déversent la neige au bord de l'ouverture qui donne directement sur des égouts publics, généralement des grands collecteurs. Puis, la neige est poussée dans l'égout et entraînée à l'usine d'épuration. Cette pratique s'accroît, indique la municipalité;

■ amoncellement en surface: 21 p. cent du volume total. Coût: \$0,55 le mètre cube. Les camions déversent la neige dans des terrains prévus à cet effet, y formant des monticules. Au dégel, la neige fondue s'écoule vers le réseau d'égout;

■ fondreuse à neige: 1 p. cent du volume total. Coût: \$1,50 le mètre cube de neige éliminée. C'est le procédé le plus cher; on ne l'utilise que lorsque le coût du transport vers d'autres sites serait trop élevé. La neige est déversée dans une fosse d'eau chaude où elle fond avant d'être entraînée dans l'égout.

On effectue des recherches pour trouver de nouveaux modes d'élimination de la neige, et on s'intéresse aux techniques douces de chaleur, indique M. Michel Jodoin, chef de la gestion des dossiers de l'environnement à l'hôtel de ville.

On envisage une technique aux micro-ondes ou à l'énergie solaire pour fondre la neige. Des pourparlers sont en cours avec les universités pour démarrer ces recherches, dit M. Jodoin. On pourrait aussi utiliser la vapeur de l'incinérateur.

Enfin, la Ville poursuit ses recherches sur les «fondants»: elle n'utilise que du sel (chlorure de sodium), avec parfois de la pierre. Mais ce sel se retrouve intégralement dans le fleuve, car l'usine d'épuration de la CUM ne peut le retenir.

## Une jeune avocate devra comparaître pour outrage au tribunal

Me Danièle Roy aurait eu un comportement «répréhensible» lors d'un procès

GERMAIN TARDIF

■ Une jeune avocate a été citée, hier, pour outrage au tribunal en raison d'un comportement répréhensible qu'elle aurait eu au cours du procès de son client accusé de meurtre.

Me Danièle Roy défendait Pierre Morin, 59 ans, accusé d'avoir tué à coups de couteau, le 17 janvier dernier, Noël Jean, 44 ans, dans le logis de ce dernier, au 559, rue Poupart, dans le «Faubourg à M'lasse».

Morin a été acquitté par le jury le samedi 3 décembre.

Le juge Benjamin Greenberg, de la Cour supérieure, qui a présidé au procès, reproche à l'avocate d'avoir manifesté, tout au long du procès, un comportement non-professionnel de nature à fausser l'intégrité du processus judiciaire.

Ainsi, le 23 novembre dernier, dit le juge, elle a refusé de se conformer aux décisions du tribunal sur des questions d'admissibilité de preuves, en continuant à argumenter après ces décisions, et, de plus, en posant à un témoin des questions que le tribunal avait auparavant jugées inadmissibles.

Le juge lui reproche aussi d'avoir manifesté un «comportement malhonnête» lorsqu'elle a interrogé le sergent-déTECTIVE André Savard, dans une tentative de mettre ce témoin en contradiction avec son témoignage rendu à l'enquête préliminaire, ceci en arretant sa lecture à haute voix à un point qui se situait à mi-phrase, dans le but de tromper le jury.

Elle aurait, d'autre part, fait preuve d'un comportement arrogant et non-professionnel tant par ses réactions non-verbales devant le jury, à la suite de certaines réponses de divers témoins, qu'en faisant du charme à certains jurés.

Me Roy est donc sommée par le juge de faire valoir pourquoi elle ne doit pas être déclarée coupable d'outrage au tribunal.

Me Jean-Claude Hébert, qui la représente, a formulé une requête préliminaire pour rescinder l'accusation en alléguant que l'avocate avait exprimé ses regrets et ses excuses et qu'elle avait elle-même demandé au syndicat du Barreau d'examiner sa conduite. Si le Barreau, après enquête, trouve son comportement répréhensible, la punition peut aller de la simple réprimande jusqu'à la suspension.

Le juge Greenberg a rejeté la requête ainsi qu'une deuxième demandant qu'un autre juge soit saisi du dossier. Il a aussi rejeté une demande visant à biffer les accusations ayant trait à ses gestes et à son opération de charme à l'égard du jury.

Dans ce dernier cas, Me Hébert soutenait qu'il lui serait impossible d'assurer une défense adéquate et équitable pour sa cliente, étant donné qu'il lui faudrait faire témoigner des jurés, ce que le tribunal lui avait plus tôt refusé.

Le juge a déclaré que cette demande était prématurée et qu'il pourrait la refaire lors d'audiences subséquentes.

Celles-ci reprendront jeudi matin.

## Une erreur d'aiguillage fait dérailler un train du métro

■ Une erreur d'aiguillage à la station Côte-Vertu, au cours de la nuit d'hier, a perturbé la circulation sur la ligne deux du métro de Montréal pendant quelques heures, hier matin, entre les stations Côte-Vertu et Plamondon.

Selon la porte-parole de la Société de transport de la CUM, Mme Monique Mathieu, une enquête-maison a été ordonnée afin de déterminer la cause exacte du

problème, survenu vers 1 h 30, quand un train de deux voitures a déraillé sur la voie de service de la station Côte-Vertu. Les voitures ont penché et n'ont subi que de légers dommages, d'après elle.

Mme Mathieu a noté que la situation avait été rétablie dès 8 h 30 hier et que de toute façon, les voyageurs qui n'avaient pu prendre le métro étaient attendus aux portes des stations par des autobus.

## Le gouvernement fédéral poursuit les architectes du complexe Guy-Favreau

Ottawa réclame \$6 millions pour des briques qui s'effritent et de l'isolant qui aurait été mal installé

JOYCE NAPIER

■ Le gouvernement du Canada a intenté, en Cour supérieure, une poursuite de \$6 millions à titre de dommages contre les architectes du Complexe Guy-Favreau, le groupe d'immeubles du boulevard René-Lévesque recouvert de briques rouges, qui abrite les bureaux du gouvernement fédéral.

Dans sa poursuite, le Procureur général du Canada affirme que l'état de ces briques, appliquées à même les murs de ciment, s'est détérioré depuis la construction de ce complexe, et les architectes-conseils, qui ont fait les plans et surveillé les travaux, n'ont pas encore pris les mesures nécessaires pour corriger cet état de choses. C'est pourquoi, explique le gouvernement, après avoir envoyé aux architectes une mise en demeure qui est demeurée lettre morte, il a décidé de les poursuivre.

Deux bureaux d'architectes, et une société de développement et de gestion de projets immobiliers, Campeau Corporation, sont visés par la poursuite. Les architectes sont: Gilles Larose, de Saint-Lambert, Victor Laliberté, de Saint-Basile-le-Grand, Jean M. Petrucci, de Saint-Lambert, de la firme Larose, Laliberté et Petrucci. Un deuxième bureau d'architectes est visé par cette poursuite. Il s'agit de Peter Webb, Boris Zerafa, Rick Housden, tous les trois de l'Ontario, et René Menkes, de Westmont.

C'est au printemps 1986 que le ministère des Travaux publics du Canada, s'est rendu compte que les briques du Complexe Guy-Favreau ne résistaient pas aux intempéries et qu'elles s'effritaient.

Au mois de septembre, les architectes ont été mis au courant, et en décembre, les parties se sont réunies sur les lieux afin d'analyser la situation.

C'est depuis le mois de mars 1987, lit-on

dans le document, que le gouvernement demande aux architectes, sans grand succès, de réparer les briques et de s'occuper des autres défauts qu'accusent les immeubles. Rapports et expertises en main, le gouvernement a fait valoir à ses architectes que les briques sont de «qualité marginale» et que l'adhésif a été mal appliqué. Aussi, par endroit, les façades de l'immeuble accusent-elles des défauts évidents. Même l'isolant rigide, lit-on dans la poursuite, a été installé de façon non conforme aux règles de l'art et au devis.

Les architectes reconnaissent le problème mais refusent d'y remédier et de reconnaître leur responsabilité, mentionne la poursuite.

Le gouvernement veut non seulement obtenir les \$6 millions à titre de dommages mais également confisquer à ces architectes la somme de \$250 000 afin de s'assurer que ceux-ci exécuteront les travaux de réparation.



### Une conduite de gaz brisée deux fois plutôt qu'une

Un contracteur engagé pour démolir deux maisons touchées par les flammes le 28 novembre dernier sur la rue de la Gauchetière, près de la rue Saint-André, dans le centre-ville de Montréal, a percé la même conduite de gaz deux fois d'affilée avec la pelle de son tracteur hier après-midi. Ces fuites successives ont provoqué l'ire de Gaz Métropolitain qui, après la seconde fuite, a dépêché sur les lieux une équipe de techniciens chargés de couper définitivement l'alimentation de cette conduite. Un inspecteur de la Ville de Montréal, rencontré sur les lieux, a pour sa

part exigé du propriétaire qu'il nettoie dans les plus brefs délais le terrain où s'élevait les deux maisons. Avant l'incendie, ces dernières sont restées en rénovation pendant quatre ans, ce qui soulevait l'indignation des voisins. Sur notre photo, on voit ce qui reste d'une roulotte de chantier, victime de l'effondrement d'un mur en ruines pendant les travaux de démolition et de nettoyage. Selon le propriétaire du terrain, déjà huit containers remplis de débris ont pris le chemin de la décharge publique.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

## Québec pourrait nommer un administrateur pour mettre fin à l'impasse, à Anjou

FLORIAN BERNARD

■ Le ministre des Affaires municipales du Québec pourrait procéder, d'ici quelques jours, à la nomination d'un administrateur, choisi en dehors des membres élus du conseil municipal, pour occuper le fauteuil de la mairie d'Anjou, en attendant les prochaines élections générales, à l'automne 1989.

La nomination d'une personne réputée neutre, et choisie en dehors des élus actuels, pourrait mettre fin à la crise qui paralyse l'administration d'Anjou depuis le départ du maire Jean Corbeil. Jusqu'à maintenant, les deux blocs qui s'affrontent n'ont pas réussi à s'entendre sur la façon de remplacer le maire démissionnaire.

Les conseillers de la majorité se sont opposés à une élection partielle, soulignant qu'il serait exagéré de dépenser plus de \$100 000 alors qu'il reste moins d'un an avant la tenue d'une élection générale. De leur côté, les conseillers de l'équipe de l'ancien maire



M. Jean Corbeil, ex-maire d'Anjou.



M. Pierre Paradis, ministre des Affaires municipales.

Le leader de l'opposition au conseil, M. Jean-Paul Quirion, chef de la Relève démocratique, s'oppose vigoureusement à ce que le ministre des Affaires municipales nomme un administrateur non-élu pour occuper le fauteuil du maire Corbeil. Selon lui, la loi permet au conseil de procéder à la nomination d'un maire, choisi parmi les conseillers, lorsqu'il reste moins d'un an avant la tenue d'une élection générale. Il insiste pour que le ministre fasse respecter les dispositions de la loi en obligeant les conseillers de la minorité à mettre fin au boycott des assemblées du conseil.

«Plutôt que de subir la nomination d'une personne non-élue, ce qui est contraire aux principes démocratiques, nous préférons souscrire à la tenue d'une élection partielle, même si cette solution doit entraîner une dépense de \$120 000. Au moins, le principe de la loi serait sauvegardé. Mais il serait beaucoup plus simple de procéder à une nomination d'un maire choisi parmi les membres élus du conseil» a-t-il déclaré à La Presse, hier.

Corbeil soutiennent qu'il faut respecter les droits démocratiques de la population en procédant à une élection partielle à la mairie. Le maire suppléant, en poste jusqu'en février, M. Jean-Paul Laurier, estime en outre que plusieurs conseillers qui siègent

actuellement sous la bannière de la Relève démocratique ont été élus avec le parti du maire Corbeil. Il conclut que ces conseillers, même s'ils forment une majorité, ne sont pas représentatifs de la majorité exprimée lors des dernières élections.

## La CUM congédie un policier coupable de fraude

GILLES ST-JEAN

■ La Communauté urbaine de Montréal a congédié, dans une résolution du conseil exécutif adoptée le 24 novembre, un de ses policiers qui s'était reconnu coupable de fraude l'été dernier.

Âgé de 41 ans, l'ex-policier Alain Messier s'est reconnu coupable de 12 chefs de fraude en août dernier, concernant des chèques sans provision donnés à sa propriétaire, et s'est engagé à lui rembourser \$2400. Il connaîtra sa sentence lundi prochain. Dix-huit autres chefs d'accusation portés contre lui ont été retirés après son admission. Etant condamné pour un acte criminel, il a été de-

puis jugé inapte à demeurer policier, un travail qu'il faisait depuis 19 ans.

Alain Messier était déjà sous le coup d'une suspension depuis septembre 1985, après avoir été reconnu coupable de voies de fait contre trois citoyens. La direction du SPCM l'avait placé en suspension administrative sans solde après ces premiers démêlés devant les tribunaux.

Il avait obtenu la permission d'interjeter appel relativement à sa condamnation pour avoir frappé les trois hommes dans la vingtaine, tard dans la nuit du 4 août 1984, au cours d'une intervention dans une bagarre dans le centre-ville de Montréal.

Des gens dans la foule assemblée au coin des rues Sainte-Catherine et Drummond l'avaient injurié à son arrivée sur les lieux et quelqu'un avait tenté de lui prendre son revolver. Il avait alors frappé un badaud avec sa lampe de poche, croyant qu'il s'agissait d'un agresseur, puis deux de ses amis qui lui demandaient pourquoi il avait frappé leur compagnon.

Lors de son procès, Messier avait allégué qu'il se sentait menacé et qu'il avait agi en légitime défense. Le juge de première instance n'avait pas retenu sa version, notant des imprécisions, des hésitations et des contradictions dans son témoignage.



PHOTOLASER AP

Les batisses se sont écroulées comme des châteaux de cartes dans les villes du nord de l'Arménie dévastées par le violent séisme. Pour des raisons économiques, les immeubles à plusieurs étages ne sont pas construits selon des techniques qui permettraient de limiter les dégâts et les pertes de vie.



PHOTOLASER REUTERS

Cet homme transporte un enfant arraché aux décombres d'une des villes pratiquement détruites par le violent tremblement de terre. A certains endroits, il n'y avait pas de matériel de sauvetage pour secourir les victimes.

## L'Arménie soviétique, une région exposée à de fréquents tremblements de terre

Les mouvements de trois plaques tectoniques y produisent des séismes

ALAIN RAYMOND  
Agence France-Presse  
PARIS

■ L'Arménie soviétique, où s'est produit mercredi le plus violent tremblement de terre depuis 80 ans dans le Caucase, est une région où la sismicité est particulièrement forte et résulte directement des mouvements relatifs de trois plaques tectoniques et des contrecoups de l'entrée de l'Inde dans le bastion que constitue l'Asie.

La plaque Afrique et la plaque Arabie, dans leur trajectoire vers le nord et le nord-est, viennent l'une et l'autre buter sur la plaque nord asiatique et, — comme dans une collision de trois véhicules à un carrefour — plissent les couches géologiques et les amènent à se chevaucher.

Le Caucase, au plan géodynamique, est issu de ces plissements, comme l'est plus à l'ouest l'Anatolie turque.

Dans cette zone du globe, les mouvements de la géodynamique terrestre sont aussi forts qu'en Grèce ou en Italie. De façon plus générale, ils s'imbriquent dans les lignes d'action géodynamiques et sismiques du globe qui incluent la «ceinture du feu» du Pacifique et se prolongent vers l'Inde et la Méditerranée.

Aussi, les populations du Petit Caucase, où s'est produit le séisme de mercredi, doivent s'attendre, au cours de l'année qui suivra, à des «répliques» très fortes (c'est-à-dire à d'autres séismes décroissants en magnitude et intensité) qui se produiront jusqu'à ce que toute l'énergie formidable

amassée dans les mouvements tectoniques soit dispersée, selon M. Pierre Mouroux, responsable des risques et du génie sismiques au département de géodynamique du Bureau de recherches géologiques et Minières (BRGM) de Marseille (sud).

Le séisme de mercredi dans cette région reste un «séisme superficiel», selon le terme exact des sismologues, c'est-à-dire qu'il ne s'est pas produit à grande profondeur: au maximum 10 km, selon les données obtenues par le BRGM. Son epicentre, selon l'Institut de physique du globe de Strasbourg, a été localisé par 41,2 degrés de latitude nord et 44,7 de longitude est, soit les coordonnées de la ville de Kirovakan.

Toute la zone est connue pour sa sismicité. Au cours des dernières années, des séismes de moins

de intensité ont été enregistrés à Bakou en 1986, en 1985 un peu plus à l'est, témoignant de l'accumulation d'énergie en cours.

Dans cette région, où le massif de Murguz culmine à quelque 3000 m, les maisons traditionnelles sont en pierres avec de grosses poutres faitières comme sur tout le pourtour de la Méditerranée, mais on semble ignorer pour les immeubles à plusieurs étages, pour des raisons économiques, le génie parasismique, c'est-à-dire certaines techniques de construction onéreuses qui permettent de limiter dégâts et pertes en vies humaines.

Quant à la prévision sismique, elle est ici encore moins bien connue qu'ailleurs en raison de la complexité de la tectonique, de la géodynamique voire de la géologie.

## La plus petite des trois Républiques du Caucase

Agence France-Presse  
MOSCOU

clavée entre la Turquie et l'Arménie.

■ L'Arménie est la plus petite et la moins peuplée (3 362 millions d'habitants) des trois Républiques du Caucase, mais c'est celle qui a la plus importante diaspora, en URSS même (plus d'un million) et à l'étranger (environ trois millions).

C'est la République de l'URSS la plus homogène sur le plan ethnique: plus de 90 pour cent des habitants de sa capitale Erevan sont Arméniens. Dans les campagnes, il ne restait, avant le début des troubles interethniques en février dernier, guère plus de 180 000 Azeris, principalement à la frontière avec le Nakhitchevan, une République autonome azerbaïdjanaise en-

«L'Arménie historique», selon les Arméniens, englobait le Nakhitchevan comme le Nagorny Karabakh (donne également à l'Azerbaïdjan), ainsi que de vastes régions situées actuellement en Turquie et un peu en Géorgie.

Après le génocide turc de 1915 et les errances des rescapés dont beaucoup ont afflué vers l'Arménie actuelle, un gouvernement parlementaire à majorité socialiste «dachnak» s'y est maintenu près de deux ans, luttant contre les Turcs. Une invasion de ces derniers a été stoppée grâce à des renforts de l'Armée rouge, qui ont aussi permis la proclamation, le 29 novembre 1920, de la République socialiste soviétique d'Arménie.

# OGILVY MONSIEUR

Manteau grand confort, qui allie les qualités d'imperméabilité et de durabilité.

Vaste sélection de manteaux de 1705-3955\$.

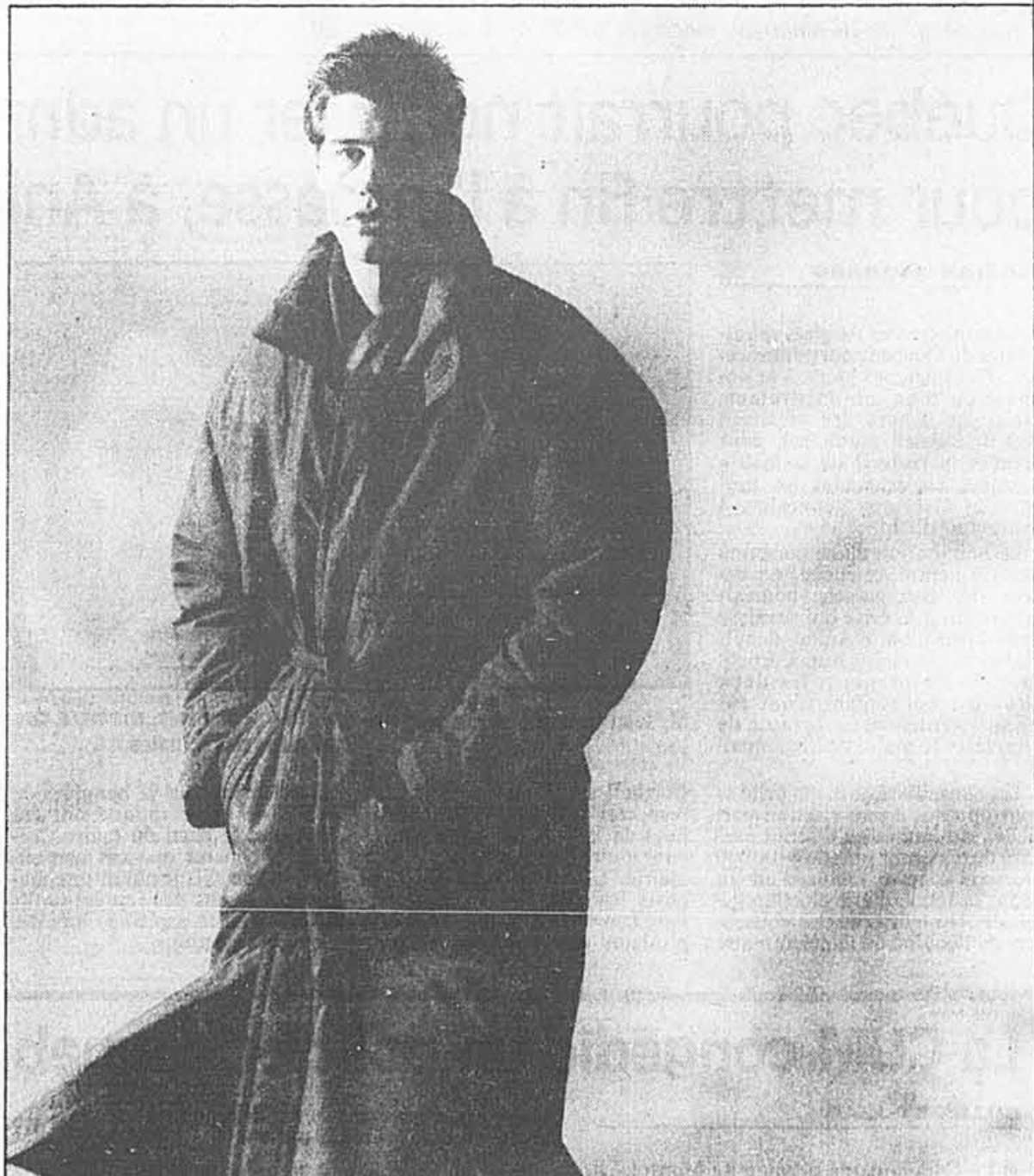
Modèle illustré ..... 3955\$

Les fibres TACTEL sont synonymes de légèreté, durabilité, fidélité des formes et imperméabilité.

Tactel, un choix sûr!



OGILVY  
RÉZ-DE-CHAUSSE  
Sainte-Catherine  
angle de la Montagne



AMATEURS COLLECTIONNEURS D'ANTIQUITÉS CHINOISES

JADE LION  
DE HONG-KONG

玉  
鹿  
軒

Ouvre, à Montréal, une boutique de meubles et de céramiques antiques comprenant des urnes en poterie néolithique et des vases des dynasties Han, Tang, Sung, Ming et Ching.

Aussi disponibles: meubles en ébène, paravents incrustés de jade, jardinières et autres céramiques ornementales.

Bienvenue aux visiteurs

1111, rue Saint-Urbain (angle boul. René-Lévesque)

Rez-de-chaussée, boutique R09

Du lundi au samedi,  
de 10 h 30 à 18 h 30

874-9088

DERNIÈRE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
EMBARGO COMMERCIAL IRAN É.-U.  
CONTRAT DU TRANSPORT DE LA CARGAISON VERS LES É.-U.  
DONNE AU CANADA

CARGAISON ARRÊTÉE — REDIRIGÉE  
VERS L'ENTRÉE DES CARGAISONS MARITIMES DES DOUANES  
CANADIENNES ET TRANSFÉRÉE POUR LIQUIDATION PAR

ENCAN PUBLIC  
RÉSERVÉ

CARGAISON DE BALLOTS SCÉLLÉS QUI SERONT OUVERTS ET  
DÉMÊLÉS CONSISTE EN:

TAPIS PERSANS  
FAITS À LA MAIN

ET AUTRES TAPIS ORIENTAUX DE TRÈS GRANDE QUALITÉ  
AJOUTÉS À LA CARGAISON À DESTINATION DE L'ÉTRANGER,  
CONTENU DU CARGO ARRÊTÉ AUX DOUANES AMÉRICAINES:  
32 BALLOTS

La cargaison comprend: abri de grande qualité, Kirman, Sennah, Keshan, Kuom, Shiraz, Ravar, Moud. Aussi: Belouch, Bokara, Chinois, soie de Keysary, Indo, etc.

À la suite de la déclaration de guerre de l'Iran aux É.-U., l'embargo commercial total est entré en vigueur le 29 octobre 1987, 32 ballots devant être exportés aux É.-U. ont été livrés à l'entrepôt maritime des douanes canadiennes le 19 novembre 1987 et sont en transit aux U.S.A., Federal Register Section, 500, 504, 807. Avis d'interdiction reçu le 25 novembre 87. Les douanes interdisent l'importation de biens iraniens aux É.-U.

LA CARGAISON SERA VENDUE PAR ENCAN PUBLIC POUR ARGENT COMPTANT ET PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT À:

LE CENTRE SHERATON  
1201, boul René-Lévesque Ouest  
Salons A - B - C

SAMEDI 10 DÉCEMBRE À 14 H.  
Inspection publique à partir de 13 h.

ARRANGEMENTS SPÉCIAUX: modalités, cartes de crédit, chèques de banque, argent comptant.

Encanteur autorisé et contractant: C.U.F.C. LTD 11062  
TAXE DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION DE 10% AJOUTÉE À CHAQUE ACHAT

# Les médias amplifient les problèmes raciaux dans les écoles, selon le président de la CÉCM

ANDRÉ PRATTE

Les médias amplifient les tensions raciales qui existent dans les écoles en montrant en épingle des incidents isolés, a soutenu hier le président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), M. Michel Pallascio.

M. Pallascio rencontrait les journalistes afin de faire état des efforts faits par la commission pour favoriser l'intégration des jeunes immigrants.

On sait qu'au cours de l'automne, les médias ont fait largement état de deux incidents qui semblaient démontrer l'existence de fortes tensions entre membres de différents groupes ethniques dans les écoles de la CECM. Dans le premier cas, un élève d'origine latino-américaine avait été poignardé à la jambe par des jeunes asiatiques sur un terrain de football voisin de l'école Saint-Luc.

Dans un deuxième cas, un rassemblement de quelques centaines de jeunes près de la polyvalente Lucien-Pagé avait dégénéré en un affrontement au couteau entre Espagnols et Noirs dans la station de métro avoisinante.

Selon M. Pallascio, les médias déforment la réalité lorsqu'ils relèvent de tels incidents aux écoles. «Je ne dis pas que ce n'est pas vrai, mais c'est amplifié, je ne dis pas qu'il n'y a pas certains élèves mêlés à des bagarres, mais ce qui est difficile à prendre, c'est qu'on ne parle pas des efforts qui se font, on ne parle que de faits isolés qui se produisent la plupart du temps en dehors de nos écoles.»

### Pas plus de bagarres

Le président de la CECM soutient qu'il n'y a pas plus de bagarres dans les écoles à forte concentration ethnique que dans les autres. «Quand deux francophones en viennent aux coups, personne n'en parle, soutient-il, mais quand un Blanc et un Noir se battent, ça fait la première page!»

M. Pallascio ajoute que dans toutes les écoles, la violence et le vandalisme ont beaucoup diminué au cours des dernières années.

M. Pallascio souligne en outre qu'on ne doit pas rendre l'école ou les groupes ethniques responsables de la violence qui éclate parfois entre jeunes: «On est en train de mettre sur le dos des étrangers un problème qui ne vient pas de là. On a une société marquée par la violence familiale...»

### Une priorité

«Après l'amélioration du rendement scolaire, l'intégration des élèves des diverses communautés culturelles est notre priorité», a par ailleurs fait savoir M. Pallascio, qui a énuméré les différentes mesures prises en ce sens au cours des dernières années: création

d'un Comité consultatif des groupes ethniques et d'un Office des relations inter-culturelles, affectation de sept conseillers pédagogiques à l'adaptation de l'enseignement aux besoins des jeunes immigrants, embauche de deux agents de liaison, un Haïtien et une Vietnamiennne, chargés de prévenir et de régler les conflits, organisation de séances de per-

fectionnement pour les enseignants, tenue de tables rondes avec les parents et les étudiants des communautés culturelles, etc.

Des mesures pour lesquelles la commission scolaire ne reçoit pratiquement pas de subventions et qui lui coûtent, bon an mal an, au moins \$600 000.

La CECM admet que cela ne suffit pas. Les professeurs du se-

condaire qui ont dans leur classe des élèves qui parlent à peine français, ont besoin d'aide. Ils n'en ont pas toujours, faute d'argent.

Le printemps dernier, la CECM a réclamé du ministère de l'Éducation des subventions supplémentaires de 54 millions pour l'intégration des immigrants. Québec n'a pas encore répondu.

*Noël chez Birks*

## Une surprise agréable

**CADEAU GRATUIT:**  
Recevez une épinglette en perle Majorica avec tout achat de collier en perles Majorica.

Majorica. Les plus belles perles d'imitation du monde. Une touche de luxe toujours de mise. Pour le jour ou le soir. Le lustre brillant et inégalé des perles polies à la main. Notre gamme de colliers, bracelets et boucles d'oreilles comprend des modèles de plusieurs longueurs, et des perles de différentes couleurs et grosseurs. 37,50\$ à 380\$

**BIRKS**

L'emballage gratuit... un cadeau signé Birks.

**BUFFET RAY — TRAITEUR**

Service de buffet froid pour toutes occasions  
Livraison gratuite

**762-9909**

# Cartier

21<sup>er</sup> mai de Cartier

**OGILVY**  
REZ DE CHAUSSEE  
Sainte-Catherine  
angle de la Montagne

**loto-québec**

## Résultats

Tirage du 88-12-07

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 4 853 658,90\$
5/6 +	3 287 618,20\$
5/6	377 1 750,20\$
4/6	19 225 66,00\$
3/6	322 045 10,00\$

Ventes totales: 18 435 702,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 7 500 000,00\$  
Prochain tirage: 88-12-10

No complémentaire: 46

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**C'EST DÉJÀ LE SOLDE DE JANVIER** chez **HELEN PRESTON**

**40% - 50% ET PLUS DE RÉDUCTION**

1243, BOULEVARD LAIRD, VILLE MONT-ROYAL

**C'EST DÉJÀ LE SOLDE DE JANVIER** chez **HELEN PRESTON**

**40% - 50% ET PLUS DE RÉDUCTION**

1243, BOULEVARD LAIRD, VILLE MONT-ROYAL

## Horloges cadeaux

Superbes horloges à pendule de la Forêt Noire. Le charme rustique combiné à la précision du Quartz sans remontage. Boîtiers en laiton laqué. Piles incluses. Garantie Birks de 2 ans.

À gauche: 295\$. À droite: 225\$.

**BIRKS**

# LA PLACE

## PAS DE POLITIQUE JUSTE DES BAS PRIX

# PENTAX

**PENTAX mini sport 35AF**

- Simple facile à utiliser. 35 mm à mise au point automatique.
- Entièrement automatique.

**PRIX LA PLACE \$157**

**PENTAX PC555**

- Entièrement automatique.
- Flash automatique retractable - objectif 2.8
- Minuterie intégrée

**PRIX LA PLACE \$217**

**NOUVEAUTÉ PENTAX zoom 60**

- Zoom léger, compact.
- Zoom 38mm - 60
- Macro intégré.
- Entièrement automatique.

**PRIX LA PLACE \$297**

**NOUVEAU PENTAX zoom 70 S**

- Zoom 35-70
- Macro intégré.
- Minuterie.
- Convient pour photos de nuit.
- Compensation contre-pour.
- Flash entièrement automatique.

**PRIX LA PLACE \$387**

**ÉTUI GRATUIT**  
(val. 19,95\$ avec achat de l'un des 4 appareils-photos ci-dessus (Minisport AF, PC555, Zoom 60, Zoom 70S))

**PENTAX K1000.**  
LA QUALITÉ PENTAX À BAS PRIX

- Mise au point à travers l'objectif.
- Vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000e sec.
- Prise directe pour flash.

**PRIX LA PLACE \$267** (avec lent. 1.7/50mm)

**PENTAX P3** FACILITÉ DE LA PROGRAMMATION ET CREATIVITÉ

DE LA MISE AU POINT MANUELLE

- Choix complet de programmation.
- Mode semi-automatique.
- Code DX.
- Touche pré-sélection de la profondeur de champ.
- Minuterie électronique.
- Lecture d'exposition à travers l'objectif.

**PRIX LA PLACE \$447** (avec zoom 35-70mm)

**PENTAX SF10** Mise au point automatique, mod. SLR 35mm

- Mode programme 22mm
- Mode priorité à l'obturateur
- Mode priorité au diaphragme
- Entièrement manuel avec 22mm
- Flash intégré
- PANNEAU D'ACCÈS (vert d'alignement et de manuel d'instructions)

**PRIX LA PLACE \$397** (boîtier seulement)

**PENTAX SF11**

- Mode automatique. 7 modes.
- Incluant programme action, programme profondeur de champ.
- Flash intégré.
- Réglage du flash à travers l'objectif.

**PRIX LA PLACE \$497** (boîtier seulement)

**SAC POUR ACCESSOIRES DE QUALITÉ PROFESSIONNELLE GRATUIT**  
(val. 69,95\$) à l'achat de l'un des 4 appareils-photos ci-dessus (K1000, P3, SF10, SF11)

**CAMÉRA VIDÉO PENTAX PV-C880A**

- Modèle compact et léger (2.4 lb)
- Obturateur à grande vitesse (1/1200e sec.)
- Zoom 6 à 1
- Macro intégré.
- Intervolomètre encastré
- Lux 7.
- Micropivotant intégré.

**PRIX LA PLACE \$1597**

**OBJECTIFS PENTAX POUR MISE AU POINT AUTOMATIQUE**

Objectif zoom, série F, 35-70mm	\$257
Objectif zoom, série F, 35-105mm	\$297
Objectif zoom, série F, 70-210mm	\$387

(Le prix inclut le rabais Pentax)

**OBJECTIFS TAKUMAR À MISE AU POINT AUTOMATIQUE**

Série F 28-80	\$277	Série F 70-200	297\$
---------------	-------	----------------	-------

**OBJECTIFS TAKUMAR POUR MISE AU POINT MANUELLE**

Takumar A 28mm	\$77	Takumar A 28-80mm	\$177
Takumar A 70-200mm	\$187		

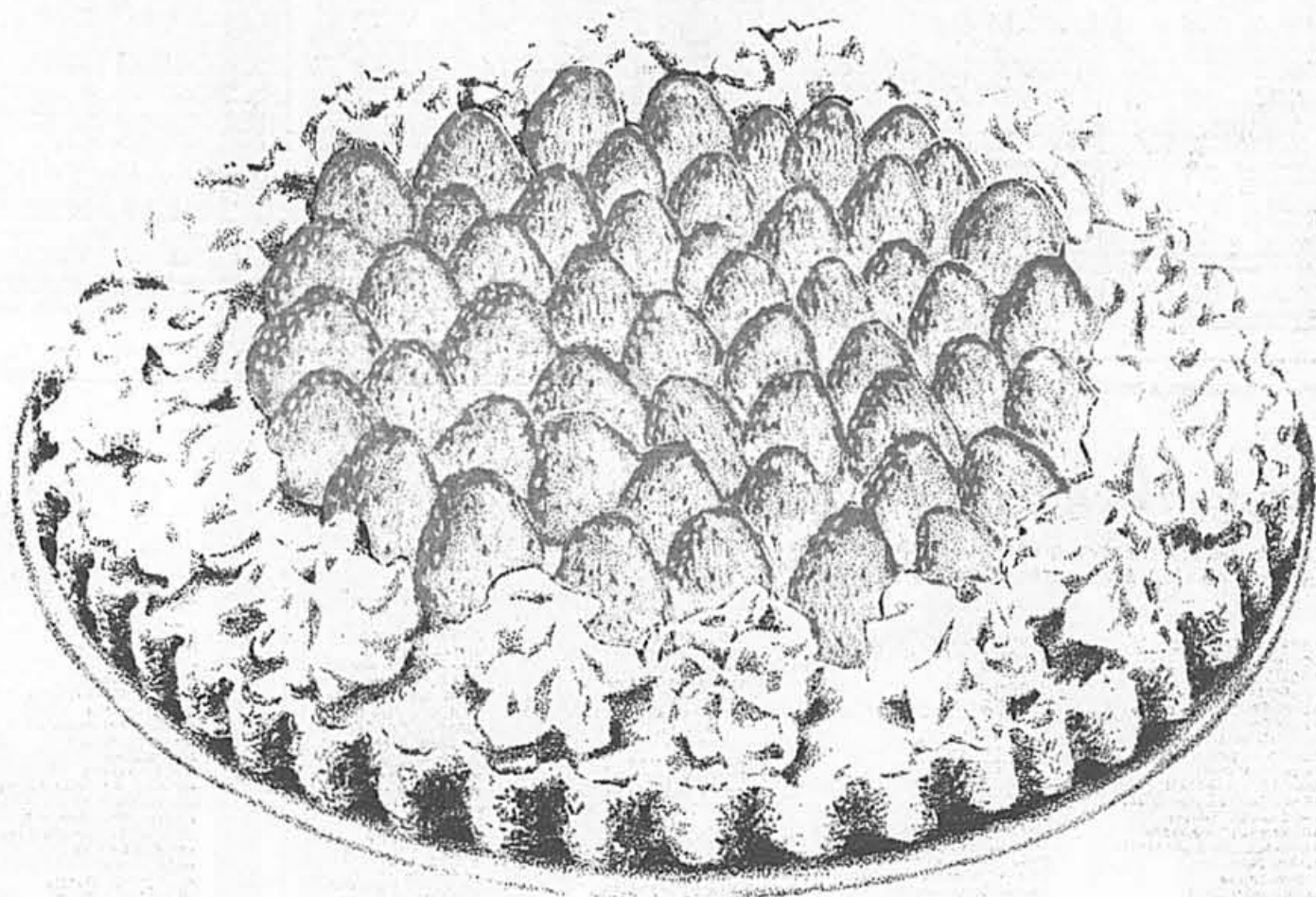
**CERTIFICAT CADEAU LA PLACE**

offert par \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ \$20

Un certificat-cadeau La Place un présent idéal pour le temps des fêtes

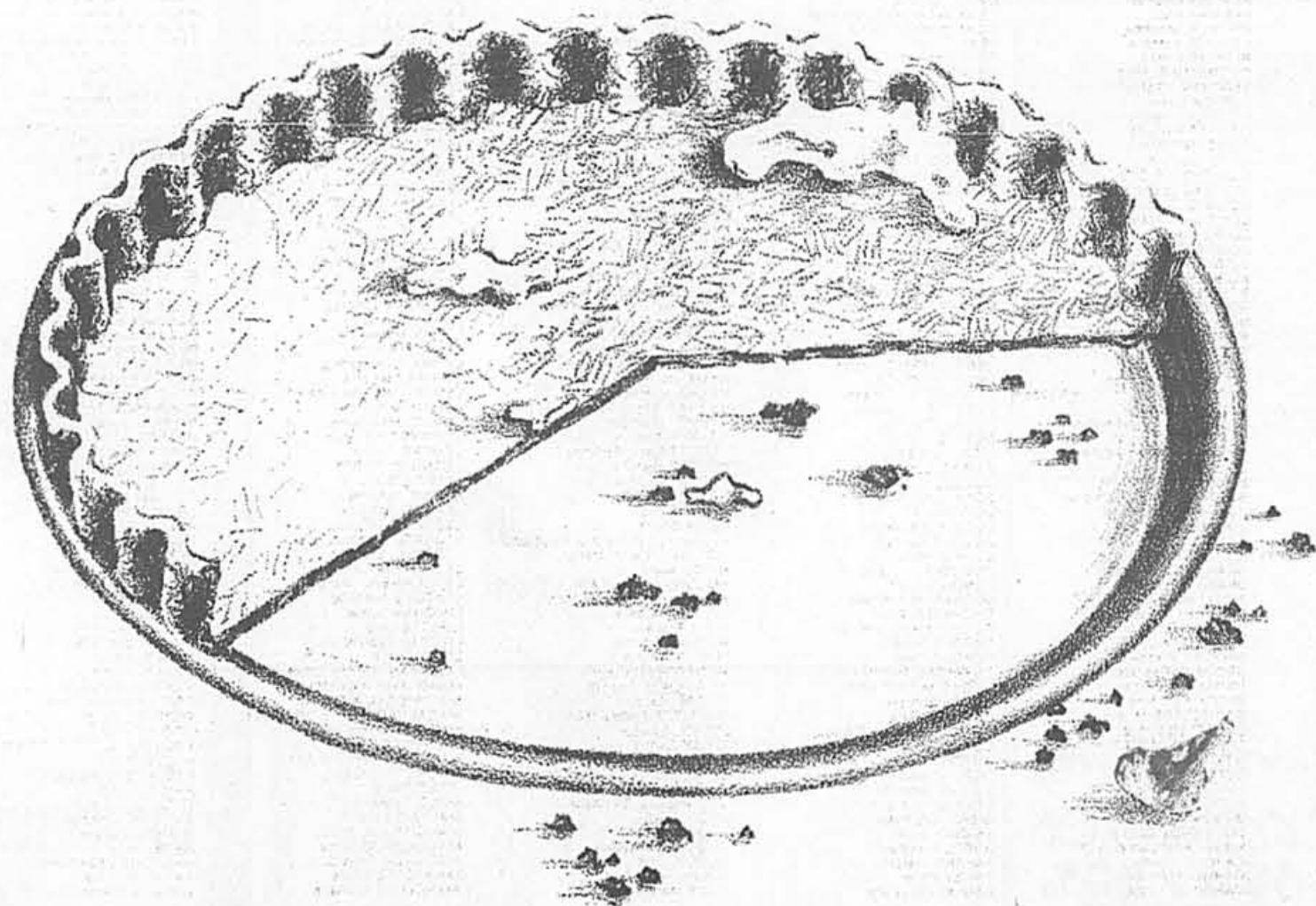
**LA PLACE**  
2050 boul. St-Laurent

Quand on parle couverture de marché,  
La Presse partage le gâteau  
avec ses concurrents.



La Presse informe chaque semaine 698 500\* lecteurs du Montréal métropolitain dont 40,4 % de la population francophone. Mieux que cela, La Presse est lue par près d'un demi-million de personnes chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi.

C'est quand on parle profil des lecteurs  
qu'elle devient trop gourmande  
pour laisser le meilleur.



La Presse touche 698 500\* personnes à Montréal chaque semaine, dont 410 100 tous les jours, du lundi au vendredi. C'est avec le profil de son lectorat que La Presse fait la différence.

- 60,2 % des lecteurs de La Presse ont un revenu familial de 35 000 \$ et plus.
- 67,3 % de ses lecteurs ont étudié au cégep ou à l'université.

Les derniers résultats de NADbank 88 confirment que La Presse est un véhicule de masse des plus intéressants pour vos annonces, quelles qu'elles soient.

**La Presse**

Des lecteurs de qualité en quantité

# Des coquerelles en quantité industrielle!

RAYMOND GERVAIS

«Un restaurateur ne devrait pas se contenter uniquement d'améliorer à 75 p. cent la propreté de son établissement mais bien de le garder toujours propre à 100 p. cent».

C'est ce qu'a déclaré hier le juge Roger Pigeon de la Cour municipale de Montréal au moment où il rendait sa sentence dans le cas du *Café Le Nouveau Lotus (Est) Enr.* accusé de malpropreté générale et d'avoir eu des coquerelles en quantité presque industrielle.

D'après les témoignages entendus, il y aurait même actuellement plus de coquerelles dans le restaurant qu'au moment où l'infraction a été constatée le 22 juin 1988.

Le 6 décembre, deux inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division de l'hygiène publique, se présentaient au restaurant afin de vérifier si la situation s'était améliorée par rapport au mois de juin. Les fonctionnaires ont constaté qu'il y avait eu amélioration au chapitre de la propreté, mais qu'il y avait beaucoup plus de blattes qu'au moment de leur première visite.

Les inspecteurs ont même noté qu'il y avait maintenant des blattes dans les contenants de nourriture.

Le restaurant, situé au 5681, rue Hochelaga, à Montréal, avait été visité une première fois au mois de mars dernier et les inspecteurs avaient alors signifié au restaurateur ce qu'il devait faire pour améliorer la situation.

Au mois de juin, les inspecteurs avaient remarqué que les portes intérieures des réfrigérateurs étaient rouillées et recouvertes de moisissures tandis que les tablettes étaient encollées d'aliments séchés. Il y avait aussi des aliments séchés sous les tables de travail, sous les tablettes ainsi que sur la vaisselle, les chaudrons et les casseroles.

«Les inspecteurs ont même noté que «la vaisselle était sale».

Une forte odeur se dégageait de la salle des toilettes et les appareils étaient très sales.

Les fonctionnaires avaient aussi découvert des blattes dans le réchaud à aliments qui ne fonctionnait plus.

L'avocat de la défense a reconnu que son client avait de sérieux problèmes avec les coquerelles et qu'il avait retenu les services d'un exterminateur à toutes les deux semaines.

En défense, l'avocat a affirmé

au juge Pigeon que le restaurant de son client était situé dans un très vieil immeuble et que les blattes étaient très difficiles à exterminer.

Avant de rendre sa sentence, le juge Pigeon a déclaré qu'il trouvait plus que raisonnables les amendes suggérées par la couronne. Il a donc condamné le restaurateur à des amendes de \$500

pour la malpropreté et à \$800 pour les coquerelles.

Dans une autre salle de la Cour municipale, le juge Louis-Jacques Léger a condamné hier à \$500 d'amende M. John Michakis, propriétaire du restaurant *Trois Coeurs Enr.*, situé au 8640, Place Chaumont à Anjou.

M. Michakis était accusé d'avoir gardé des rebuts dans un

bac à déchets qui dégageaient de mauvaises odeurs et qui étaient accessibles aux animaux.

L'infraction reprochée remonte au 15 juillet dernier. Selon les témoignages entendus, la situation serait maintenant corrigée.

L'avocat de la défense a même précisé au tribunal que son client avait dépensé \$1200 pour remédier à la situation.

## \* FOURRURES \* DIRECTEMENT DU GROSSISTE AUCUN INTERMÉDIAIRE HAMEL FOURRURES

416, boul. de Maisonneuve ouest, 9e étage, 1 (514) 849-4245 ou, à l'extérieur de Montréal, appelez sans frais le 1 (800) 361-7277.

## VENTE DE DUVETS

Couettes en duvet d'oie satiné à partir de	Housses pour duvet à partir de	Oreillers en duvet à partir de
Jumeau 119\$	59\$ Standard	45\$
Double 149\$	69\$ «Queen»	55\$
«Queen» 169\$	79\$ «King»	65\$
«King» 209\$	89\$	

## VENTE DE FUTONS

Futon 6' à partir de	Basé plante à partir de	Housses pour futon à partir de
Jumeau 79\$	79\$	34\$
Double 99\$	99\$	44\$
«Queen» 119\$	119\$	54\$

Couettes pour bébé disponibles

Pourquoi payer le plein prix?

Achetez directement du manufacturier et économisez!

## LES DUVETS UNGAVA

10, av. des Pins ouest, 2e étage (coin boul. St-Laurent)

287-9276

## RÉSULTATS DE L'EXAMEN FINAL UNIFORME

L'Ordre des comptables agréés du Québec félicite les candidats qui ont réussi l'Examen final uniforme de 1988, étape essentielle dans l'obtention du titre de C.A.



- |   |   |   |  |   |
|---|---|---|--|---|
| ABDEL-MALEK Hala<br>ACHIM Pierre<br>AGELIS John<br>AKERMAN Harold Joel<br>ALAIN Benoit<br>ALAIN France<br>ALBERT René<br>ALPIN Brigitte<br>ALLAIRE Michel<br>AMICARELLI Michèle<br>ARMSTRONG Susan Elizabeth<br>ARSENAULT Sylvain<br>ARSENAULT Réjeanne<br>ASPHALL David Christopher<br>AUBIN Denis<br>AUBIN Louise<br>AUBUCHON Louis<br>AUDET Serge<br>BAER Daniel A.<br>BAUER Jitka Judy<br>BALHAZARD Jacques<br>BARIBEAU Mario<br>BARRIL Josée<br>BARRY Linda Diane<br>BASTIEN France J.<br>BASTONNAIS Mario<br>BEAUCHEMIN Paul<br>BEAUDOIN Ginette<br>BEAUDOIN Jacques<br>BEAUDOIN Marie-Claire<br>BEAUDOIN Sophie Martine<br>BEAULAC Gylaine<br>BEAULIEU Liliane<br>BEAUMIER Fernand C.<br>BEAUREGARD Jean-François<br>BEAUREGARD Lynda<br>BEAUREGARD Lynda<br>BEAUXJOUR Mario<br>BEAUVAIS Isabelle<br>BEDARD Anthony<br>BEDARD Marie<br>BEGIN Johanne<br>BEGIN Pierre<br>BEHMCARAM Avvy<br>BELANGER Anne-Marie<br>BELANGER François<br>BELANGER Josée<br>BELANGER Joel<br>BELHACHEUR Pierre<br>BELVEAU Jean-Luc<br>BELLEMARE Alain<br>BENARD Daniel<br>BENGUEREL Line<br>BERGERON Luc<br>BERGERON Sylvain<br>BERNARD Isabelle<br>BERNARD Richard<br>BERNIER André-Bruno<br>BERNIER Chantal<br>BERNIER Eric<br>BERNIER Johanne<br>BERNIER Nathalie<br>BERNIER Roger<br>BERTHIAUME Alain<br>BERTRAND Gaëtan<br>BESNER Carmen J.<br>BILODEAU Hugues<br>BINETTE Nathalie<br>BISSONNET Mario<br>BLAIS Bernard<br>BLANCHETTE Gilles<br>BLUTEAU Josée<br>BOILARD Céline<br>BOILY Jean-François<br>BOIRE France<br>BOISVERT Alain-Yves<br>BOISVERT Carole<br>BOISVERT Charles<br>BOISVERT François<br>BOISVERT Luca<br>BOISVERT Sylvain<br>BORDELEAU Daniel<br>BOUCHARD Marc<br>BOUCHARD Pascal<br>BOUCHARD Thomas<br>BOUDREAU Joseph Alain Valmont<br>BOURASSA Diane<br>BOURBEAU Jean-Philippe<br>BOURDON Caroline<br>BOURGEOIS Henri-Jean<br>BOURGEOIS Madeleine<br>BOURGEOIS Nathalie<br>BOURSIER Jean-François<br>BOUTHETTE Louise<br>BOUTHILLIER Paul<br>BOUTOT Rina<br>BRANCHAUD Manon<br>BRASSARD Martin<br>BRIAU Marie-Claude<br>BRILLANT Madeleine<br>BRISON Roch D.<br>BROCHU Claude<br>BROCHU France<br>BRODEUR Pascale<br>BRODEUR Sophie<br>BRODTMAN Lorne Steven<br>BROUILLARD Michel<br>BRUNELLE Lynda<br>BRUNELLE Marie-France<br>BRUNET Sylvie<br>BUFFONE Pasquale<br>BUISSON Pierre<br>BURKE André<br>BURON Daniel<br>BUSSIERES Dany P.<br>BUSSIERES Daniel Guy<br>CAPONI Alberto<br>CARDIN François<br>CARDINAL Lucie | CAREY Pierrette<br>CARON Claire<br>CARON Gilles<br>CARON Robert<br>CARRA Sandra<br>CARRIER Bertrand<br>CARRIER Hélène<br>CARRIER Laurent<br>CARRIERE Line<br>CATALOGNA Robert<br>CAVIS Basil<br>CAYER Josée<br>CHAN CHUN KONG Isabelle<br>CHARBONNEAU Diane<br>CHARBONNEAU M. Gilberte Louise<br>CHARETTE Marc<br>CHARRON Claude R.<br>CHARTRAND Guy<br>CHARTRAND Josée<br>CHARTRAND Sylvie<br>CHATEAUNEUF Michel<br>CHAURETTE André<br>CHAURETTE Julie<br>CHAUSSE Dominique<br>CHAYER Claude<br>CHAYER Lucas<br>CHIBANI Kamal<br>CHORAN Nathan<br>CHRETIEN Jean-Yves<br>CHRETIEN Josée<br>CLAMEN Warren Mark<br>CLOUTIER Michel<br>COSETTE Sylvie Yolande<br>COTE Alain<br>COTE Marie Alphonse<br>COURTEMARCHE Line<br>DELANGER Anne-Françoise<br>COUJURE Marie Chantal<br>CREPEAU Martine<br>CROWE Stephen Henry<br>CYR Jean-Pierre<br>DAQUILA André<br>DONOFRIO Giuseppe<br>DAGONAIS Guy<br>DAGUE Jacques<br>DAGUEAU Martin<br>DALPE Nathalie<br>DANCOSE Yvonne<br>DANIS Luc<br>DAVALT Claude<br>DAVID Isabelle<br>DE MONTEBRUN Louis José<br>DE MONTIGNY Denis<br>DEAC Titus<br>DEFOY Manon<br>DELAGE Carole<br>DELORME Marc<br>DEMELLE Sylvain<br>DEMOY Marie<br>DEPAULT Marjorie<br>DES ORMEAUX Claire<br>DES ROCHERS Nathalie<br>DES SERRES Nathalie<br>DESBIENS Pierre-Yves<br>DESCHAMPS Marc<br>DESCHENES Gina Louise<br>DESCHENES Simon<br>DESFORT Marie-France<br>DESJARDINS Benoit<br>DESJARDINS Ivan<br>DESJARDINS Michèle<br>DESJARDINS Vincent<br>DESLAURIERS Richard<br>DESMARAIS Daniel<br>DESMARAIS Martine<br>DESROSIERS Christine<br>DESROSIERS Guy<br>DESROSIERS Johanne<br>DI BETTA Anneliese<br>DI GIORGIO Ted<br>DILES Christina<br>DION Normande<br>DIONNE Lucie<br>DOLBEC Yvon<br>DONOHUE Kerry Lynn<br>DORÉ Marc<br>DORÉ Marie-Josée<br>DOUCET Bertrand<br>DUBE Jacques<br>DUBOIS Frank-Eric<br>DUBUC Sylvain<br>DUCHARME Nathalie<br>DUCHESNE Anik<br>DUCHESNEAU Isabelle<br>DUFOUR Sylvain<br>DUFOUR Yves<br>DUFFRESNE Rémi<br>DUGAS Marie-France<br>DUGAS Sylvain<br>DUMAIS Sylvie<br>DUNTON Thomas Elbert<br>DUNLESSIS Sonia<br>DUPONT Daniel<br>DUPONT Nathalie<br>DUPONT Jacques<br>DUQUETTE Marie<br>DURIVAGE Yves<br>EMOND Bruno<br>ENGEL Stephen<br>FAFARD Martin<br>FANEY Anne<br>FAULKNER Liliane | FEELEY Donna<br>FERLAND Mario<br>FERREIRA Lionel<br>FILIAULT Martine<br>FILION Edith<br>FILLION Nathalie<br>FONTAINE Paul<br>FORCIER Luc<br>FORTGUES Pascale<br>FORTY Jean-Martin<br>FORTIN Chantal<br>FORTIN Marjorie<br>FORTIN Sylvie-Marie<br>FORTIN Marie-Dominique<br>FOSTER Thérèse<br>FOURNIEUR Jean-Marc<br>FOURNIER Lucie<br>FOURNIER Manon<br>FOURNIER Robert<br>FRASER Sheila<br>FRECHON André<br>FRENETTE Yves<br>FRIGON Marie-Claude<br>FUSEY Jean-François<br>GABRAY André<br>GAGNON Danielle Paquerette<br>GAGNON Renelle<br>GALASZI Piroska<br>GARNEAU Simon<br>GAUMOND Alain<br>GAUTHIER Dany<br>GAUTHIER Josée<br>GAUTHIER Paul J.<br>GAUTHIER Paul Guy<br>GAUVREAU Denis<br>GELHAY Wendy J.<br>GENDREAU Pierre<br>GENDRON Claude<br>GERVAIS Lucie<br>GERVAIS Lucie<br>GIGUERE Gaëtan<br>GIGUERE Suzanne<br>GIGUERE Sylvie<br>GILBERT Nathalie<br>GILLMAN Peter Jeffrey<br>GUYER Anne-Marie<br>GIRARD Ann<br>GIRARD Carole<br>GIRAULT Myrielle<br>GIRAULT Suzanne<br>GLASSPOOLE James Harold<br>GLEKAS Dimitra Athena<br>GMORA Franklin Merrick<br>GODIN André<br>GODIN Jean-François<br>GODIN Sylvie S.<br>GOSSELIN France<br>GOSSELIN Lynn<br>GOSSELIN Marie-France<br>GOUDIN Marie<br>GOULET Guy<br>GOULET Peter R.<br>GOULIANY Caroline<br>GOULIANY Marie-France<br>GRAVEL Nathalie<br>GREEN Michael John<br>GREENFIELD Leonard<br>GREGOIRE Jean D.<br>GREGOIRE Dominique<br>GREGOIRE Jocelyn<br>GREISS Raik<br>GUAY Claude L.<br>GUYER Robert A.<br>GUERTIN Réal<br>GUILBERT Raymond<br>GUILBERT Nathalie<br>GUILLETTE Gaston<br>GUILLETTE Manon<br>HALLEE Carole<br>HAMEL Josée-Carole<br>HAMELIN Marie-France<br>HAMELIN Richard<br>HANNA Nadim<br>HARRAR Tsevy Steve<br>HARVEY Nathalie<br>HEBERT Ann<br>HEBERT Louis Philippe<br>HEBERT Marjorie<br>HEBERT Sophie<br>HEFT Nina Beth<br>HEON Gilles<br>HEON Josée<br>HIMBAULT Richard J. Raymond<br>HOANG Thi Kim Trang<br>HOGG Allan<br>HOLLOWKA Helen Ann<br>HOROVITCH-TABAC Ivan<br>HOUE Nathalie<br>HOUE Josée<br>HOUE Michelle<br>HOUE Sophie<br>HUBERDEAU Claude<br>HUGUEROY Chantal<br>HUPPE Nancy<br>IANNETTA Felicia Maria<br>ISABEL Louise<br>ISHAK Samia<br>JASMIN François<br>JETTE François Gilles<br>JETTE Pierre<br>JOANNETTE Stéphanie<br>JOBLE Joëlle<br>JOBIN Pierre<br>JODDIN Constance<br>JODDIN Eric<br>JOLY Richard Jr.<br>JOLY Marc A. | JOSEPH Claude<br>JOYAL Marc<br>KAKRIDONIS Angela<br>KASSOUF Tarek<br>KERR William Sterling<br>KERZNER Gail Debra<br>KIELISZCZYK Wanda<br>KILAMBI Ragnhild<br>KIROUAC Pierre P.<br>KHOS Jeffrey<br>KRUMMEN Martina<br>LABERGE Caroline<br>LABERGE Norman<br>LACROIX Christine<br>LABROSSE Denis<br>LACERTE Denis<br>LACHAMBE Martin<br>LACOMBE Claude<br>LACROIX Sylvane-Ronée<br>LAFAILLE Gilles<br>LAFLEUR Lucie<br>LAFLEUR Gilles Junior<br>LAFOND Eric<br>LAFONTAINE Anne<br>LAFOURNAISE Jean<br>LAGUEUX Céline<br>LAJUNESSE Alain<br>LALLIER Sylvie<br>LALONDE André<br>LALONDE Lyne A.<br>LALONDE Pierre<br>LAMARRE Annie<br>LAMBERT Brigitte<br>LAMBERT Carole<br>LAMBERT Michel<br>LAMOTHE Johanne<br>LAMOUREUX Gabrielle Diane M.<br>LAMOUREUX Gilles<br>LAMY Nicole<br>LANDRY Anne-Marie<br>LANDRY Suzanne<br>LANGEVIN Anne-Marie<br>LANTAGNE Anne-Marie<br>LANTAGNE Françoise<br>LAPIERRE François<br>LAPIERRE Ghislaine<br>LAPORTE Christine<br>LAPORTE Josée Guy<br>PARADIS Mario<br>PARE Edith<br>PARE Lyne<br>PARE Marie-Claude<br>PAREY Corinne<br>PAULETTO Catherine<br>PAYETTE Sylvain<br>PAYEUR Marc G.<br>PEARNE Theodore Samuel<br>PELJOT-CHARROST Thierry<br>PELCHAT Lyne<br>PELCHAT Pierre<br>PELLETIER Nathalie<br>PELLETIER Michel<br>PELLETIER Nathalie Jeanine<br>PELLETIER Sylvie<br>PERREAU Guy<br>PERREAU Charles Yves<br>PERRON Luc<br>PETRONNE Dine<br>PHANEUF Brigitte<br>PHANEUF Charles Yves<br>PHO Tu-Lam<br>PICARD Martine<br>PICARD Sylvie<br>PICARD Sylvain<br>PIERRE Thomas<br>PILON Edith<br>PILON Nathalie<br>PILON Serge<br>PILON Stéphane<br>PILOTE Sylvain<br>PLAENE Rosemarie<br>PLAISANCE Roger<br>POIRE Claude<br>POIRIER Christine R.<br>POIRIER Carol<br>POIRIER Paul<br>POIRIER Michèle R.<br>POIRIER Patricia<br>POITRAS Jacques<br>POITRAS Yves<br>POMERLEAU Line<br>POPOLIZIO Salvatore<br>POTVIN Alice<br>POTVIN Denis<br>POTVIN Suzanne<br>POULIN Bernard<br>POULIN Gilles<br>POULIN Serge<br>PRATTE Jean-Guy<br>PRICE Caroline Vere<br>PRINCIPE Serge<br>PROULX Isabelle<br>PROVENCAL CÔTE Johanne<br>RACINE Nicole<br>RADIN Perry Stephen<br>RAICHE Denis<br>RAQUEPAS Alain<br>RAVIS Loti<br>RAVERDA Lucie<br>RENE Denis<br>RHEAUME Jean-Marc<br>RHEAUME Lise<br>RHEAUME Nathalie | RICARD Jean<br>RICHARD Jacqueline<br>RICHARD Marie-Yvon<br>RICHARD Sylvie<br>RICHIER François<br>RICHIER Nathalie<br>RICHIEAU Johanne<br>RIOUX Lise<br>ROBERT Michèle<br>ROBIN Marc<br>ROBIN Michèle-Lina<br>ROCHETTE Michel<br>ROCHON Anne-Marie<br>RODIER Mario<br>ROGERS Maureen<br>ROMAN Peter<br>ROUSSEAU Chantal<br>ROSE Raymond Jr.<br>ROULEAU André<br>ROUSSOS Stratos Steve<br>ROUQUET Chantal<br>ROUXEL Marjorie<br>ROY Brigitte<br>ROY Louise<br>ROY Mario<br>RUEST Michel<br>RUSENSTROM Nelson E.<br>RUTTENBERG Maria<br>RYBINSKI John Stephen<br>SAUVAGE Manon<br>SAVARD Antonin<br>SCHENK Howard<br>SHADE Marc Allen<br>SIMARD Brigitte H.<br>SIMARD<br>SIMARD Marc<br>SIMARD Nicole<br>SIMARD Richard<br>SIMKUS Nancy<br>SIRARD Danny<br>SIROIS Martin<br>SIROIS Pauline<br>SLATTOTA Giuseppina Lina<br>PALUS Allan Stephen<br>PANG Yuk Chun<br>PANJU Masanori<br>PAPILLON Pierre<br>PAPIERRE Françoise<br>PAQUET Chantal<br>PAQUET Ghislaine<br>PARADIS Gilles<br>PARADIS Josée Guy<br>PARADIS Mario<br>PARE Edith<br>PARE Lyne<br>PARE Marie-Claude<br>PAREY Corinne<br>PAULETTO Catherine<br>PAYETTE Sylvain<br>PAYEUR Marc G.<br>PEARNE Theodore Samuel<br>PELJOT-CHARROST Thierry<br>PELCHAT Lyne<br>PELCHAT Pierre<br>PELLETIER Nathalie<br>PELLETIER Michel<br>PELLETIER Nathalie Jeanine<br>PELLETIER Sylvie<br>PERREAU Guy<br>PERREAU Charles Yves<br>PERRON Luc<br>PETRONNE Dine<br>PHANEUF Brigitte<br>PHANEUF Charles Yves<br>PHO Tu-Lam<br>PICARD Martine<br>PICARD Sylvie<br>PICARD Sylvain<br>PIERRE Thomas<br>PILON Edith<br>PILON Nathalie<br>PILON Serge<br>PILON Stéphane<br>PILOTE Sylvain<br>PLAENE Rosemarie<br>PLAISANCE Roger<br>POIRE Claude<br>POIRIER Christine R.<br>POIRIER Carol<br>POIRIER Paul<br>POIRIER Michèle R.<br>POIRIER Patricia<br>POITRAS Jacques<br>POITRAS Yves<br>POMERLEAU Line<br>POPOLIZIO Salvatore<br>POTVIN Alice<br>POTVIN Denis<br>POTVIN Suzanne<br>POULIN Bernard<br>POULIN Gilles<br>POULIN Serge<br>PRATTE Jean-Guy<br>PRICE Caroline Vere<br>PRINCIPE Serge<br>PROULX Isabelle<br>PROVENCAL CÔTE Johanne<br>RACINE Nicole<br>RADIN Perry Stephen<br>RAICHE Denis<br>RAQUEPAS Alain<br>RAVIS Loti<br>RAVERDA Lucie<br>RENE Denis<br>RHEAUME Jean-Marc<br>RHEAUME Lise<br>RHEAUME Nathalie |
|---|---|---|--|---|

## Val de l'Anse: zonage modifié

FLORIAN BERNARD

Le luxueux immeuble Val de l'Anse, dont une partie avait été construite sur un terrain zoné à l'usage d'un parc, dans l'île des Soeurs, n'aura pas à être partiellement démolit. La situation a maintenant été régularisée par le conseil municipal de Verdun et les propriétaires-électeurs.

Le règlement modifiant le zonage de la parcelle de terrain faisant l'objet du litige, a été adopté sans opposition. Aucun électeur ne s'est présenté dans le but de s'opposer aux modifications demandées par le conseil.

L'irrégularité touchant l'immeuble Val de l'Anse avait été soulevée par l'Association des propriétaires de l'île des Soeurs et son président, Me Luc Rainville. Pourtant, au cours de la période allouée à la signature du registre des électeurs, aucun représentant de l'Association ne s'est présenté pour s'opposer à l'adoption du règlement de modification de zonage.

Quant aux propriétaires du Val de l'Anse, ils sont maintenant très soulagés puisque la démolition partielle de l'immeuble aurait non seulement défiguré l'architecture de l'ensemble, mais elle aurait en outre entraîné des frais considérables.

## Sapin... scintillant

Agence France Presse  
PARIS

Décoré de bijoux en guise de guirlandes, le sapin de Noël le plus cher du monde a été exposé hier à Paris pendant quelques heures, et sous bonne garde, à l'intérieur de l'immeuble où vient de s'installer le joaillier Cartier.

Le précieux arbre de Noël valait la bagatelle de 100 millions de francs (\$16 millions).

Le conifère portait des bijoux représentant des thèmes animaliers, chers à la maison Cartier, de la nouvelle collection du joaillier.



LOUISE OVERBEEK  
UQAM  
1re au Canada  
1re au Québec



DANIEL BAER  
Université McGill  
2e au Canada  
2e au Québec



CHARLES LÉO PERRON  
UQAM  
5e au Canada  
3e au Québec

## LAURÉATS

FRANCE BROCHU  
UQAM  
6e au Canada  
4e au Québec

NATHALIE LEMAY  
Université Laval  
7e au Canada  
5e au Québec

HEATHER ELLEN STUPP  
Université McGill  
9e au Canada  
6e au Québec

YVES FRENETTE  
Université Laval  
10e au Canada  
7e au Québec

TED DI GIORGIO  
Université Concordia  
11e au Canada (ex-aequo)  
8e au Québec (ex-aequo)

NATHALIE LESSARD  
Université Sherbrooke  
11e au Canada (ex-aequo)  
8e au Québec (ex-aequo)

DANIELLE MORIN  
UQAM  
18e au Canada  
10e au Québec

BASIL CAVIS  
Université McGill  
19e au Canada  
11e au Québec

**Pas de risques à prendre, quand faut se rendre!**

Voyageur et Parbus n'égalent plus fiabilité. Les longs conflits de travail provoquent pannes, erreurs et retards. Pour être certain de vous rendre ou de bien acheminer vos colis, d'autres moyens existent. Utilisez-les, c'est plus prudent!

FESP  
CSN

La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Education. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Madame Christiane Labrie et Monsieur Louis Emond, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques. Pour renseignements: Celine Landry (514) 285-6890

# La Presse

A la Commission scolaire de Châteauguay, le français on l'utilise partout.



COMMISSION SCOLAIRE DE CHATEAUGUAY

## DES SIX-DOUZE

SEMAINE DU 29 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 1988



### À PROPOS

Bonjour. Le compte à rebours est commencé. Oui, oui nous sommes tous pareils. Nous comptons le nombre de jours de classe qu'il reste d'ici aux vacances des Fêtes. C'est tout à fait normal puisque tous, élèves, professeurs, parents, nous avons hâte à ce congé si attendu. Durant ce repos bien mérité, il y a sûrement parmi nos lecteurs des sportifs qui pratiqueront leurs sports favoris. Attention! ne vous lancez pas à corps perdu dans la pratique d'un sport sans y être préparés. Donnez une petite chance à votre système musculaire de se mettre en forme. Les exercices d'assouplissement et la course sont recommandés à peu près un mois à l'avance. Pour les adeptes du ski alpin, voici une statistique peu encourageante concernant le groupe d'âge de 5 à 19 ans: trois fois plus de blessures que leurs aînés. La cause, pour au moins la moitié des accidents, serait la vitesse excessive sur les pentes. Une bonne condition physique + la prudence = de belles vacances. Bonjour et bons exercices.

Christiane Labrie  
Louis Emond  
La Presse  
Service de la promotion  
Montréal H2Y 1K9

### JEUNES JOURNALISTES

Chère Presse des 6-12. (...) Je trouve votre page très intéressante. Je la lis à toutes les semaines. Je lis toutes les chroniques et j'aime bien ça. J'aime bien la mascotte du Club. Et vos concours sont bien le fun et passionnants. J'ai aimé beaucoup la chronique sur la police verte. J'espère qu'ils feront du beau travail. (...) Bravo pour La Presse des 6-12. C'est super!

Josée Despaties  
10 ans, 4e année  
Ecole Aux-Quatre-Vents  
Mascouche

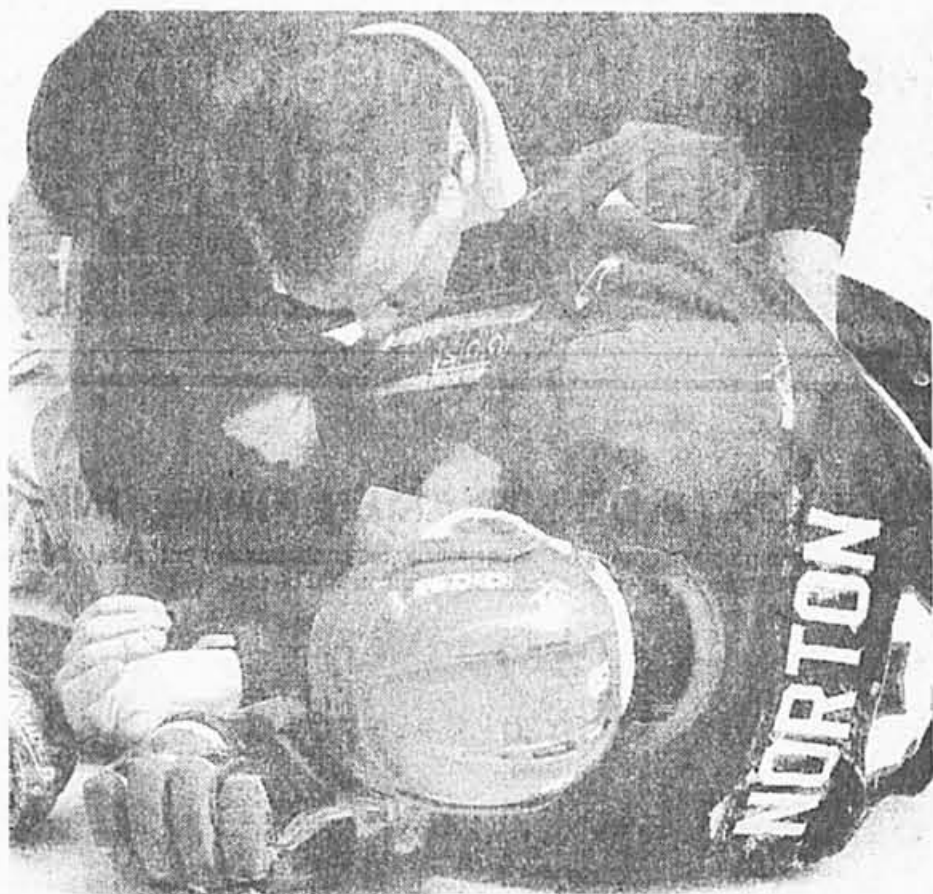
### NOUVELLE EXPRESS



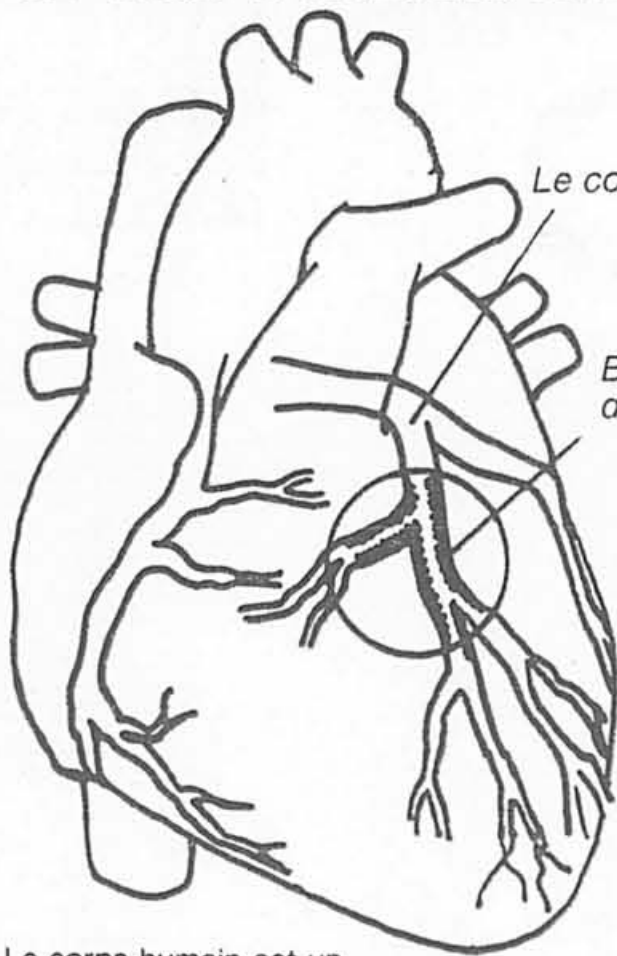
Si la Nature voulait éliminer le Bangladesh de la carte du monde, elle ne s'y prendrait pas autrement. Après les inondations de septembre et d'octobre, qui ont fait des milliers de victimes, un cyclone d'une violence inouïe a dévasté ce pays la semaine dernière, faisant 600 morts et plus d'un milliard de disparus. Des pluies, accompagnées de vents de 180 km à l'heure, ont provoqué des inondations et détruit des milliers de demeures. Quand le mauvais sort s'acharne...

## On veut jouer, pas se battre

Le hockey a de nombreuses vedettes ou idoles. Lorsque ces célébrités se font punir ou suspendre pour quelque temps, les partisans ne sont pas toujours heureux. La Ligue nationale de hockey doit se donner les moyens de contrer la violence et la brutalité au hockey. Et un de ces moyens, il s'appelle Brian O'Neill. Il doit voir à tout l'aspect discipline du hockey. Sa tâche est difficile et souvent ingrate parce qu'il doit sévir. Le Canadien en sait quelque chose puisqu'il y a eu récemment des suspensions, comme celles de Craig Ludwig et de Stéphane Richer. Ce dernier a été suspendu pour dix matchs consécutifs. Ses coéquipiers ont eu matière à réflexion. Cela peut rappeler que l'enjeu de ce sport est de compter des buts et non de compter des blessés.



## NATURELLEMENT Le rayon laser à la rescousse



Le coeur vue de face

Blocage partiel d'une artère

Le corps humain est un territoire de vie. Et comme la plupart des territoires, il faut savoir le défendre contre ses ennemis: les microbes, les blessures, les maladies nerveuses ou mentales et la mauvaise alimentation pour ne nommer que les plus évidents. L'un des «soldats» que la mauvaise alimentation envoie au combat se nomme cholestérol. Et il n'agit pas seul. Bien souvent, il faudrait plutôt parler d'un véritable régiment. Son champ de bataille: les cellules sanguines. Sa tactique: bloquer, par sa seule présence, le plus grand nombre possible d'artères. Ainsi le sang circule mal et des problèmes cardio-vasculaires ou des maladies telles que l'artériosclérose ne tardent pas à apparaître. Notre moyen de défense contre ce redoutable antagoniste consistait, jusqu'à présent, en une opération assez risquée appelée «pontage coronarien». Il s'agissait de remplacer le segment d'artère bloqué par un autre plus sain et plus libre, pris

ailleurs dans le corps. C'est une opération longue et délicate, et la convalescence s'étire sur trois ou quatre mois après l'intervention. Cependant, depuis mars 1988, l'Institut de cardiologie de Montréal utilise une nouvelle arme pour débloquent les artères envahies par le cholestérol: le rayon laser. On introduit d'abord un fil métallique grâce à une petite incision faite à l'aîne. On le «glisse» ensuite jusqu'à l'artère bloquée. Puis on transmet le rayon laser par ce fil et on désintègre les débris qui empêchent le sang de circuler librement. Après une semaine de convalescence, le patient est de nouveau sur pied. L'utilisateur de cette méthode, le Dr Gilles Côté, affirme toutefois que l'opération comporte certains risques minimes comme la perforation d'une artère. Mais compte tenu des résultats positifs obtenus grâce au laser et des dangers plus grands du pontage coronarien, la guerre justifie les moyens.

### CONCOURS MUSICAL

Voici les noms des trois gagnants des billets pour le concert de la série «Les matins symphoniques 'Métro'» du 14 décembre. La réponse à la question: la note *la*. Chaque gagnant recevra 32 billets. Il s'agit de Mélanie Hotte de Pierrefonds, des élèves de la classe 601 de l'école Notre-Dame-des-Rapides à LaSalle et de Sarah-Eve Hammond de l'école du Moulin à Repentigny. Bravo à tous!



### CONCOURS LES NOËLS DU MONDE

Comment se fête Noël dans les autres pays du monde? Écrivez-nous sur ce thème ou envoyez-nous un dessin, et vous aurez la chance de gagner des billets pour aller voir les spectacles des Fêtes présentés par les jeunes dans le cadre des Noëls de la Place des Arts. Plusieurs textes seront publiés dans La Presse des Six-Douze du vendredi 23 décembre qui, pour ce «special Noël», sera augmentée à deux pages. De plus, les dessins et les textes seront exposés dans le hall d'entrée de la P.d.A. Ton texte ne doit pas dépasser 10 lignes et devra nous parvenir au plus tard le 12 décembre avant 5 h. Envoie tes productions à l'adresse indiquée dans l'«A Propos» en inscrivant sur l'enveloppe «Les Noëls du monde».

## Journée internationale sur un fléau mortel

Le sida est une terrible maladie et pourtant presque seuls les adultes le craignent. Les adolescents s'en soucient peu et les enfants du primaire le ridiculisent. Ces deux derniers comportements s'expliquent par le manque de compréhension du sujet. La maladie peut être transmise par une personne atteinte du virus lorsqu'elle a des relations sexuelles avec d'autres personnes. Elle peut être également transmise par des seringues contaminées, par une transfusion sanguine dont le donneur est porteur du virus du sida. Il y a aussi la mère porteuse du virus, qui accouche et transmet le virus au bébé. Dix millions de personnes dans le monde seraient porteuses du sida et de ce chiffre effarant un million et demi vivraient en Amérique du Nord. Au Canada on dénombre environ 50 000 cas. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) a programmé une journée internationale du sida. Cet événement a eu lieu vendredi passé. Les objectifs visés étaient la diffusion d'information sur la maladie à la population mondiale et la sensibilisation à la lutte menée contre le syndrome du sida. Pour l'instant la prévention constitue la seule arme contre cette maladie. Il faudra attendre peut-être encore quelques années avant qu'un vaccin efficace soit produit pour arrêter ce virus si complexe et versatile.

## TOUT SIMPLEMENT



Les jeunes écoutent beaucoup la télévision, c'est connu. Mais ce qui l'est moins, c'est que les adultes canadiens passent encore plus de temps devant «la boîte à images» que leurs enfants. Un rapport publié par Statistique Canada révèle que ce sont les adolescents qui regardent le moins la télé (19,2 heures par semaine). Viennent ensuite les enfants de 2 à 11 ans (21,4 heures par semaine) et les adultes (23,7 heures par semaine). Les femmes âgées de 60 ans et plus sont celles qui y consacrent le plus de temps, soit 35,5 heures par semaine. Alors? Toujours devant la télé les jeunes?

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent un chien en peluche du caricaturiste Girerd.

0002 — Julie Touchette  
0006 — Emilie Geckisch  
0763 — Julien Deschambault  
0215 — Stéphane Blain  
0419 — Marie-Claire Tremblay  
Le jeune journaliste suivant gagne le prix spécial du mois, soit quatre billets pour la pièce «Parasol» présentée par la Maison Théâtre.  
0805 — Patrick Dion

**SUPERQUIZ: page C20**

# Un médecin à la prescription facile comparait devant ses pairs

YVES BOISVERT

Le cas d'un médecin des Laurentides, qui aurait détourné frauduleusement et prescrit de façon abusive d'importantes quantités de puissants narcotiques, est à l'étude depuis hier au comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Le comité a interdit que le nom du médecin soit divulgué.

Selon la plainte déposée par le docteur Rémi Lair, syndic, l'omnipraticien en question se présentait dans des pharmacies muni de prescriptions de son cru et faites au nom de personnes âgées. Il disait au pharmacien qu'il s'occupait lui-même de la livraison, mais n'en faisait rien.

Le médecin aurait ainsi réussi à obtenir d'importantes quantités de narcotiques, dont du percodan et de l'oxycodone, des drogues comparables à la morphine en terme de puissance.

Le syndic accuse également ce médecin d'avoir prescrit des quantités astronomiques de narcotiques à un patient narcomane qu'il hébergeait chez lui. Dans les 18 derniers mois, ce patient se serait fait prescrire pas moins de 3 500 comprimés de percodan, 600 comprimés de codéine, sans compter le demerol et l'oxycodone. Ce même patient, à lui seul, aurait fait l'objet d'environ 430 actes médicaux, d'une valeur de \$7 500...

Une demi-douzaine d'autres cas de prescription abusive sont

relevés dans la plainte. Selon un expert médical qui a témoigné hier, ces prescriptions « intempestives » sont « irrationnelles » et ne se justifient nullement par les diagnostics, sommaires à l'extrême, qui sont consignés dans les rapports médicaux qui faisaient état de douleurs musculaires.

Le syndic a souligné le très haut risque d'accoutumance que représente la consommation de ces drogues prescrites en quantités énormes pour de très longues périodes.

Le docteur Lair, qui a dit n'avoir jamais rencontré un cas semblable depuis qu'il est syndic, a révélé qu'un des patients du médecin est décédé d'une intoxication due à la codéine.

Hier, considérant le caractère « odieux » des actes qui sont re-

proches à cet omnipraticien, l'avocat du syndic de la corporation, Me Jacques Prevost, a demandé au comité d'émettre immédiatement une ordonnance de radiation provisoire, jusqu'à ce que l'affaire soit entendue.

Sans présenter de preuve de ce qu'a pu faire le médecin avec la drogue qu'il détournait, Me Prevost a noté que le médecin se comportait lui-même comme un narcomane ou un trafiquant que rien n'arrête.

Une décision devrait être rendue sur la radiation d'ici quelques jours. Le comité de discipline de la Corporation des médecins, dont c'était la première audience publique depuis que le Code des professions a été modifié, devrait commencer à entendre les témoins avant Noël.

# Dupuis reconnu coupable d'homicide involontaire

GERMAIN TARDIF

Un jury composé de sept hommes et cinq femmes a rendu, hier, un verdict de culpabilité d'homicide involontaire à l'endroit de Sylvain Dupuis, un bio-chimiste de 23 ans, accusé du meurtre au deuxième degré de sa petite amie, Genevieve Legault, qui avait décidé de le quitter.

La jeune fille âgée de 19 ans avait été tuée, le 3 mai dernier, d'une trentaine de coups de couteau, dont quatre à la tête, les autres au thorax ou à l'abdomen. Sa chevelure avait ensuite été brûlée au moyen d'une allumette.

Au cours du procès, les jurés avaient entendu les témoignages de psychiatres et de l'accu-

sé lui-même. Celui-ci avait dit qu'il se souvenait d'avoir eu entre les mains un couteau, ajoutant que le premier coup était accidentel parce qu'il l'avait frappée sans s'en rendre compte. Il a dit qu'il ne se souvenait plus de ce qui était survenu par la suite, parce qu'il avait perdu le contrôle de lui-même.

Le juge Charles Phelan, de la Cour supérieure, dans son adresse aux jurés, avait fait un résumé de la preuve offerte par la Couronne, représentée par Me France Charbonneau, et par l'avocat de la défense, Me Florent Bisson.

Le jury a opté pour un verdict d'homicide involontaire et a recommandé que le jeune homme reçoive des soins psychologiques.

# Présumés voleurs arrêtés à l'issue d'une poursuite

GILLES ST-JEAN

Un homme de 34 ans et une femme dans la vingtaine ont été écroués hier par la police de la CUM après une tentative de hold-up et une folle course en voiture qui s'est terminée à l'angle de la rue De la Roche et du boulevard Saint-Joseph, dans le quartier du Plateau Mont-Royal.

Armé d'un rasoir de barbière, l'homme s'est présenté à la Caisse populaire Saint-Stanislas, au 1350, rue Gillford, où il s'est aperçu qu'un agent de sécurité armé montait la garde. Sous la menace,

il a exigé que ce dernier lui remette son revolver.

Plutôt que d'obéir, l'agent de sécurité s'est jeté par terre, a dégainé son arme, mais n'a pas ouvert le feu parce qu'un passant était dans sa ligne de tir. Le suspect a alors pris la fuite dans une automobile conduite par la femme qui l'attendait à la sortie.

Un témoin qui avait suivi la scène a alerté une voiture de police du district 34 qui patrouillait dans le secteur, et les policiers ont pris les deux suspects en chasse.

L'automobile des voleurs n'a

pu parcourir qu'une courte distance avant d'être forcée par les agents Leclerc et Therrien de se garer contre le trottoir du boulevard Saint-Joseph.

Selon la police, les suspects auraient tenté de faire perdre le contrôle de son véhicule au conducteur de l'auto-patrouille en le tamponnant à quelques reprises. Malgré toute cette tôle froissée, l'incident n'a finalement fait aucun blessé.

Le suspect, identifié comme Robert Lauzière, comparaitra ce matin en Cour des sessions sous plusieurs accusations.

Il était recherché pour s'être trouvé en liberté illégale d'une maison de transition. Sa présumée complice pourrait être relâchée par les enquêteurs, les sergents-détectives Pierre Aubert et André Godin, de l'escouade des vols qualifiés.

La police pense que le couple avait raté un autre vol dans une Caisse populaire de l'Est de Montréal hier, et qu'il en aurait perpétré un autre la semaine dernière, dans une succursale de la Banque Nationale située rue Ontario, où une somme de \$2 900 avait été volée.

**AUBAINES EXCLUSIVES!**

# VENTE-CADEAU

TOUTES NOS MONTRES

# SEIKO



# 50%

**GARANTIE de 3 ans C.M. Michaud**

**DE RABAIS**  
Sur le prix suggéré étiqueté

**CM MICHAUD**

Pas plus de 3 montres Seiko par client.

Jusqu'au 24 décembre seulement

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

Le spécialiste de la montre

**BROSSARD**  
5705 boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
(514) 443-3400

**MONTRÉAL**  
937 est, rue Bélanger  
(514) 279-4527

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
(514) 687-8444

## BAGUES de NOËL

499\$ 16 diamants - or 14K (valeur réelle 795)

Magnifiques bagues en or 14K serties de 16 diamants disponibles avec rubis, saphir ou émeraude.



**CM MICHAUD**

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

**BROSSARD**  
5705 boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
(514) 443-3400

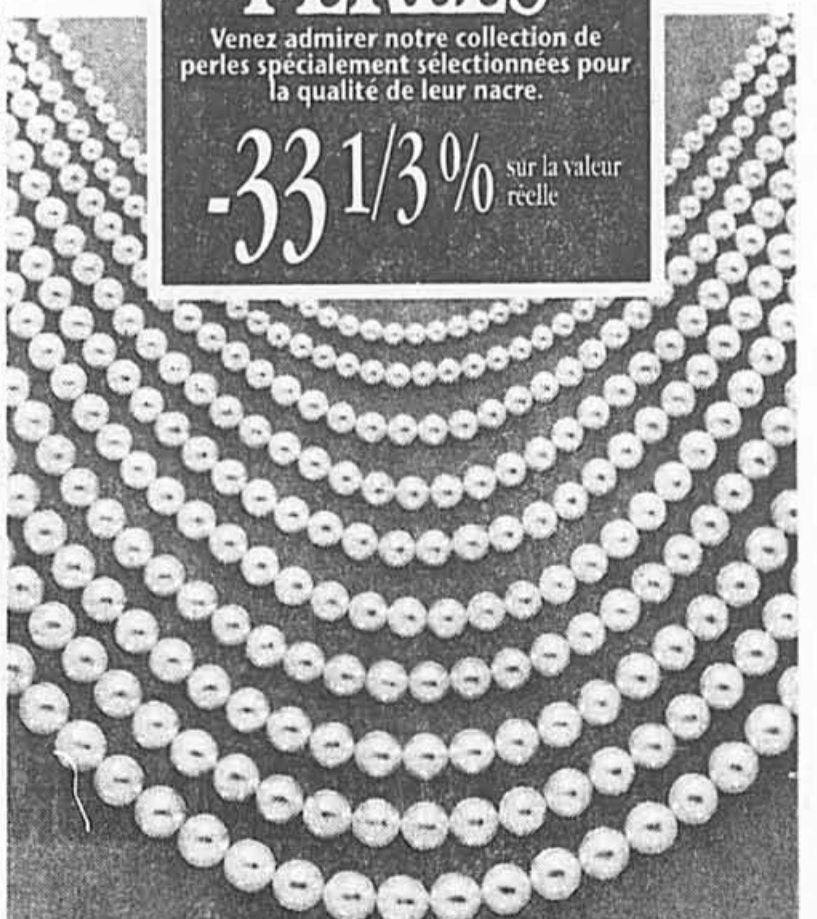
**MONTRÉAL**  
937 est, rue Bélanger  
(514) 279-4527

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
(514) 687-8444

## PERLES

Venez admirer notre collection de perles spécialement sélectionnées pour la qualité de leur nacre.

**-33 1/3%** sur la valeur réelle



Longueur	Diamètre	Valeur réelle	Prix C.M. Michaud
16"	4-5 mm	374\$	249\$
16"	5-5.5 mm	449\$	299\$
18"	5-5.5 mm	503\$	335\$
18"	5.5-6 mm	629\$	359\$
18"	6-6.5 mm	659\$	439\$
24"	6.5-7 mm	1169\$	779\$
30"	7-7.5 mm	2399\$	1599\$
32"	7.5-8 mm	3795\$	2530\$

Vaste choix disponible en magasin.

**CM MICHAUD**

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

**BROSSARD**  
5705 boul. Taschereau  
(en face du Super Carnaval)  
(514) 443-3400

**MONTRÉAL**  
937 est, rue Bélanger  
(514) 279-4527

**LAVAL**  
2000 boul. Le Corbusier  
(au nord de St-Martin)  
(514) 687-8444



**Le style, on l'a. Ou on ne l'a pas.**

Rado Florence Anatom: la beauté à l'état pur. Mince et légèrement bombée, elle épouse étroitement votre poignet. Son verre saphir irrayable, bombé lui aussi, est poli au diamant. Afin d'assurer ce supplément d'éternité sans lequel il n'y a pas de vraie beauté, Rado Florence Anatom. Pour dames et pour hommes.

\$ 995 - à \$ 1050 -  
(Autres modèles à partir de \$ 975 -).  
Au Canada exclusivement chez Birks.



## Lancement de la campagne Paix sur la route pour la période des Fêtes

**BENOIT CHAPDELAIN**

« Ce n'est pas la route elle-même qui fait des victimes, a lancé le jeune parapaléologue, du haut de son fauteuil roulant, ce sont les gens. Et ce n'est pas utopique de penser qu'on peut changer les statistiques. » Cette étudiante en communication de 25 ans, qui dit avoir traversé le Canada à vélo en 1986, ne se doutait pas que sa voiture allait plonger dans un fossé un certain soir de juillet 1987, pour éviter un camion lourd qui roulait dans la mauvaise voie. « Ça peut arriver à n'importe qui », insiste-t-elle.

« J'en ai vu des accidents stupides », a rapporté pour sa part le chroniqueur de circulation, Jean Brulotte, de CKAC, président de la campagne pour la région de Montréal. « La majorité de ces accidents auraient pu être évités », M. Brulotte recommande vivement aux automobilistes de ne pas suivre les autres voitures d'aussi près, question de se don-

ner un temps de réaction fort précieux en cas d'imprévu.

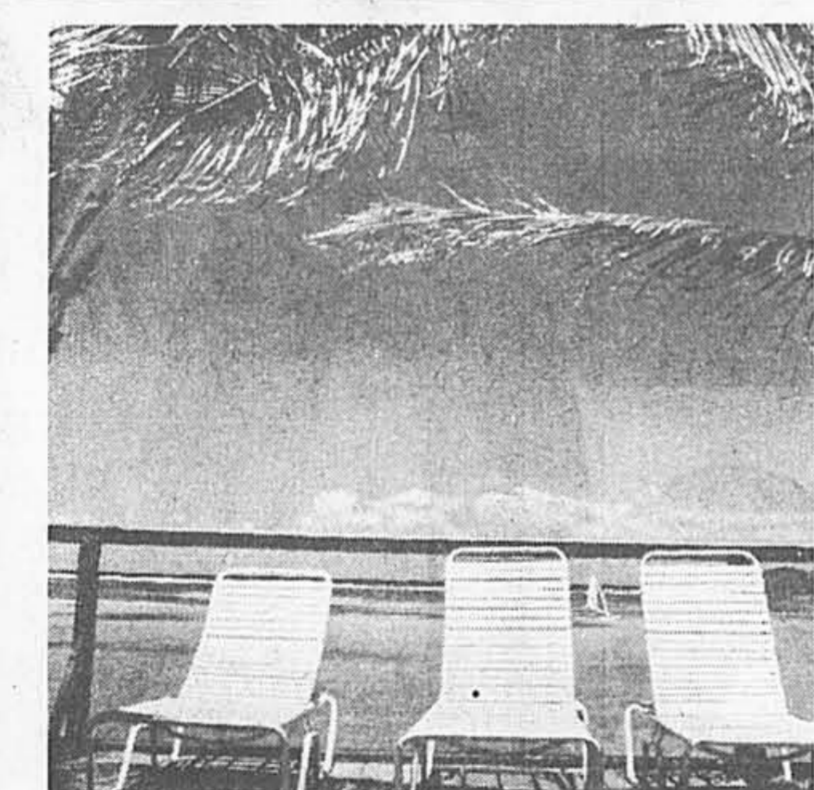
« J'ai été frappé d'apprendre que 50 p. cent des accidents mortels sont dus à l'alcool », a rappelé M. Jean-Marie de Koninek, le maître d'œuvre de l'opération Nez-Rouge.

« On est obligé d'attacher les enfants, qu'ils soient assis à l'avant ou à l'arrière, a précisé le président-directeur général de la Régie de l'assurance automobile du Québec, M. Jean-P. Vézina. Au Québec, 85 p. cent des gens s'attachent sur la banquette avant, c'est le plus haut taux en Amérique du Nord, mais nous avons le plus bas taux sur la banquette arrière! »

Soucieux de montrer que la sécurité au volant est l'affaire de tout le monde, la régie a demandé et obtenu la coopération de plusieurs personnalités dans sa campagne de promotion pour la période des Fêtes. Des gens comme Gilles Pelletier, Paul Picolo Buissonneau, Claire Pimpard et André Boucher, ont gracieusement prêté leur voix pour des messages publicitaires, tout comme le président de Seagram et le président de Canadiens de Montréal, M.M. Jelinek et Corey.

Dans les neuf premiers mois de 1988, près de 800 Québécois sont morts sur les routes et près de 45 000 ont subi un accident.

# AJOUTEZ UN PLUS À VOS ÉPARGNES



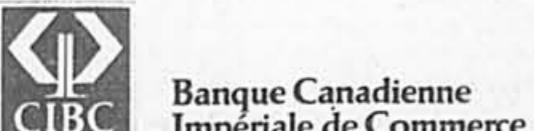
## LE NOUVEAU COMPTE ÉCONOMISEUR PLUS CIBC

OBTENEZ DE L'INTÉRÊT SUR L'ÉPARGNE, PLUS UNE ASSURANCE-VOYAGE GRATUITE, PLUS UNE ASSURANCE MÉDICALE HORS FRONTIÈRES COMPLÈTE, PLUS DE MEILLEURS TARIFS DE VOYAGE, PLUS DES CHÈQUES SANS FRAIS, PLUS DES CHÈQUES DE VOYAGE SANS FRAIS, PLUS LE MAGASINAGE AU MEILLEUR PRIX, PLUS DES MANDATS MONDIAUX SANS FRAIS, PLUS DES RISTOURNES DE 5 % EN ARGENT COMPTANT SUR LES DÉPENSES DE VOYAGE ADMISSIBLES, PLUS L'ENREGISTREMENT GRATUIT DE VOS NUMÉROS DE CARTES DE CRÉDIT ET DE DOCUMENTS IMPORTANTS. ADDITIONNEZ TOUT CELA, ET VOUS VERREZ LES CENTAINES DE DOLLARS QUE VOUS POURRIEZ ÉCONOMISER, EN VOYAGE, EN MAGASINANT ET EN EFFECTUANT VOS TRANSACTIONS BANCAIRES.

Si vous maintenez un solde minimum de 5 000 \$<sup>1</sup>, vous êtes gagnant avec le nouveau compte Économiseur Plus CIBC\*. Lorsque vous effectuez vos réservations par l'intermédiaire du service de voyage relié au compte, vous obtenez une assurance-voyage gratuite<sup>2</sup>, et vous pouvez épargner de l'argent à l'aller comme au retour. Quand vous magasinez<sup>3</sup>, vous bénéficiez des plus bas prix sur des milliers d'articles de marque. Et quand vous effectuez vos opérations bancaires, vous ne payez pas un grand nombre de frais de service courants.

Renseignez-vous sur tous ces avantages et placez vos économies là où elles rapporteront le plus. Pour obtenir plus de détails, adressez-vous à n'importe quelle succursale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou téléphonez à CIBC Contact, au numéro 1 800 465 CIBC.

*On y met du coeur en plus.*



## ABANDON DES AFFAIRES

Après 17 ans dans le commerce du tapis oriental, c'est avec regret que je dois fermer mes portes. Profitez de cette rare opportunité pour acheter des tapis persans et orientaux à des prix réduits.

**TOUTE NOTRE MARCHANDISE RÉDUITE DE 62% (ou plus)**

CHINE, PAKISTAN, INDES, DHURRIES ET TAPIS DE PASSAGE, TOUT DOIT ÊTRE VENDU, PERSE

**GALERIE de la KARPET Inc.**  
5970, Côte-des-Neiges (et Linton) 733-3628  
Ouvert dimanche: 11 h à 17 h pour Noël Stationnement gratuit

## CONCOURS



**À gagner: 5 forfaits-vacances au Club Med**  
Une semaine ou 2 dans un Club Med des Caraïbes, d'Alexique ou des États-Unis.

Regardez les grilles des premières Stella Artois, samedi 20 h ou dimanche 14 h à Radio-Québec et devenez juges. Pour participer, complétez ce bulletin de participation.

Marquez d'un "X" votre réaction

	Moyen	Bon	Très bon
Film: La onzième pièce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réalisation: Michelinetot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scénario: Marie Petit et Louise Roy	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faites le choix de vos comédiens ou comédiennes préférés (Un seul choix par catégorie)

Comédiens: Jean Ely	<input type="checkbox"/>	Comédiens de soutien: Pierre Collin	<input type="checkbox"/>
Colin Le Robertin	<input type="checkbox"/>	André Mélançon	<input type="checkbox"/>
Comédiennes: Sylvie Lérine	<input type="checkbox"/>	Clément Richard	<input type="checkbox"/>
Beaud	<input type="checkbox"/>	Comédiennes de soutien: Anne Caron	<input type="checkbox"/>
Markites	<input type="checkbox"/>	Marie-Lou Dion	<input type="checkbox"/>
Lorrainait	<input type="checkbox"/>	Julie Vincent	<input type="checkbox"/>
		Lucie Saint-Cyr	<input type="checkbox"/>

Les récipiendaires de chaque catégorie pour les 5 grandes premières Stella Artois seront dévoilés en janvier 89 à l'émission "Autrement dit" des ondes de Radio-Québec.

Le prochain tirage au sort aura lieu le 21 décembre 1988 à l'émission "Autrement dit" sur les ondes de Radio-Québec. Valeur approximative des prix: 12,5

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Ville: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_  
Retournez à: \_\_\_\_\_

CKAC 73 LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

La Presse

Club Med

Radio Québec

LE MEILLEUX C'EST DE REGARDER

À U DAIRE LA DÉPENSE!

**index**  
l'index de  
**La Presse**  
Une mine de renseignements à la portée de vos doigts.

## CE VENDREDI À 21H00 LE CLUB SANDWICH



Cinq femmes se paient la tête de Gaston L'Heureux.  
ANIMATEUR: Serge Grenier



DU MORDANT POUR LES MORDUS

**DU SPÉCIAL POUR LES FÊTES.**

**OFFRE SPÉCIALE. BOÎTE-CADEAU GRATUITE\* OFFERTE DANS TOUTES LES SUCCURSALES DE LA S.A.Q.**

**Canadian Club**  
PREMIUM  
Canadian Club

Un goût remarquablement doux et léger. Canadian Club, symbole d'excellence.  
**OR PUR**

\* À l'achat, jusqu'à épuisement des stocks. © Canadian Club et C.C. sont des marques déposées de Hiram Walker et Fils Limitée.

## L'OTAN veut une réduction encore plus importante des forces soviétiques

d'après AFP, UPI et Reuter  
BRUXELLES

Les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ont mis hier le chef du Kremlin Mikhail Gorbatchev au défi d'accepter une réduction des forces armées soviétiques stationnées en Europe bien supérieure à celles, déjà spectaculaires, qu'il avait annoncées la veille devant l'ONU.

Ce sont 25000 des 37000 chars qu'elle déploie et non 10000 que l'URSS devrait retirer d'Europe orientale et de la partie européenne de son territoire, selon les 16 ministres des Affaires étrangères de l'Alliance atlantique réunis dans le cadre du Conseil de l'Atlantique nord au siège bruxellois de l'OTAN.

Le président soviétique avait annoncé, mercredi, que les effectifs de l'Armée Rouge seraient amputés de 500 000 hommes, soit d'environ 10 p. cent selon les estimations occidentales.

D'ici à 1991, six divisions blindées soviétiques devront notamment être retirées de trois pays d'Europe de l'Est — la RFA, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. En outre, l'URSS retranchera de ses arsenaux conventionnels 8 500 des 35 000 pièces d'artillerie et 10 000 des 37 000 chars qu'elle détient dans la partie orientale de l'Europe.

### Une bonne rencontre

Le leader soviétique, qui a écourté son séjour à New York pour retourner hier midi en URSS après l'annonce du tremblement de terre en Arménie, a qualifié de « très important » le mini-sommet qu'il a tenu avec MM. Ronald Reagan et George Bush. « Ce fut une bonne rencontre dans une atmosphère ouverte et confiante », a-t-il dit en estimant que « l'Union Soviétique et les États-Unis sont confiants que leurs relations s'amélioreront ».

« La route sera dure mais nous irons de l'avant », a indiqué M. Gorbatchev, après avoir rappelé l'importance qu'il attache au discours qu'il a prononcé à l'ONU.

Les membres de l'OTAN réunis hier à Bruxelles ont d'autre part fait une déclaration sur la « maîtrise des armements classiques », où ils tentent de reprendre l'initiative devant l'opinion internationale, reconnaissant un diplomate européen.

Soupçonnant le numéro soviétique d'avoir essayé de leur voler la vedette, les 16 pays de l'Alliance atlantique ont en effet rendu publiques d'ambitieuses propositions de désarmement conventionnel en vue des négociations qui doivent s'ouvrir en janvier à Vienne entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, dans le cadre de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE).

Les Alliés de l'OTAN ont énoncé une série de mesures d'une ampleur sans précédent :

- réduction de moitié des chars stationnés en Europe, « ce qui correspondrait à environ 40 000 engins »;

- interdiction à tout pays de détenir plus d'un certain pourcentage dans toutes les catégories d'équipements militaires (« 30 p. cent par exemple »), soit pas plus de 12 000 chars par pays;

- limitation des capacités offensives de part et d'autre;

- instauration d'un régime rigoureux de vérifications sur place.

Quant aux réductions annoncées par l'URSS, elles « apportent une contribution positive au redressement » d'une situation caractérisée par une « prépondérance écrasante » de l'Est dans différentes catégories d'armements qui se prêtent, selon la déclaration de l'OTAN, à des « offensives de grande envergure ».

# Reagan : pas de réduction des forces américaines sans parité avec l'URSS

Probablement la dernière conférence de presse du président des États-Unis

d'après UPI et La Presse  
WASHINGTON

Les États-Unis ne réduiront pas leurs forces armées conventionnelles tant et aussi longtemps que l'URSS n'aura pas sabré dans les siennes jusqu'à la parité avec les alliés occidentaux, a déclaré le président américain Ronald Reagan, hier soir, à l'occasion d'une conférence de presse télévisée qui était probablement sa dernière avant la passation des pouvoirs à son successeur George Bush, le 20 janvier prochain.

Après avoir accueilli très positivement l'annonce faite mercredi à l'ONU par M. Mikhail Gorbatchev d'une réduction importante des forces conventionnelles soviétiques, le président Reagan a précisé, hier soir, qu'il « y a encore place pour des négociations sur les armements » et que, même avec la réduction annoncée, les forces soviétiques resteront encore nettement au-dessus de celles des États-Unis et de ses alliés occidentaux.

« Quand les forces soviétiques seront à parité avec les nôtres, nous continuerons à travailler ensemble (URSS et États-Unis) pour réduire encore davantage les armements », a indiqué M. Reagan.

À une question sur la confiance qu'il accorde à M. Gorbatchev, le leader américain a dit du chef du Kremlin qu'il lui inspire la confiance, « mais il est toujours nécessaire d'être prudent et de vérifier », a-t-il ajouté.

Les journalistes lui ont rappelé les propos très anti-soviétiques qu'il avait tenus lors de sa toute première conférence de presse comme chef de la Maison Blanche en 1981, quand il avait qualifié l'URSS d'« empire du mal ». M. Reagan a répondu que les choses ont manifestement changé et que M. Gorbatchev avait eu quatre prédécesseurs qui n'avaient pas montré la même ouverture.

« Je crois que nous (Gorbatchev et moi-même) travaillons dans la bonne direction pour parvenir à une paix durable », a encore dit le président, qui en était à sa cinquième conférence de presse cette année et à sa 48<sup>e</sup> depuis le dé-

but de son premier mandat il y a près de huit ans.

Sur le délicat dossier du Moyen-Orient, le président Reagan a noté que le chef de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, « se ménage des portes de sorties », malgré la déclaration palestinienne de Stockholm cette semaine recon-

naissant à l'État d'Israël le droit à l'existence. M. Arafat a approuvé la déclaration mais ne l'a pas signée.

M. Reagan s'est d'autre part déclaré « persuadé que le président élu George Bush partage mon opinion sur les *contras* nicaraguayens ». Le président a une nouvelle fois qualifié les rebelles

antisandinistes de « combattants de la liberté qui tentent d'établir la démocratie dans leur pays ».

Sur la question afghane, le président a indiqué que le gouvernement « fantôme » de Kaboul doit être prêt à céder la place pour que le peuple afghan puisse former le gouvernement de leur choix.

## L'annonce de Gorbatchev accélère le dégel entre Moscou et Pékin

d'après AFP, Reuter et AP  
PÉKIN

La Chine, tout comme d'autres pays d'Asie et d'Océanie, a accueilli favorablement la promesse de Mikhail Gorbatchev de réduire en deux ans les effectifs de l'Armée Rouge sur le territoire soviétique, en Europe de l'Est, mais aussi en Mongolie. Cette initiative pourrait accélérer le dégel en cours des relations sino-soviétiques.

Aussi, le volet asiatique du « cadeau de Noël » de M. Gorbatchev sur la réduction des forces soviétiques fait des « obstacles » à la normalisation entre Pékin et Moscou une affaire du passé et du sommet avec M. Deng Xiaoping l'an prochain une quasi-certitude.

Le repli en URSS promis mercredi à l'ONU par le chef du Kremlin d'une « majeure partie » des troupes soviétiques en Mongolie, estimées entre soixante et cent mille hommes, devrait enterrer le dernier des trois litiges entre les deux géants communistes, Pékin considérant ce déploiement, qui date des années 1960 à sa frontière nord, comme une des plus graves menaces pour sa sécurité.

Double d'une réduction « significative » de sa puissance militaire dans la partie asiatique de l'URSS, et donc frontalière de la Chine, la décision soviétique pourrait modifier l'approche des stratèges chinois selon lesquels la menace principale vient traditionnellement du nord, soulignent les observateurs.

Les Chinois en étaient informés depuis les entretiens de Moscou la semaine dernière entre les chefs de la diplomatie des deux pays, MM. Qian Qichen et Edouard Chevardnadze, première rencontre d'un tel niveau à Moscou depuis 31 ans. Cette rencontre, jugée positive par les deux pays, a permis l'élimination de facto de la question cambodgienne comme « obstacle principal » à la normalisation sino-soviétique.

Par ailleurs, sous l'effet de la surprise et par prudence, le Japon a réduit, hier, à un minimum ses commentaires sur l'annonce de M. Gorbatchev. Cette discrétion s'explique par le laps de temps relativement court dont le Japon dispose encore pour procéder à l'examen de la situation nouvelle ainsi créée avant la visite à Tokio, du 19 au 21 décembre, de M. Edouard Chevardnadze, ministre soviétique des Affaires étrangères. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a qualifié de « bonne nouvelle » l'annonce de M. Gorbatchev mais a précisé que le Japon adoptait une position d'expectative sur les retombées de cette nouvelle politique.

Le mouvement rebelle Jamiat-e-Islami, qui fait partie de l'Alliance des sept partis de la résistance afghane, a rejeté la proposition de trêve, soulignant que les Moudjahidines afghans se battraient jusqu'à ce que le dernier soldat soviétique ait quitté l'Afghanistan.

L'ambassadeur du Pakistan auprès des Nations unies, M. S. Shah Nawaz, de son côté, a qualifié la proposition de M. Gorbatchev d'« irréaliste », dans une interview à New York publiée hier par l'agence officielle pakistanaise Associated Press of Pakistan (APP).

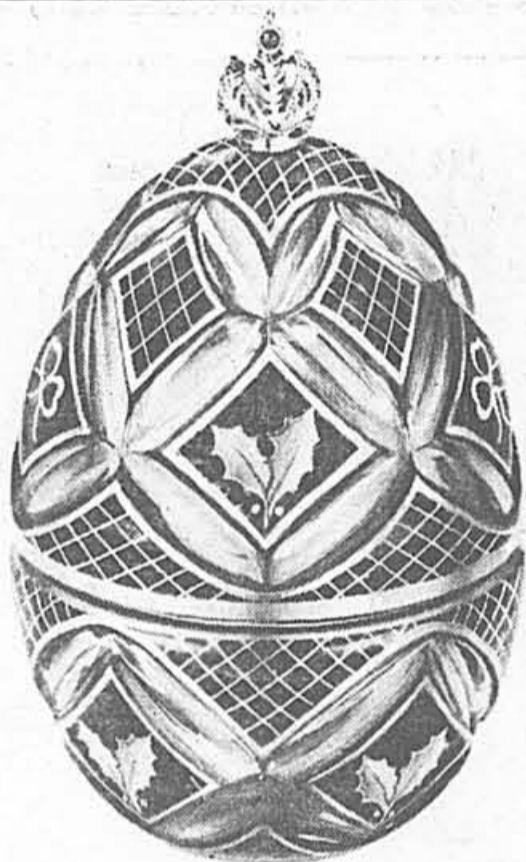
Quant à M. Cordovez, représentant spécial du secrétaire-général de l'ONU pour l'Afghanistan, il a manifesté son scepticisme en ce qui concerne une trêve générale dans ce pays. Toutefois, a-t-il souligné, ce qui est important dans l'intervention du leader soviétique devant l'ONU est sa manifeste disposition à poursuivre le processus de paix et l'accomplissement des accords de Genève.

En général, à l'Ouest comme à l'Est, l'annonce de Gorbatchev a été bien accueillie.

## Avion américain abattu

d'après AFP et UPI  
RABAT

Un avion DC-7 américain spécialisé dans l'épandage d'insecticides sur les essaims de criquets pèlerins a été abattu, hier en fin de matinée, par un missile sol-air au-dessus de la localité mauritanienne de Bir Moghrein, à la frontière sud du Sahara Occidental et de la Mauritanie, selon une source autorisée marocaine à Rabat. La Maison-Blanche a confirmé que l'avion a été abattu en ajoutant que ses cinq membres d'équipage, tous citoyens américains, sont présumés morts. Le département américain de la Justice a demandé au FBI d'enquêter pour « déterminer s'il s'agit d'un acte terroriste ». Un deuxième appareil américain de même type, qui se dirigeait vers Agadir (région sud-Atlantique du Maroc) en compagnie du DC-7 abattu, a également été touché quelques secondes après le premier avion mais il a cependant réussi à poursuivre son vol à basse altitude jusqu'à Sidi Ifni (au sud d'Agadir), où il a finalement atterri.



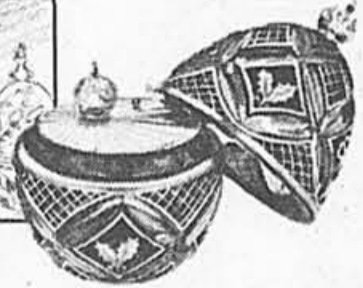
Oeuf « hiver ». Cristal peint à la main avec couronne à cabochon de rubis. Renterme boîte à musique avec « Sainte nuit ». Signé et numéroté par Theo Fabergé. 3 100 \$.

## Voici la Collection Saint-Petersburg par Theo Fabergé



Theo Fabergé, petits-fils de Carl Fabergé, joaillier chez les Tzars, poursuit une grande tradition. Sa Collection Saint-Petersburg de huit oeufs décoratifs, à édition limitée, est un hommage renversant au talent et au savoir-faire de l'ancien monde.

Chaque oeuf a été méticuleusement façonné en bois exotiques, cristal, pierres et métaux précieux. Chacun étant un trésor unique. Une exclusivité Birks.



Venez rencontrer Theo Fabergé au magasin du Square Phillips  
LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE  
DE 11H à 15H.

**BIRKS**



La vente actuelle pour l'homme éternel

**Jusqu'à 50%**

de réduction sur nos habits et vestons sport.

**Jusqu'à 25%**

de réduction sur nos inégalables manteaux.

**Jusqu'à 25%**

de réduction sur tous nos pantalons.

COLLECTIONS

Hugo Boss, Valentino, Mani, Testi, Baumler, Azzali, etc.

FENZI  
PLACE MONTRÉAL TRUST, 1500 AVENUE MCGILL, TEL: 844-0440  
Stationnement gratuit avec achat.

# Cinq à douze ans de prison pour les cinq condamnés du procès de Delmas

## Condamnation sans rémission de l'UDF

d'après AFP, AP, UPI et Reuter  
PRÉTORIA

Le plus long procès politique des annales judiciaires de l'Afrique du Sud s'est terminé hier à Pretoria par des peines relativement clémentes pour 11 militants noirs mais, parallèlement, par la condamnation sans rémission du plus grand mouvement légal d'opposition au régime, le Front démocratique uni (UDF) dont le juge a même évoqué «la mort».

Le juge Kees van Kijkhorst a condamné cinq des 11 activistes anti-apartheid noirs, vedettes de ce procès ouvert en octobre 1985, à des peines de prison allant de 5 à 12 ans.

## Répression et opposition en Afrique du Sud

GILLES TOUPIN

La résistance sud-africaine démocratique à l'apartheid est entraînée malgré elle vers une action de plus en plus clandestine en raison des nouvelles attaques concertées — et sur plusieurs fronts — dont elle est l'objet de la part du régime raciste de Pretoria.

Le procès de Delmas, qui vient de condamner 11 militants de l'opposition à diverses peines sans que ces derniers n'aient directement perpétrés d'actes de violence, est l'illustration même de cette volonté du gouvernement d'Afrique du Sud de taire les aspirations de la majorité noire du pays privée de ses droits fondamentaux.

C'est ce qu'ont déclaré en substance à Montreal hier deux Sud-Africains qui ont rencontré la presse sous les auspices du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) et la Ligue des Droits et Libertés.

MM. Benny Makena, de l'Association des avocats pour les droits humains, et Halton Cheadle, du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), ont en effet souligné que les conclusions du procès de Delmas, qui confirme l'illegalité du Front démocratique uni (UDF), sonnaient pratiquement le glas pour toute organisation d'opposition pacifique en Afrique du Sud.

### «Culpabilité par coïncidence»

Les avocats ont expliqué que le jugement du procès s'appuyait sur la notion de «culpabilité par coïncidence». En d'autres termes, le jugement de Delmas établit un lien de «coïncidence» entre l'appel du Congrès national africain (ANC, illegal) à une alliance des forces de l'opposition en Afrique du Sud et la création de l'UDF. La Cour conclut que l'UDF est une aile interne de l'ANC même s'il n'existe aucune évidence directe que des individus de l'UDF conspiraient avec des membres de l'ANC.

Le gouvernement sud-africain tente ainsi de faire d'activités légales et pacifiques de l'opposition des activités extrémistes. Il rend en quelque sorte impossible tout changement politique pacifique et force ainsi les opposants à agir dans la clandestinité. L'opposition ouverte est de plus en plus difficile en Afrique du Sud. Pour M. Cheadle, le gouvernement pourra ainsi proclamer, devant le durcissement provoqué des opposants, que ces derniers sont tous des communistes. «C'est une logique mortelle qui tourne en rond», a-t-il déclaré.

La stratégie de Pretoria pour étouffer toute velléité d'opposition démocratique prend diverses formes. Elle se manifeste d'abord dans des procès comme celui de Delmas. Elle épouse le visage violent des brigades de surveillance d'extrême droite qui recrutent leurs membres au sein de la communauté noire dont certains éléments sont favorables au régime et qui attaquent le mouvement démocratique et ses alliés en Afrique du Sud.

Elle prend aussi la forme d'une nouvelle loi sur les relations de travail qui donne aux employeurs le pouvoir de poursuivre et de liquider les syndicats qui s'engagent dans des grèves politiques. Enfin, elle se manifeste sous les formes diverses des lois sur la sécurité de l'Etat qui permettent à la police de procéder à des arrestations et à des détentions sans mandat et sans approbation préalable des cours de justice.

Dans un pays où la presse est censurée et l'opposition est désormais synonyme de «trahison», il n'y a que la création répétée d'organisations militantes pacifiques qui, pendant le délai qu'il faut au régime pour les interdire, peuvent faire entendre leurs voix.

geants de très haut rang de l'UDF, vaste coalition regroupant plus de 600 organisations anti-apartheid que le pouvoir a «de facto» interdite en février.

Egalement condamné pour «trahison», Thomas Madikwe Manthala, 51 ans, qui se réclame d'une organisation rivale de l'UDF, le Mouvement de la conscience noire (BC), a été condamné à 6 ans de prison ferme.

Quant aux sept autres, tous membres d'une organisation affiliée à l'UDF, le juge leur a infligé des peines de 5 ans de prison pour «terrorisme», assortissant cette peine du sursis pour six d'entre eux.

Mais au-delà du sort de 11 hommes, l'arrêt de ce juge de la cour suprême de Pretoria peut avoir des conséquences politiques énormes pour l'ensemble de l'opposition extra-parlementaire. Dans ces milieux, en effet, on estimait hier que le tribunal avait donné au concept de «trahison» un sens extrêmement large.

Ce sentiment a été notamment exprimé par l'un des co-fondateurs de l'UDF, le révérend Allan Boesak. Pour lui, la condamnation des trois dirigeants de ce mouvement a une signification simple: «Tout ce que nous avons fait est faux, criminel et relève de la trahison».

Pour sa part, tout en se félicitant que les peines «ne soient pas aussi sévères qu'elles auraient pu l'être», l'ambassade des Etats-Unis à Pretoria a estimé le jugement «regrettable», en raison de

«ses graves implications» pour ceux qui croient «au changement politique par des méthodes politiques».

Le procès, dit «de Delmas» (nom de la petite ville proche de Pretoria où il avait débuté le 16 octobre 1985), avait pour toile de fond la naissance de l'UDF, en 1983, et les émeutes anti-gouvernementales qui éclatèrent le 5 septembre 1984 dans des townships noirs du sud de Johannesburg. Ces émeutes avaient gagné comme une traînée de poudre les autres townships du pays, entraînant, en juin 1986, la proclamation de l'état d'urgence. L'Etat affirme que ces émeutes ont été le fruit d'un complot de l'UDF.

En rendant son verdict, devant une bonne centaine de parents et sympathisants (en majorité noirs) des 11 accusés et de nombreux policiers, le juge a réitéré les conclusions de son jugement, lu le mois dernier.

A savoir que l'UDF «était une organisation révolutionnaire», créée à l'instigation du Congrès national africain (ANC, illegal), qui avait cherché à «rendre le pays ingouvernable».

Malgré cette condamnation de l'UDF, le juge a toutefois, selon ses propres termes, fait preuve de «modération». D'une part, parce que trois des accusés — Popo Molefe, Patrick Lekota et Moses Chikane — n'ont pas directement perpétré d'acte de violence. D'autre part parce qu'ils peuvent jouer «un rôle constructif» dans le futur sur la scène politique.

# Les camions, c'est Tilden!

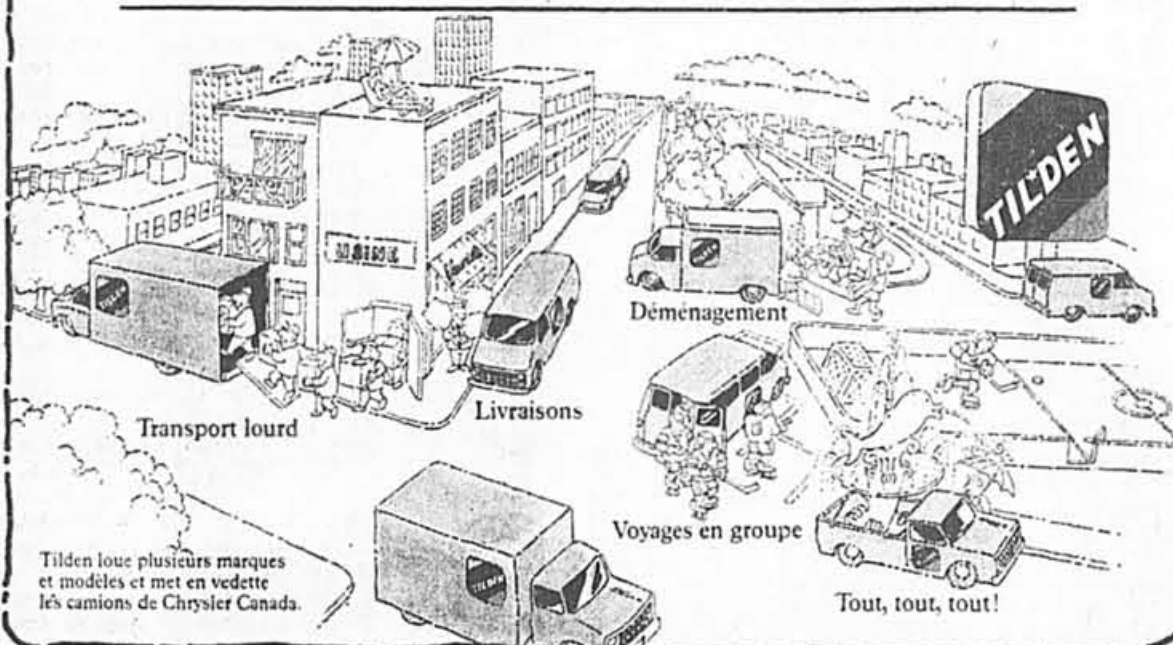
## 29<sup>95</sup>\$

Depuis par jour plus km

18 stations dans la région de Montréal. Détails et réservations au téléphone.

1200, rue Stanley. 878-2771

Place Bonaventure 878-1112	Complexe Guy Favreau 288-8511	Place Dupuis 844-8440	Centre Nord 273-4284
-------------------------------	----------------------------------	--------------------------	-------------------------



Tilden loue plusieurs marques et modèles et met en vedette les camions de Chrysler Canada.

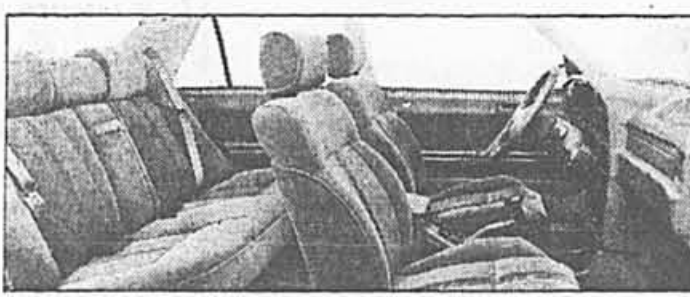
# Contentez-vous...enfin!

La nouvelle Sonata n'est pas une voiture importée ordinaire.

C'est un nouveau genre de voiture importée.

Ainsi, son espace intérieur (espace pour la tête, les jambes, les coudes) dépasse largement celui des modèles Accord, Camry et Stanza...en fait, par une marge de 10 pieds cubes!

Tout cet espace vous donne l'impression de rouler dans une berline de luxe.



concurrents. C'est une voiture qui en dit long sur la capacité de Hyundai de créer une voiture de qualité supérieure.

Son prix? Certains croiront sans doute qu'elle coûte plus qu'une Accord ou une Camry. En fait, la toute nouvelle Sonata coûte beaucoup moins cher.

Si vous envisagez l'achat d'une voiture qui va vous contenter, ne passez pas à côté de la toute nouvelle Sonata 89! Elle vous attend chez le concessionnaire Hyundai. Contentez-vous...enfin!

De plus, la Sonata a un plus gros moteur standard que les modèles Accord, Camry, Mazda 626 et Stanza.

La Sonata est une traction avant équipée d'un moteur à arbre à cames en tête et injection multipoint de 2,4 litres. Il développe une puissance de 110 HP et un couple de 138 pi-lb-force. Tout ça avec quatre cylindres économiques!

Enfin, l'équipement standard de la Sonata comprend une foule de caractéristiques avantageuses, dont plusieurs sont en supplément chez nos

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.



# La toute nouvelle Sonata

### OUEST

Hyundai Pony Centreville  
2077 ouest,  
rue Ste-Catherine  
Montréal 931-8243

Jaykai Hyundai  
30, boul. Don Quichotte  
Ville Ile Perrot 453-6363

Autos Visa Inc.  
2500, boul. Hebert  
Valleyfield 377-1985

Automobiles Ulsan Ltée  
2355, boul. Hymus  
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.  
300, rue Laflour  
LaSalle 364-3124

Decarie Hyundai  
8500, rue Decarie  
Ville Mont Royal 737-0037

SUD  
Seray Auto Inc.  
730, boul. Perigny  
Chambly 658-4482

C. W. AutoSud Inc.  
3839, boul. Taschereau  
St-Hubert 678-1220

Automobiles Corée Longueuil Ltée  
1680, boul. Marie-Victorin  
Longueuil 670-2080

### Les Automobiles Cloginor Inc.

359, rue Laberge  
St-Jean-sur-Richelieu  
348-6817

Le Carrefour de la Voiture Importée Inc.  
2499, boul. Casavant  
St-Hyacinthe 774-6344

Moteurs Châteauguay  
83, St-Jean-Baptiste  
Châteauguay 692-9630

Principale Autos Ltée  
1196, rue Principale  
Granby 378-4666

### NORD

Desmeules Hyundai  
1237, boul. des Laurentides  
Ville de Laval 668-6393

Hyundai Auto St-Jérôme  
1180, boul. des Laurentides  
St-Antoine 432-4252

Hyundai Mont-Laurier  
187, boul. Paquette  
Mont-Laurier 623-5018

Hyundai Ste-Agathe  
1004 Route 117  
Val David  
322-6620

Chomedey Hyundai  
2480, boul. Curé Labelle  
Chomedey, Laval  
682-6000

St-Eustache Hyundai  
356, boul. Sauvé  
St-Eustache 491-1292

EST  
Pointe-aux-Trembles Pony  
12150, rue Sherbrooke est  
Montréal 645-2233

Hyundai Auto Joliette  
1165, Lanaudière  
Joliette 759-7669

Hyundai Repentigny  
845, rue Notre-Dame  
Repentigny 582-3182

Pie IX Pony  
9390, boul. Pie IX  
Montréal 329-0909

Pony de Montréal  
5187, avenue Papineau  
Montréal 521-3201

Hyundai Terrebonne  
1990, ch. Gascon  
St-Louis-de-  
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles Lise Grenier Inc.  
1250, Rte Marie-Victorin  
Tracy 743-1244

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

# Les Palestiniens célèbrent le premier anniversaire de l'Intifada

Grève générale dans les Territoires, couvre-feu à Gaza, Palestinien tué en Cisjordanie

d'après AFP, UPI, AP et Reuter  
JÉRUSALEM

■ C'est par une grève générale massivement suivie et la mort d'un jeune Palestinien qu'a commencé, hier, la célébration du premier anniversaire de l'Intifada (soulèvement) dans les territoires occupés par Israël. La grève doit se poursuivre aujourd'hui, jour anniversaire du début de la « révolution des pierres ».

Un porte-parole militaire israélien a annoncé hier soir l'imposition du couvre-feu « jusqu'à nouvel ordre » sur la totalité du territoire de Gaza pour éviter des irruptions de violence parmi la population de 650 000 réfugiés palestiniens. En Cisjordanie, le couvre-feu a été maintenu sur le village de Kafr Nama près de Ramallah.

Le Palestinien tué hier, Youssef Mohammed Sheh, 17 ans, a été atteint à l'aube d'une balle dans la tête peu après que l'armée israélienne eut investi le village de Kafr Rai, en Cisjordanie occupée. Cette mort porte à 300 le nombre de Palestiniens tués par des tirs de soldats ou colons depuis le début de l'Intifada.

Trois autres palestiniens ont été blessés au cours de cette opération, un quatrième l'a été au cours de manifestations à Hébron, et un cinquième à Kabayata, villes également de Cisjordanie occupée.

L'ensemble des territoires occupés ainsi que Jérusalem-est étaient paralysés par la grève générale décrétée pour hier et aujourd'hui par la « Direction unifiée du soulèvement populaire » pour commémorer le début du soulèvement.

Les magasins, qui ouvrent habituellement quelques heures le matin, sont restés fermés. Les

transports publics assurés par les autobus et les taxis collectifs palestiniens n'ont pas quitté leur garage, tandis que l'immense majorité des quelques 100 000 Palestiniens qui vont travailler chaque jour en Israël sont restés chez eux.

L'armée, la police et les services de sécurité israéliens ont été placés en état d'alerte.

L'anniversaire de l'Intifada a aussi été célébré dans le sud du Liban, où les réfugiés des camps de Saïda ont observé une grève générale. Les magasins et les écoles étaient fermés dans les camps de Ain Héloûé et Miyé Miyé, où habitent plus de 100 000 réfugiés, et des pneus brûlés bloquaient leurs accès.

Par ailleurs, le président de l'OLP Yasser Arafat a annoncé hier à Tunis que la constitution d'un gouvernement palestinien provisoire serait proclamée en temps opportun à Tunis sous l'égide du président tunisien.

Lors d'un discours à l'ouverture du 8e congrès de l'Association des écrivains d'Afrique et d'Asie, M. Arafat a précisé que le Comité

exécutif de l'OLP tenait lieu « de gouvernement provisoire en attendant la formation d'un tel gouvernement qui se fera, si Dieu le veut, ici même, sous l'égide du président tunisien Zine el Abidine Ben Ali ».

M. Arafat a d'autre part précisé, hier, qu'il n'a pas signé — bien qu'il l'ait approuvée — la déclaration de Stockholm sur la re-

connaissance de l'Etat d'Israël par les Palestiniens. « C'est une délégation de la commission des Affaires étrangères du Conseil national palestinien qui, avec la délégation de Juifs américains du Centre international pour la paix au Moyen Orient, a élaboré le document » sanctionnant les entretiens de Stockholm, a dit M. Arafat.

## Pères prêt à négocier avec Shamir

d'après AFP, Reuter  
JÉRUSALEM

■ Le comité central du parti travailliste israélien, après plusieurs heures de débats enflammés, a décidé, hier soir, par 690 voix contre 390, d'entamer des négociations avec le Likoud (droite nationaliste) pour la formation d'un gouvernement élargi sous la direction de M. Yitzhak Shamir, chef du Likoud.

Le comité central, qui s'est réuni à Kfar Maccabia, une localité proche de Tel-Aviv, a ainsi remis en question la décision prise la semaine dernière par le bureau politique du parti qui avait alors voté, à une courte majorité (61 voix contre 57), contre la poursuite des négociations entre les travaillistes et le Likoud.

À la suite de l'intervention du président Herzog, qui a conjuré les deux grands partis israéliens de s'entendre, la réunion du comité central a été convoquée par Pères, favorable maintenant à participer à un nouveau gouvernement avec Shamir comme président du Conseil, alors qu'il y était opposé une semaine plus tôt.

Lors d'une réunion particulièrement houleuse, en présence de 1080 délégués travaillistes (sur 1500), les deux leaders du parti, MM. Shimon Pères, Yitzhak Rabin, ont prononcé de vibrants discours en faveur de la constitution d'un gouvernement élargi avec le Likoud.

En revanche, le secrétaire général du parti, M. Uzi Baram, ainsi que les députés Michael Bar Zohar et Haim Ramon, se sont fermement opposés à l'ouverture de négociations avec le chef de la droite nationaliste, M. Yitzhak Shamir. Des membres de la jeune garde du parti travailliste affirment en privé que Pères et d'autres ministres du gouvernement sortant sont essentiellement motivés par le désir de rester au pouvoir.

Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...  
Dring... Dring... Dring...

## Nous avons un petit présent pour ceux qui sont souvent absents.

Vos amis se plaignent que vous n'êtes jamais chez vous... ou que votre ligne est toujours occupée! Vous trouvez ennuyeux d'avoir à composer souvent les mêmes numéros de téléphone? Il vous faut les Services téléphoniques spécifiques de Bell Canada. Abonnez-vous avant le 22 décembre 1988 et épargnez les frais d'administration de 14\$\*.

**Le renvoi automatique: pour ne jamais rater d'appels importants.** Vous attendez un appel, mais il vous faut sortir. Le renvoi automatique est la solution à ce problème. Il vous permet de faire suivre vos appels là où vous allez. Vous n'avez qu'à composer un code et le numéro de téléphone où vous voulez que vos appels aboutissent et le tour est joué!

**L'appel en attente: pour qu'on vous joigne du premier coup.** Vous êtes au téléphone et on essaie de vous joindre de toute

**ÉPARGNEZ**  
**14\$**

urgence. L'appel en attente met fin à de telles situations. Une tonalité vous indique qu'une autre personne tente de vous joindre. Vous pouvez alors répondre à ce second appel en cours de conversation et passer facilement d'un appel à l'autre.

**La composition abrégée: pour gagner du temps.** Il y a des personnes que vous appelez fréquemment... Il suffit de mettre leur numéro en mémoire, vous n'aurez désormais qu'à composer un code

pour les appeler! L'accès aux Services téléphoniques spécifiques n'est pas encore universel. Pour savoir si ces services sont offerts dans votre secteur ou pour les commander, passez à la Téléboutique Bell ou composez dès maintenant **1 800 363-9990** (Région métropolitaine de Montréal) ou **1 800 567-9360** (Ailleurs au Québec). Profitez vite de cette offre!

	TARIFS MENSUELS DES SERVICES				
	Appel en attente	Renvoi automatique	Composition abrégée (8)	Groupe de 2 services	Groupe de 3 services
Service de résidence	4,00\$	3,40\$	3,40\$ ou 3,65\$ <sup>(*)</sup>	5,50\$	7,50\$
Service d'affaires à une ligne	5,55\$	4,95\$	4,95\$ ou 5,25\$ <sup>(*)</sup>	8,00\$	11,00\$

\*Selon le type d'équipement. \*\*Si vous êtes un abonné d'affaires monoligne, vous épargnez les frais d'administration de 25,75\$.

L'efficacité passe par Bell™

**Bell**

# POUR AIDER À CRÉER DES EMPLOIS, Denis a du pif!

**Denis a trouvé le bon moyen.** Depuis quelques années, il contribue directement à créer des emplois en investissant dans le REER du Fonds de solidarité (FTQ). De plus, il réalise d'importantes économies d'impôt et obtient un bon rendement. Il a comparé et compris que le Fonds combine les réductions habituelles d'un REER plus deux crédits d'impôt (Québec: 20 %, Canada: 20 %). Ces économies d'impôt totalisent, en moyenne, 80 % du montant investi.

**UNE RÉDUCTION D'IMPÔT (en moyenne)**  
**-80%**  
**REER + 40%**

**COMME DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉPARGNANTS... AYEZ DU PIF!**  
Investissez maintenant dans le REER créateur d'emplois du Fonds de solidarité (FTQ), ouvert à tous les épargnants.  
Appelez-nous dès aujourd'hui!  
Montréal (514) 285-1100  
Québec (418) 622-3258  
Extérieur 1-800-361-7111 (sans frais)

**SON REER:**

LE **FONDS** DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le document d'information du Fonds.

# Frappez dans le mille avec GM!


Obtenez d'importants rabais sur les voitures et camionnettes les plus populaires au Canada.

MODÈLES 1989 ADMISSIBLES	RABAIS DE 1000\$ <sup>†</sup> <small>Rabais de 1000\$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	CLIMATISEUR SANS SUPPLÈMENT	BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÈMENT <sup>†</sup>	RABAIS DE 750\$ <sup>†</sup>	RABAIS DE 500\$ <sup>†</sup>
		<small>Climatiseur installé à l'usine, sans supplément pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise.</small>	<small>Boîte automatique sans supplément pour les modèles 1989 neufs spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 750\$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>	<small>Rabais de 500\$ sur le P.D.S.F. pour les modèles neufs 1989 spécialement équipés, énumérés ci-dessous.</small>
• CHEVROLET CAVALIER • PONTIAC SUNBIRD		✓ nouveau	ou ✓	ou ✓	
• CHEVROLET BERETTA • CHEVROLET CORSICA • PONTIAC TEMPEST	✓ nouveau	ou ✓	ou ✓		
• OLDSMOBILE CALAIS • PONTIAC GRAND AM	✓ nouveau	ou ✓	ou ✓		
• BUICK SKYLARK		✓	ou ✓	✓	
• CHEVROLET CELEBRITY • PONTIAC 6000		✓	ou ✓		✓
• CUTLASS CIERA		✓ nouveau	ou ✓		✓
• BUICK CENTURY		✓ nouveau			
• PICK-UP CHEVROLET S-10 ET GMC S-15			✓	ou ✓	
• CHEVROLET S/T BLAZER ET GMC S/T JIMMY		✓	ou ✓	ou ✓	
• CHEVROLET BEAUVILLE • GMC RALLY STX		✓			
• GRANDS PICK-UP CHEVROLET C/K ET GMC C/K			✓	ou ✓	

<sup>†</sup>Climatiseur installé à l'usine sans supplément (ou un rabais équivalent au P.D.S.F. lorsque standard) ou boîte automatique sans supplément, ou profitez des rabais de 750\$ ou 500\$ offerts par GM sur le P.D.S.F. ou encore du rabais de 1000\$ sur le P.D.S.F. sur les véhicules munis d'une boîte manuelle. L'offre s'applique aux modèles spécialement équipés des véhicules neufs 1989 énumérés ci-dessous. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise et les frais de transport. Offre valable uniquement pour les achats au détail. L'offre s'applique aux véhicules achetés et livrés entre le 2 décembre 1988 et le 31 mars 1989.

Voici ce que nous offrons aussi pour les modèles 1988!

<p>REMISE DE 750\$*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ CHEVROLET CELEBRITY</li> <li>✓ CUTLASS CIERA</li> <li>✓ PONTIAC 6000</li> <li>✓ BUICK CENTURY</li> </ul>	<p>REMISE DE 750\$*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ BUICK REGAL</li> <li>✓ CUTLASS SUPREME</li> <li>✓ PONTIAC GRAND PRIX</li> </ul> <p><small>Modèles à carrosserie "W" avec traction avant seulement.</small></p>	<p>REMISE DE 400\$*</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ CHEVROLET SPRINT</li> <li>✓ PONTIAC FIREFLY</li> </ul>
---	---	---

 **LOCATION PLUS** Pour tous les détails, composez sans frais le 1 800 263-2863.



\*Remise offerte directement par General Motors. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique aux véhicules neufs de 1988 et de l'année de fabrication précédente achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire participant, du 27 octobre au 31 décembre 1988, à l'heure de fermeture des bureaux. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

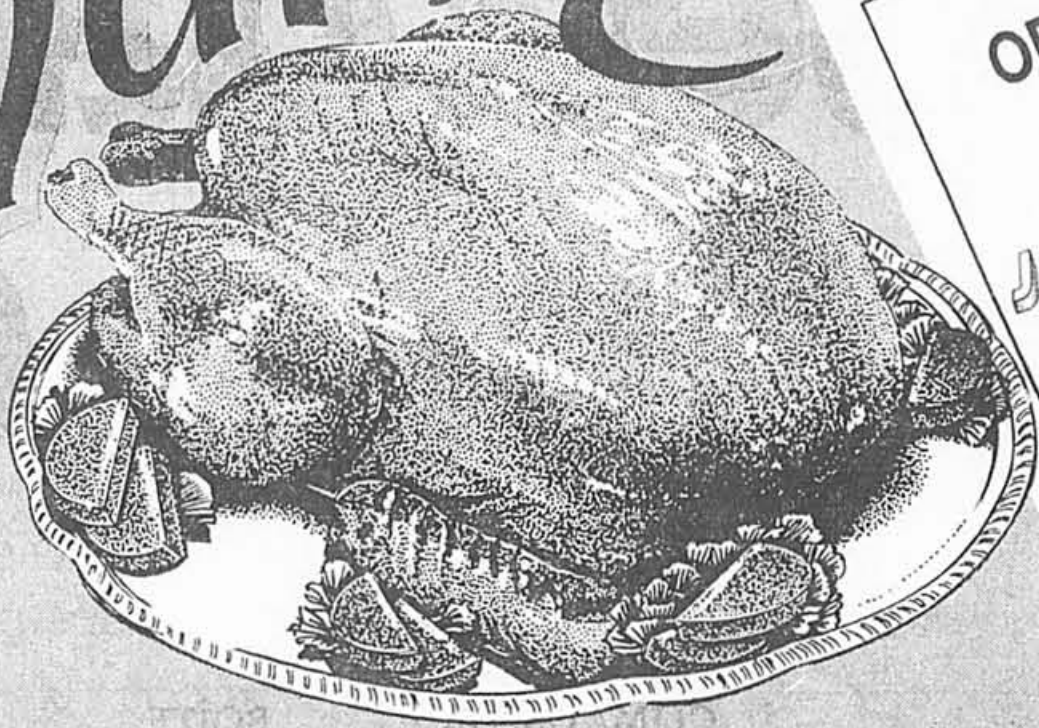


GM: SYNONYME DE BONNE VALEUR

Voyez votre concessionnaire Chevrolet/Oldsobile ou Pontiac/Buick dès aujourd'hui.

Procurez-vous votre

# Dinde



OFFERT PAR



lors d'un achat de 450\$ et plus



pour une 5e année consécutive J. M. Saucier offre gratuitement une magnifique DINDE FLAMINGO



**JEU D'ÉCHECS ÉLECTRONIQUE**  
 • 12 niveaux de jeu • Capacité d'intelligence 128K • 3000 ouvertures  
 Rég. \$229,99 **\$129,99**  
 RABAIS \$100

**AUCUN DÉPÔT\*  
 AUCUN PAIEMENT\***

**AVANT 120 JOURS**

Achetez un **DISQUE AU LASER** et obtenez le deuxième à **1/2 PRIX**

**GRATUIT**  
**JEU ÉLECTRONIQUE**  
 Avec tout achat d'un système de son

**Quasar** FOUR À MICRO-ONDES  
  
 Modèle YMO-4458  
 • Capacité 0.4 pied cube  
 • 5 niveaux d'intensité jusqu'à 500 watts  
 • Mise en marche différée  
 • Décongélation cyclique  
**\$249,99**

**Panasonic** FOUR À MICRO-ONDES  
  
**GRATUIT** LIVRE DE RECETTES JEHANE BENOIT  
 Modèle NN-8907  
 • Capacité de 1 pied cube • Cinq niveaux d'intensité, de 70 à 700 watts • 8 programmes autosenseur • Cuisson au gril deux intensités • Décongélation et cuisson automatiques au poids • Plateau rotatif Future Wave • Triple mémoire  
**\$699,99**


**GoldStar**  
**TÉLÉCOULEUR 20" STYLE MONITEUR**  
 Modèle CMT-9408  
 • Câblodélecteur intégré 139 canaux  
 • Télécommande infrarouge à accès direct  
 • Affichage à l'écran  
 • Contrôle des couleurs automatique  
 Rég.: \$499,99 **\$449,99**  
 RABAIS DE \$50

**FISHER** 4 TÊTES  
**MAGNÉSCOPE VHS**  
  
**PROGRAMMATION À L'ÉCRAN**  
 Modèle FVH-6300  
 • Télécommande unifiée à 41 fonctions  
 • Câblodélecteur intégré  
 • Programmable à distance 6 émissions, 21 jours  
 • Circuits HO  
 • Effets spéciaux excellents  
 • Programmation à distance  
**DOUBLE AZIMUT**  
**\$549,99**

**RCA** RABAIS DE \$50  
**MONITEUR COULEUR 21" STÉRÉO MTS**  
  
 • Télécommande unifiée 36 fonctions  
 • Câblodélecteur à 120 canaux  
 • Réducteur de bruit dtx  
 • Système MTS avec SAP  
 • Affichage des fonctions à l'écran  
 • Entrées et sorties audio / vidéo  
 Modèle F20581  
 Rég. \$699,99 **\$649,99**

**ZENITH**  
**MAGNÉSCOPE VHS**  
  
 Modèle VRE-510HF  
 • Télécommande unifiée à 31 fonctions  
 • Câblodélecteur intégré à 157 canaux  
 • Programmation à l'écran  
 • 4 têtes vidéo double azimut, 2 têtes hi-fi  
**6 TÊTES**  
**HI-FI STÉRÉO**  
**\$799,99**

**HITACHI** PLEINE GRANDEUR  
**CAMÉSCOPE VHS**  
 Modèle VM 3100  
 • Jusqu'à 2 heures d'enregistrement  
 • Capteur d'images MOS  
 • Zoom motorisé  
 • Mise au point automatique  
**VALISE DE TRANSPORT INCLUSE**  
**PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN**

**FISHER** 8 mm  
**CAMÉSCOPE** Modèle FVC-901  
  
 • Mise au point automatique numérique, diaphragme automatique numérique et équilibre du blanc  
 • Obturateur électronique à 1/4000 de sec.  
 • Zoom rapport 6x et fonction MACRO  
 • Superposition de titres en permanence / occasionnelle  
 • Haute résolution 420 000 PIXELS  
 • Revue d'enregistrement  
 • Impression automatique de la date  
**50 ANS**  
**VALISE DE TRANSPORT INCLUSE**  
**\$1999,99**

**ZENITH** MTS STÉRÉO  
**TÉLÉCOULEUR / MONITEUR 28"**  
 Modèle SE2799Y  
 • Télécommande unifiée 29 fonctions  
 • Câblodélecteur intégré 178 canaux  
 • Affichage à l'écran  
 • Panneaux de prises auxiliaires  
 • Minuterie de sommet  
 • Panneau de vitre teintée  
**\$1099,99**

**TEAC** LECTEUR AU LASER  
 Modèle PD-155 RABAIS DE \$40  
 • Programmable pour 16 plages  
 • Lecteur à trois faisceaux  
 Rég. \$299,99 **\$259,99**

**KENWOOD** LECTEUR AU LASER  
 Modèle DP-560  
 • Programmable pour 15 plages  
 • Lecture à trois faisceaux  
 • Mode de répétition  
**\$349,99**

**KENWOOD**  
**SYSTÈME DE SON** Modèle V-38  
  
 • AM FM stereo, syntonisation digitale au quart  
 • 12 présélections modèle K1-38  
 • Magnéto cassette Ampli puissance de 30 watts can. canal, magnéto cassette double, Dolby B, égaliseur graphique à 5 bandes, contrôle à distance modèle KAN-38  
 • Table tournante, entraînement par courroie  
 • 2 vitesses, modèle KD-37  
 • Lecteur au laser optionnel  
 • 2 haut-parleurs, 3 voies  
 • 110 watts chacun, grave de B, modèle JL-363  
 • Cône et basses optionnels  
**TÉLÉCOMMANDÉ**  
**\$799,99**

**LUXMAN**  
**SYSTÈME POUR AUDIOPHILE**  
  
 • Récepteur AM FM stéréo digital, 20 présélections, 35 watts par canal, 2 entrées vidéo et audio modèle R-113  
 • Magnéto cassette stéréo, réducteur de bruit Dolby B.C. HX, sélecteur de bande, entrée pour casque d'écoute et micro, modèle K-111  
 • Lecteur au laser avec télécommande à 18 fonctions, double convertisseur N/A à filtre digital, lecture à trois faisceaux, programmation 16 pièces, modèle D-111  
 • 2 haut-parleurs Energy, 2 voies, 80 watts chacun modèle ESM-2  
**\$1999,99**



• **MAGASIN ENTREPÔT MONTRÉAL**  
 10090, Saint-Laurent **385-1000**  
 • **ENTREPÔT SAINT-LÉONARD**  
 6860, Jean-Talon est **251-0600**  
 • **LONGUEUIL**  
 2904, chemin Chambly **651-0070**  
 • **POINTE-CLAIRE**  
 971, Saint-Jean nord **694-9180**  
 • **BROSSARD**  
 6805, boul. Taschereau (entre Chi-Chis et TOYS'R US) **445-6388**

• **SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU**  
 1071, boul. du Séminaire nord **349-5835**  
 • **GRANBY**  
 755, rue Principale (Les Halles de Granby) **375-9222**  
 • **DRUMMONDVILLE**  
 740, boulevard Saint-Joseph **474-2727**  
 • **SHERBROOKE**  
 2300, King ouest **563-9191**  
 • **LAVAL**  
 2600, boul. Daniel Johnson (Près de Toys 'R' Us) **688-0560**  
 (coin de la 440 et de l'autoroute 15)

**AUCUN DÉPÔT \* AUCUN PAIEMENT \* AVANT**  
**AVRIL 1989**  
 SUR TOUT ACHAT DE PLUS DE \$300  
 Conditionnel à l'approbation du crédit



**«LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»**  
 J. M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.



# Canadair : nouveau vote secret des employés sur les offres de règlement qu'ils ont rejetées

GEORGES LAMON et BRUNO BISSON

Les employés de Canadair qui ont rejeté dimanche le projet de règlement du conciliateur du ministère du Travail — projet appuyé par leur exécutif syndical —, ont été convoqués hier à un nouveau vote secret sur ces mêmes offres, conformément à une recommandation du ministère et à la grande satisfaction de la direction du syndicat et de la compagnie.

Le scrutin aura lieu dimanche, entre 9h et 16h, en présence d'observateurs du ministère du Travail, au sous-sol de l'église Notre-Dame des Anges, 5621 ouest, boulevard Gouin, à Montréal. Il portera sur les offres rejetées dimanche à 827 voix contre 755 par environ 56 p. cent des 2777 membres du syndicat.

à été chaudement recommandée, mais pas exigée, par le directeur du Service de la conciliation du ministère du Travail, M. Jean Des Trois Maisons. La lettre de M. Des Trois Maisons a été distribuée à tous les employés hier par des délégués du syndicat.

Dans cette lettre, M. Des Trois Maisons insiste sur le fait que pour éviter une grève ou un lock-out, «il serait urgent de tenir dans les prochains jours un nouveau scrutin secret dans ce dossier».

Une autre lettre, signée celle-ci par M. Donald C. Lowe, vice-président de la section aéronautique de Bombardier (propriétaire de Canadair) a aussi circulé parmi les employés syndiqués. M. Lowe y souligne l'importance de l'acceptation du projet négocié «afin que nous puissions honorer nos engagements présents et futurs», faisant référence aux contrats

Airbus et British Aerospace obtenus par Canadair.

Si la tenue de ce nouveau vote a de quoi réjouir le syndicat, la compagnie et le ministère, tous favorables au projet négocié par le conciliateur, des syndiqués rencontrés à l'usine hier par *La Presse* ont accusé leur syndicat d'user d'intimidation à la veille de ce scrutin. Plusieurs d'entre eux, tenant à garder l'anonymat par peur de «reprailles syndicales», ont raconté que des délégués syndicaux ont laissé planer la menace que «l'employeur gèlerait le paiement des bonis, des jours de maladie et des vacances de Noël s'ils votaient de nouveau contre le projet de convention, dimanche». Ces bonis et paiements doivent être remis aux syndiqués mardi prochain.

Des syndiqués favorables au projet du conciliateur Boisvert auraient assuré que les opposants

«le regretteraient», s'ils votaient contre ce projet. Pour ces opposants, le seul moyen de crever l'abcès est de remplacer la tête dirigeante de ce syndicat, M. Norman Cherry, «qui agit en roi et maître depuis une vingtaine d'années à Canadair».

Ces syndiqués, qui n'hésitent pas à parler de «dictature syndicale, de connivence avec l'employeur», souhaiteraient obtenir des explications avant le vote de dimanche, mais ils affirment que le président Cherry est «introuvable» et ne veut plus en discuter. Certains craignent la propagation de la psychose de perte d'emploi.

Il a été impossible d'obtenir des réactions de la part de M. Cherry. A son bureau où le représentant de *La Presse* s'est rendu, la préposée précisait qu'il avait quitté les lieux. Plus tard au téléphone, elle assurait qu'il était absent pour la journée.

## Comme l'oeuf de Colomb, il fallait y penser...!

Presse Canadienne

Fatigue de devoir manger des omelettes, des soufflés et des meringues parce que vous ne voulez pas gaspiller vos douzaines d'oeufs?

Le ministère de l'Agriculture et une compagnie beauceronne ont enfin compris. Ils lançaient hier un nouvel emballage, l'amoëuf, qui ne compte que six oeufs.

Le contenant de la demi-douzaine d'oeufs sera transparent, pour que le consommateur puisse vérifier à l'oeil le bon état des précieuses coquilles.

La date limite de consommation sera inscrite sur chaque coquille d'oeuf, et non plus

seulement sur le côté de la boîte.

Ce nouvel emballage est commercialisé par la compagnie Nap Breton, de Sainte-Claire de Dorchester, avec l'aide du ministère québécois de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le ministre de l'Agriculture Michel Page s'est réjoui du fait que l'industrie s'ajuste enfin aux nouveaux besoins des consommateurs. Les familles sont plus petites, consomment donc moins. Aussi, elles exigent plus de fraîcheur. Fini les exercices de dextérité pour découper en deux les contenants de douzaines d'oeufs.

M. Lucien Breton, président de la compagnie, assure que ces oeufs seront de qualité supérieure.

**Le solde expire le 24 déc. 1988**

Piles/adaptateurs/inclus sauf mention contraire. Des bons de réduction différée seront remis pour les articles épuisés. Nous nous réservons le droit de corriger les fautes de frappe.



de dernière minute

**MOITIE PRIX**

**797**  
~~15.95~~



**Unité de disque pour ordinateur couleur pour votre informatique**

Unité de disque 5 1/4 po FD-502 à 156 K de mémoire. 26-3133

**rabais \$100**

**329.00**  
~~429.00~~

Liquidation



**Le CoCo<sup>3</sup> est l'ordinateur idéal comme cadeau de Noël**

**99.95**  
~~149.00~~

**rabais \$49**

Du plaisir pendant toute l'année avec cet ordinateur couleur 3. Rien qu'à le brancher à la télé et le mettre en marche. Avec instructions. Liquidation. 26-3334

Telecran non compris



**Récepteur programmable à 20 canaux**

Accès direct à plus de 20.000 fréquences dans huit gammes. Affichage éclairé. 20-134

**249.95**  
~~339.95~~

**rabais \$90**



**Le bolide télécommandé Turbo Fox**

60-8010

**39.95**  
~~59.95~~

**rabais \$20**

MARCHANDISE ÉPUISEE



**Téléphone à fonctions multiples**

Le DUOFONE-8400 avec mémoire de 30 numéros. 43-8400

**59.95**  
~~99.95~~

**rabais \$40**



**Beau lecteur de cassette et casque**

**19.95 ch.**  
~~34.95~~

Jaune. 14-9166  
Noir. 14-9167

**rabais \$15**



**Mini-téléphone d'une pièce**

**19.95**  
~~29.95~~

**rabais 33%**

LET-121 raccroche sur toute surface plate ou se monte facilement sur un mur. En blanc 43-505 ou brun 43-506



**Une radio murale qui va partout**

Radio AM/FM idéale à l'intérieur et à l'extérieur parce qu'elle est étanche. Coffret moulé durable. 12-784

**16.95**  
~~22.95~~

**rabais \$6**



**Pour vous épargner des pas**

ET-393: un téléphone sans cordon. Code de sécurité et plus. 43-544

**99.95**  
~~129.95~~

**rabais \$30**



**Radio personnelle portative**

Pour une poche ou attachée à la ceinture. Avec casque.

**9.95**  
~~14.95~~

**rabais \$5**

12-106



**Montre étanche**

Jusqu'à une profondeur de 100 pi. Affichage LCD, alarme de 24 h et pile. 63-5058

**9.95**  
~~14.95~~

**rabais \$5**



**Haut-parleur à deux voies**

40-2039

**59.95 ch.**  
~~79.95~~

**rabais \$40**  
la paire

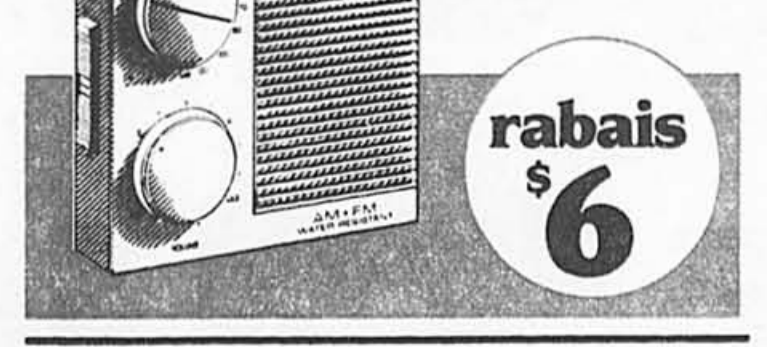


**Walkie-talkie FM de poche**

Portée jusqu'à 1/4 de mille à 49 MHz. Un pouce d'épaisseur et 5 oz seulement. 21-401

**29.95**  
~~39.95~~

**rabais \$10**



# Un chasseur américain s'écrase en plein centre-ville : six morts

## LES FESTINS DU RITZ-CARLTON



Un prestigieux concours

**RADIO CITÉ**  
**107 FM**

La Presse

1er prix:

UN REPAS GASTRONOMIQUE POUR 10 CONVIVES CHEZ VOUS

Ce mémorable festin sera servi à la résidence même du gagnant par un chef, un maître d'hôtel et deux garçons du RITZ-CARLTON.

Le menu — tout à fait dans le ton des fêtes — est si élaboré qu'il nous faudrait toute la page pour vous le décrire dans ses moindres subtilités gastronomiques! Bien sûr, vin et champagne couleront à flot tout au long de ce somptueux repas... Vous invités et vous n'aurez qu'à savourer longuement et à vous détendre. Mais au fait, qui inviteriez-vous?

2e prix:

4 INVITATIONS «PREMIÈRE CLASSE» AU RITZ-CARLTON POUR 2 PERSONNES.

Vous débutez la soirée par un dîner en tête-à-tête au restaurant LE MARITIME. Ajoutez à cela une suite confortable pour y loger le soir même et un petit déjeuner le lendemain matin. Très Ritz, quoi!

RÈGLEMENTS

Les gagnants seront nommés à l'émission «LES GIROUETTES DU MATIN» par ANDRÉ GIROUX entre 7h30 et 8h30 du 12 au 16 décembre. Ils devront rappeler avant 9h pour mentionner leur prix.  
Le festin et les repas devront être pris entre le 26 et le 30 décembre inclusivement.  
La valeur des prix est de 4500\$. Règlements disponibles à RADIO CITÉ-FM.  
Le coupon de participation est public tous les jours jusqu'au 9 décembre.

Concours  
LES FESTINS DU  
RITZ-CARLTON  
a/s RADIO CITÉ-FM

Casier postal 107, succursale B, Montréal H3B 3J5

Nom \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ tél. (bur.) \_\_\_\_\_ (rés.) \_\_\_\_\_

ASSOCIATED PRESS  
RUMSCHEID, RFA

■ Un chasseur américain A-10 Thunderbolt II s'est écrasé en début d'après-midi hier, par temps de brouillard, dans le centre de Remscheid (RFA), une ville de 150 000 habitants située à 25 km à l'est de Dusseldorf, faisant au moins six morts et plusieurs dizaines de blessés graves.

La chaîne de télévision ZDF a laissé entendre que le bilan pourrait s'alourdir à mesure que les corps seraient retirés des décombres. Les secouristes, aidés de chiens policiers, étaient gênés par le risque de nouvelles explosions provenant des nombreuses munitions que transportait l'appareil.

Selon les autorités locales, une vingtaine de pavillons et de petits immeubles ont été endommagés, voire entièrement détruits. Les maisons et les automobiles en flammes et l'épaisse fumée noire qui se dégageait des décombres donnaient à la scène l'aspect d'un champ de bataille.

Les sauveteurs ont précisé que le pilote avait été tué sur le coup, et qu'ils avaient eu beaucoup de mal à atteindre la carlingue de l'avion, qui s'était littéralement incrusté dans une maison en flammes.

Un témoin de la scène, interviewé à la radio, a relaté qu'il avait vu une boule de feu s'abattre sur une maison à une cinquantaine de mètres de l'endroit où il se trouvait. «Les flammes ont engouffré plusieurs maisons, ainsi que des automobiles, et il y a eu plusieurs explosions», a-t-il dit, en ajoutant qu'il avait vu le parachute du pilote accroché sur un arbre à une trentaine de mètres de la scène.



L'écrasement d'un chasseur américain sur la petite ville de Remscheid, en RFA, a transformé cette paisible agglomération située dans la région de Dusseldorf, en Rhénanie-Westphalie, en une scène de cauchemar.

TELEPHOTO REUTER

De sources officielles, on précisait hier qu'une avarie de réacteur avait été à l'origine de la catastrophe. Le procureur Joerg Bachmann a déclaré à la presse qu'il avait recueilli des témoignages indiquant que l'un des deux réacteurs de l'avion était en feu peu avant que l'appareil, un bi-réacteur monoplace Fairchild A-10A Thunderbolt II basé en Grande-Bretagne, ne s'écrase dans un quartier résidentiel de Remscheid.

L'avion, qui faisait partie d'une patrouille de 18 chasseurs en mission d'entraînement avec à leur bord une grande quantité de munitions, s'est écrasé quinze minutes après avoir décollé de la base ouest-allemande de Noerwenich, près de Cologne.

Immédiatement après cet accident, le ministre ouest-allemand de la Défense, Peter-Kurt Wuerzbach, a fait savoir que l'armée de l'air ouest-allemande (la Luftwaffe) ne pratiquerait plus un seul vol d'entraînement à basse altitude «jusqu'à la fin de l'année».

M. Wuerzbach, interrogé par la seconde chaîne de télévision ouest-allemande, a ajouté qu'il comptait sur les pays de l'Alliance atlantique faisant des exercices en RFA pour suivre cet exemple, précisant qu'il était déjà entré en contact à ce sujet avec les ambassadeurs concernés.

L'accident de Remscheid a immédiatement relancé le vif débat qui sévit en Allemagne de l'Ouest sur les vols d'entraînement militaires à basse altitude. Une vingtaine d'appareils militaires ouest-allemands et alliés se sont en effet écrasés en RFA depuis le début de l'année, et la fureur est particulièrement vive depuis la catastrophe de la fête aérienne de Ramstein, qui a fait 70 morts le 28 août dernier.

## L'héroïne, un phénomène nouveau chez les Grecs de Parc Extension

DANIELLE BONNEAU

■ Il y a toujours eu des jeunes qui ont consommé de la drogue au sein de la communauté grecque, comme dans les autres, reconnaît Christos Sirros, député libéral du comté de Laurier. Mais l'acuité du problème existant actuellement chez les jeunes de Parc Extension, en grande partie d'origine grecque, sont, tout comme l'utilisation de l'héroïne, des phénomènes nouveaux, estime-t-il.

M. Sirros, qui avant de faire carrière en politique a été travailleur social, puis directeur du CLSC de Parc Extension, est très préoccupé par la question. Avec l'aide de divers groupes, dont le Portage et les policiers du poste 42, il se propose d'organiser un colloque au début de la nouvelle année et d'y inviter tous les leaders de la communauté grecque pour les sensibiliser au problème.

Son but? Amener la communauté à financer, opérer et appuyer un Centre d'aide, d'information et de références pour toxicomanes, dans Parc Extension.

Roger Archontopoulos, membre de l'équipe qui planifie le centre, connaît bien le problème.

À 29 ans, il ne se drogue plus. Mais il a commencé à toucher aux «pilules» à 12 ans. Après la cocaïne, il s'est laissé séduire par l'héroïne. Selon lui, le problème provient de l'énorme fossé qui sépare les deux générations.

D'un côté, les parents attachés aux valeurs traditionnelles et travaillant de longues heures; de l'autre, les enfants qui évoluent

dans un contexte nord-américain totalement différent et sont laissés pratiquement à eux-mêmes.

«J'avais un problème de communication avec mes parents, admet-il. Comme ils travaillaient très fort, j'ai été élevé presque tout seul. En prenant de la drogue avec mes amis, j'avais l'affection et l'attention que je n'avais pas à la maison.

«Dans Parc Extension, poursuit-il, il n'y a pas beaucoup de verdure. Tout ce que les jeunes peuvent faire, c'est s'asseoir à l'arena, prendre de la drogue et parler des mauvais coups qu'ils envisagent de faire. Les parents, qui sont très fiers, ne vont pas chercher de l'aide. Ils ne veulent pas que les voisins sachent qu'ils ont un problème sous leur toit.»

Le jeune homme, qui étudie à l'université Concordia en sciences sociales appliquées, considère que Parc Extension est presque devenu un ghetto. Il y a cinq ans, les trafiquants d'héroïne iraniens étaient concentrés dans les arca-



Christos Sirros PHOTOTHÈQUE La Presse

des du centre-ville, dit-il. Or les vendeurs se sont maintenant infiltrés partout dans Parc Extension. «Il se vend de l'héroïne dans les autos et dans les cours d'école, affirme-t-il. C'est grave.»

Selon Jacques Duchesneau, directeur de la division du crime organisé au service de police de la CUM, les trafiquants iraniens, qui ont fait leur apparition en 1985, ont utilisé le même procédé que les membres du crime organisé traditionnel pour écouler leur marchandise: ils ont infiltré un groupe fermé, uni par de forts liens.

Le crime organisé traditionnel avait jadis choisi les motards; le crime organisé iranien a infiltré, entre autres, la communauté grecque. La distribution se fait ainsi plus facilement.

«Mais les jeunes Italiens ont le même problème à Montréal-Nord et à Saint-Leonard, soutient Roger Archontopoulos. La seule différence, c'est que leurs fournisseurs sont italiens.»

## La Cour suprême lui donne raison

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ La Cour suprême du Canada a statué, hier, que Janise Gamble est admissible à une libération conditionnelle pour un meurtre commis il y a 12 ans, même si elle a été condamnée à 25 ans fermes en 1976.

La cause de Janise Gamble avait été portée à l'attention du

plus haut tribunal du pays par un avocat montréalais, Me Colin Irving, qui avait appris l'existence de cette affaire par la télévision.

Janise était âgée d'à peine 20 ans quand elle fut reconnue coupable du meurtre du détective Allan Harrison, de Calgary. Il avait été abattu en interrogeant les occupants d'une voiture, après un hold-up dans une caisse d'économie.

En plus de Janise, se trouvaient dans cette voiture son mari, John, qui fut tué dans une fusillade quelques instants plus tard, de même que William Nichols et Tracie Perry.

Le meurtre a eu lieu avant que le Parlement n'abolisse la peine de mort au Canada, mais le procès a été instruit après l'abolition, de sorte que l'admissibilité à la libération conditionnelle a été fixée à l'an 2001.

# 7,500,000\$

(Approximatif)

TIRAGE

lotto  
649

SAMEDI

Ça change pas le monde. Sauf que...

lotto-québec

# FAITES VOTRE CHOIX!

**UN JOUR SEULEMENT!  
NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE!  
LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1988\***

**RABAIS 25%**  
**TOUS**  
LES  
VENTILATEURS  
DE PLAFOND

**RABAIS 15%**  
**TOUS**  
LES MEUBLES POUR  
TÉLÉ/MAGNÉSCOPE  
ET POUR ÉQUIPEMENT  
AUDIO-VIDÉO

**RABAIS 25%**  
**TOUS**  
LES  
ENSEMBLES  
DE COUTEAUX

**RABAIS 40%**  
**TOUT FORMAT**  
DE DÉTERGENT  
À LESSIVE  
SEARS

**RABAIS**  
**20%**  
UNE SÉLECTION  
DE RÔTISSOIRES ET  
BATTERIES DE CUISINE  
EN ACIER ÉMAILLÉ

**RABAIS 40%**  
sur le prix ordinaire ou déjà réduit  
**TOUS**  
LES PANTALONS EN  
VELOURS CÔTELÉ,  
GARÇONS 4-16

**RABAIS 40%**  
sur le prix ordinaire ou déjà réduit  
**TOUS**  
LES CHANDAILS  
POUR GARÇONS  
4-16

**RABAIS 40%**  
**TOUT**  
LE PAPIER  
D'EMBALLAGE  
(SAUF BOUCLES, ÉTIQUETTES ET RUBANS)

**RABAIS 20%**  
**TOUS**  
LES ENSEMBLES  
D'ACCESSOIRES  
POUR LE FOYER

**RABAIS 20%**  
**TOUS**  
LES SACS À  
MAIN POUR  
FEMMES

**RABAIS 15%**  
**TOUS**  
LES COORDONNÉS  
HABILLÉS  
POUR FEMMES ET  
JEUNES FILLES

**RABAIS 30%**  
**TOUTES**  
LES TENUES DE NUIT EN  
FLANELLETTE ET NYLON  
GRATTÉ POUR FEMMES  
(CHEMISES DE NUIT ET PYJAMAS)  
VÊTEMENTS DE DÉTENTE

**RABAIS**  
**10-30%**  
**TOUS**  
LES FAUTEUILS

**RABAIS**  
**10-30%**  
**TOUS**  
LES CANAPÉS-LITS

**RABAIS**  
**45-50%**  
**TOUTE**  
LA LITERIE SEARS-O-PEDIC

**TOUS LES RABAIS S'APPLIQUENT AUX PRIX COURANTS SEARS SAUF AVIS CONTRAIRE.**

À compter du 10 décembre, nos magasins seront ouverts jusqu'à 21 h, et ce jusqu'au 23 décembre 1988.

\* Prix en vigueur le 10 décembre 1988, ou jusqu'à épuisement des stocks.

## SEARS

**vous en avez pour votre argent...et plus**

**SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •  
LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.

# SOLDE DE NOËL VENDREDI ET SAMEDI CHEZ SIMPSON DEUX JOURS SEULEMENT!

Faites vos achats de Noël les 9 et 10 décembre et  
**ÉPARGNEZ** gros sur ces suggestions de cadeaux!

Achats en magasin seulement. Le choix et les quantités varient selon le magasin.

<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUS LES BIJOUX EN OR</b> Colliers, bagues, broches, boucles d'oreilles et plus — tous à 50% de rabais! 233/234, BIJOUX EN OR</p>	<p><b>PRIME</b> À L'ACHAT DE PRODUITS DE BEAUTÉ OU DE FRAGRANCES Recevez en prime un superbe collier de 16 po en similipérlés à l'achat de 20\$ ou plus de produits de beauté ou de fragrances. Une prime par client. Les quantités sont limitées. 240/242 PRODUITS DE BEAUTÉ/FRAGRANCES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ <b>TOUTES LES CHAUSSURES POUR FEMMES</b> Tous les modèles sport ou élégants, à 25% de rabais! 012, CHAUSSURES POUR FEMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUTES* LES ROBES POUR FEMMES</b> Une sélection incroyable à des prix sensationnels! Sauf Expression et Salon Vendôme 110, ROBES POUR FEMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 30%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUTES* LES TENUES D'EXTÉRIEUR POUR FEMMES ET JUNIORS</b> Tous les manteaux et vestes à 30% de rabais! *Sauf Salon Vendôme et le salon de la fourrure 101, MANTEAUX POUR FEMMES</p>
<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUS* LES CHANDAILS POUR FEMMES</b> Tous les modèles, tous les tissus, tous à 25% de rabais! Sauf Expression et Salon Vendôme 147, CHANDAILS POUR FEMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUTES LES CHEMISES HABILLÉES HUNT CLUB POUR HOMMES</b> Un cadeau pratique à moitié prix! Prix cour. 25\$ à 27\$ SOLDE 12,50 À 13,50 330, CHEMISES POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR LE PRIX COURANT <b>TOUTES* LES TENUES D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES</b> Emmitoufflez-vous et économisez! *Sauf West End, Expression et rayon 347 310/306, TENUES D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR TOUS LES ACCESSOIRES D'HIVER POUR HOMMES Comprend: gants, écharpes, chapeaux et serre-tête. Prix cour. 4,99 à 160\$ SOLDE 3,74 À 120\$ 336, ACCESSOIRES POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 30%</b> SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ <b>TOUS* LES PANTALONS POUR HOMMES</b> Flanelle, velours côtelé, tweed et plus! Prix cour. 19,99 à 75\$ SOLDE 13,99 À 52,50 *Sauf West End, Expression et rayon 347 314, PANTALONS POUR HOMMES</p>
<p><b>ÉPARGNEZ 33%</b> <b>TOUS* LES COMPLETS ET VESTONS SPORT POUR HOMMES</b> Prix cour. 165\$ à 395\$ SOLDE 110,55 À 264,65. Aussi, manteaux sport en tweed Harris à 99,99 *Sauf West End et Expression. 301/302, MANTEAUX SPORT POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b> <b>CHANDAILS GREAT LAKES EN ACRYLIQUE POUR HOMMES</b> Motifs d'hiver. Prix cour. 34,99 SOLDE 17,49 344, CHANDAILS POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 25%</b> SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ <b>TOUS* LES TRICOTS, MOLLETONS ET CHEMISES SPORT POUR HOMMES</b> Prix cour. 14,99 à 48\$ SOLDE 11,24 À 36\$ *Sauf West End, Expression et rayon 347 350/351/352, CHANDAILS POUR HOMMES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 30%</b> SUR TOUT NOTRE STOCK DE PANTALONS ET JEANS POUR GARÇONS Tailles 7 à 18. Prix cour. 16,99 à 35\$ SOLDE 11,99 À 24,50 437, VÊTEMENTS POUR GARÇONS</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 30%</b> SUR TOUS LES COORDONNÉS TOPSVILLE POUR FILLES Jupes, pantalons, chandails, chemises et plus. Tailles 7 à 16. Prix cour. 14\$ à 25\$ SOLDE 9,80 À 17,50 420, VÊTEMENTS POUR FILLES</p>
<p><b>ÉPARGNEZ 70\$ à 200\$</b> <b>ASPIRATEURS BEAUMARK<sup>MD</sup></b> Modèles traîneau, vertical et électrobrosse. N° 97102, 99113, 98303, 98604. Prix cour. 179,98 à 629,98 SOLDE 119,98 À 429,98 627, APPAREILS MÉNAGERS</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 70\$</b> <b>CONGÉLATEUR- COFFRE COMPACT BEAUMARK<sup>MD</sup></b> Amande, 5,2 pi<sup>3</sup>. N° 80528. Prix cour. 339,98 SOLDE 269,98 627, APPAREILS MÉNAGERS</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 100\$</b> <b>LAVE-VAISSELLE BEAUMARK<sup>MD</sup></b> Modèle à encastrer. N° 41230. Panneaux de couleur. Prix cour. 559,98 SOLDE 459,98 Modèle mobile blanc. N° 40230. Prix cour. 619,98 SOLDE 519,98 (Amande, 10\$ en sus) 627, APPAREILS MÉNAGERS</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b> tous les vêtements de ski Sportek. <b>ÉPARGNEZ 30%</b> toutes les tonues en molleton de marques réputées. Reebok, Brooks, Converse, Penmans. <b>ÉPARGNEZ 20%</b> sur les ensembles de ski de randonnée. 740, ARTICLES DE SPORT Non disponibles à Laval.</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 10%</b> sur les friteuses électriques <b>ÉPARGNEZ 20%</b> sur les plats Corning et Pyrex <b>ÉPARGNEZ 15%</b> sur tous les robots culinaires <b>ÉPARGNEZ 25%</b> sur les couteaux à auto-affûtage Wiltshire. 636, ARTICLES MÉNAGERS</p>
<p><b>ÉPARGNEZ 20%</b> <b>TOUS* LES BISCUITS DU RAYON DES FRIANDISES</b> Faites provision de friandises pour Noël. *Sauf Food Hall 729, FRIANDISES</p>	<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b> <b>TOUS LES MATELAS ET SOMMIERS EN STOCK SEULEMENT</b> Simmons, Serta, Beautyrest, et Beaumark<sup>MD</sup> 515, MATELAS</p>	<p><b>NE MANQUEZ PAS NOTRE SOLDE DE DIAMANTS ÉPARGNEZ 35%</b> C'est déjà commencé, alors n'attendez pas! Le solde prend fin le 24 décembre.</p>		

# Simpson

LE MAGASIN TOUT TROUVÉ POUR NOËL

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8<sup>e</sup> ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez vous: Centre-ville 284-4231 • Pointe-Clare 697-4870 • Les Galeries d'Anjou 533-3300  
• Le Carrefour Laval 687-1540 et les Promenades St-Bruno 461-2211.

Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au samedi — 9 h à 21 h Heures d'ouverture des succursales: Du lundi au samedi — 9 h 30 à 21 h

LA GARANTIE SIMPSON: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS • UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT SIMPSON, LA BAIE, VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS OU PAYEZ COMPTANT